SUPPLÉMENT RADIO-TÉLÉVISION

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE – N° 13860 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – DIMANCHE 20-LUNDI 21 AOUT 1989

La « pieuvre-cocaïne » en Colombie

La Colombie, qui détient le record mondial de la violence (plus de dix-huit mille assassinats par an, soit près de deux par heure) est à nouveau en émoi après une série d'attentats, ces derniers jours, contre de hautes personnalités.

L'un des hommes politiques les plus en vue du pays, le sénateur du Parti libéral, au pouvoir, Luis Carlos Galan, favori dans les sondages pour l'élection présidentielle de 1990, a été tué le 18 août sous les yeux de sept mille personnes : c'est en effet au moment où il montait à la tribune, lors d'un meeting, que deux tueurs ont tiré sur lui. Il n'est pas sûr que le mobile du crime soit politique : en Colombie, en effet, chaque fois qu'est annoncée la mort violente d'une personnalité, le premier soupçon se porte sur les « barons de la drogue ». S'il n'est pas un des plus véhéments contempteurs des « chevaliers de la cocaïne », Luis Carlos Galan n'avait pas, durant sa campagne, esquivé le problème...

En toute hypothèse, on ne prête qu'aux riches. Or, quelques heures plus tôt, le chef de la police de la province d'Antioquia, dont la capitale est Medellin, citadelle du fameux « cartel », le colonel Vladimir Quintero, avait, lui aussi, été assassiné par un commando. Et ce crime a été aussitôt revendiqué par un groupe de tueurs connus pour ses liens avec les « parrains ». L'avant-veille, un magistrat de la cour d'appel de Bogota avait été tué : Carlos Valencia était chargé de dossiers concernant les assassinats, selon toute apparence commandités par des « pontes de la drogue », de hautes personnalités de la politique et du journalisme. A la suite de ce crime, tous les juges colombiens (lesquels paient à la violence l'un des plus lourds tributs au monde) ont annoncé leur démission.

Le président Virgilio Barco a réagi avec vigueur : il a annoncé à ses compatriotes que désormais les pays qui en feraient la demande dans les formes se verraient accorder l'extradition des trafiquants présumés. Cette décision, qui peut désigner le chef de l'Etat lui-même aux coups des assassins, a d'autant plus stupéfié les Colombiens que la Cour suprême s'était, récemment, prononcée contre la légalité de telles extraditions. Mais c'est la guerre, a expliqué M. Barco.

La situation de la dizaine de pays latino-américains et caraïbes plus ou moins gravement impliqués dans la production, le raffinage et le trafic de la poudre blanche devient dramatique. Les justifications souvent fournies sur place (ce commerce a des retombées positives sur les économies nationales) se révèlent à courte vue. Celles qui ont cours dans les opinions publiques européennes en défense d'une relative apathie (« c'est le problème des États-Unis » : les autorités locales sont complices ») ne tiennent plus face à cette évidence : la consolidation de la « pieuvre-cocaïne » comme centre de pouvoir face aux Etats de droit.

Le premier ministre de la Jamaïque, M. Michael Manley, dont le pays est lui-même impliqué, vient de demander aux Nations unies de créer une « force multilatérale de lutte contre la drogue ». Sans doute l'heure est-elle venue, pour la communauté mondiale, de l'écouter.

M 0146 - 0821 0- 6,00 F

3790146006000 08210

M. Tadeusz Mazowiecki pressenti par le président Jaruzelski

La désignation d'un premier ministre issu de Solidarité divise profondément le Parti communiste polonais

La direction de Solidarité devait se réunir dimanche 20 août à Gdansk, au terme d'une semaine fertile en rebondissements dans la vie politique polonaise. Samedi matin, le comité central du PC (POUP) s'était réuni à huis clos pour examiner la situation nouvelle créée par l'offre faite la veille à un responsable de Solidarité, M. Tadeusz Mazowiecki, de diriger le futur gouvernement. Le premier secrétaire du POUP, M. Rakowski, a longuement rencontré vendredi soir le premier ministre pressenti, mais les débats ne s'en annonçaient pas moins orageux au sein du comité central, profondément divisé par le choix d'un membre de l'opposition pour diriger le gouvernement. M. Mazowiecki, dont la désignation devait être rendue officielle samedi soir par le président Jaruzelski, a assuré qu'il n'entendait pas rejeter les communistes dans l'opposition.

VARSOVIE
de notre envoyée spéciale

Entre deux communistes renégats – MM. Bronislaw Geremek et Jacek Kuron – et un ancien député catholique, la direction communiste semble donc avoir décidé vendredi 18 août que le moindre mal était le catholique. Sauf coup de théâtre qui, en Pologne, par les temps qui courent, n'est jamais à écarter, le général Jaruzelski devait annoncer, samedi soir 19 août, la nomination de M. Tadeusz Mazowiecki, soixante-deux ans, membre de la direction de Solidarité et conseiller de longue date de M. Lech Walesa, pour former un gouvernement de coalition avec toutes les forces politiques représentées au

Parlement, donc avec le Parti communiste (POUP). Si la Hongrie fut la première l'an dernier à se doter d'un chef d'Etat non communiste, la Pologne effectue là un bond inimaginable il y a encore quelques mois en Europe de l'Est. M. Mazowiecki, lui-même, avait l'air de vouloir se pincer lorsque, entre deux consultations politiques, il est sorti d'un bureau de la Diète pour accéder un court instant aux demandes des photographes. Très souriant et presque rajeuni, il a indiqué que, après un entretien de deux heures avec le général Jaruzelski, il s'attendait désormais à une proposition formelle du président de la République.

SYLVIE KAUFFMANN.

(Lire la suite page 3.)

Le voyage du chef du gouvernement dans le Pacifique

M. Rocard face au nouveau défi calédonien

Le premier ministre, M. Michel Rocard, devait entamer samedi soir 19 août une visite de trois jours en Nouvelle-Calédonie. Un an après la signature des « accords de Matignon », M. Rocard fera le point sur la mise en place des nouvelles institutions provinciales issue des élections du 11 juin dernier.

Le souvenir de Jean-Marie Tjibaou hantera le séjour de M. Michel Rocard en Nouvelle-Calédonie, mais il aidera le premier ministre à faire en sorte que son voyage ne soit pas qu'un simple pèlerinage. Jusqu'à la veille de son assassinat, le 4 mai dernier, le maire de Hienghène donnait des consignes politiques que tous les signataires des accords de Matignon peuvent reprendre à leur compte tant elles restent d'actualité au moment où se mettent en place les nouvelles institutions dont le fonctionnement conditionnera l'avenir du territoire.

« Construire ! » Cet impératif revenait en permanence dans la bouche de Jean-Marie Tjibaou. *« Maintenant, il ne faut pas dormir, ni traîner la savate ; il faut s'engager pour être de plus en plus crédibles »*, disait-il, le 29 avril, cinq jours avant sa mort, aux autres dirigeants de l'Union calédonienne réunis à Poindimié, cette localité de la côte est de la Grande-Terre où, il y a un an, en présence de M. Rocard, l'on vit pour la première fois – image ô combien symbolique – le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, M. Jacques Lafleur, sourire sous les plis des drapeaux indépendantistes qui lui caressaient malicieusement le visage...

Le ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, ne disait pas autre chose, le mois dernier, en constatant que la consolidation de la paix réclamait maintenant un grand élan collectif : *« Les accords de Matignon sont en bonne santé, le dialogue entre le RPCR et le FLNKS se maintient, la provincialisation démarre bien, tout est en place, le bateau est bien construit, il est beau même, mais c'est encore le calme plat. Il faut un souffle pour que les accords de Matignon repartent, sinon gare à la première tempête. C'est parce que les choses se passent bien qu'il faut redoubler de vigilance pour ne pas s'endormir sur ces premiers succès et se réveiller un peu plus tard dans le malentendu ou la douleur... »*

La paix a toujours été, en Nouvelle-Calédonie, une fleur trop rare pour autoriser la moindre négligence de la part du chef du gouvernement, alors que, sur place, l'intendance ne suit pas toujours les avancées politiques. M. Rocard pourrait, lui aussi, répéter mot pour mot ce qu'il déclarait à Nouméa le 26 août 1988 : *« La seule chance d'échapper à la violence, c'est de tourner la page d'un système inégalitaire [...]. Il y a eu le temps du pardon, il faut que vienne le temps du partage. Nous devons relever un défi qui depuis la fin de la seconde guerre mondiale n'a pas eu de précédent : réussir une décolonisation dans le cadre des institutions de la République française... »* Tout reste à faire.

Il est d'ailleurs paradoxal de devoir relever que, depuis un an, l'ampleur même de ce fantastique défi semble plus paralyser les énergies que les stimuler. Non que l'ardeur des hommes responsables de l'application des accords de Matignon soit en cause, mais tout se passe comme si la particularité même du dossier calédonien déroutait la logique cartésienne inspirant les pratiques de l'administration française.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 6.)

Regain de tension à Gaza
Nouvelles mesures contraignantes pour les Palestiniens.
PAGE 5

Les prix en juillet
Ralentissement de l'inflation aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.
PAGE 14

Le pape à Compostelle
Trois cent mille jeunes entourent Jean-Paul II
PAGE 7

Le 21e anniversaire de l'intervention en Tchécoslovaquie
Polémique entre Prague et Varsovie.
PAGE 4

L'ouverture des magasins le dimanche
Le gouvernement va moderniser la législation.
PAGE 13

Grèves au Pérou
L'activité économique paralysée.
PAGE 4

Dates
Il y a trente-cinq ans, l'échec du projet de défense européenne.
PAGE 2

Le sommaire complet se trouve page 16

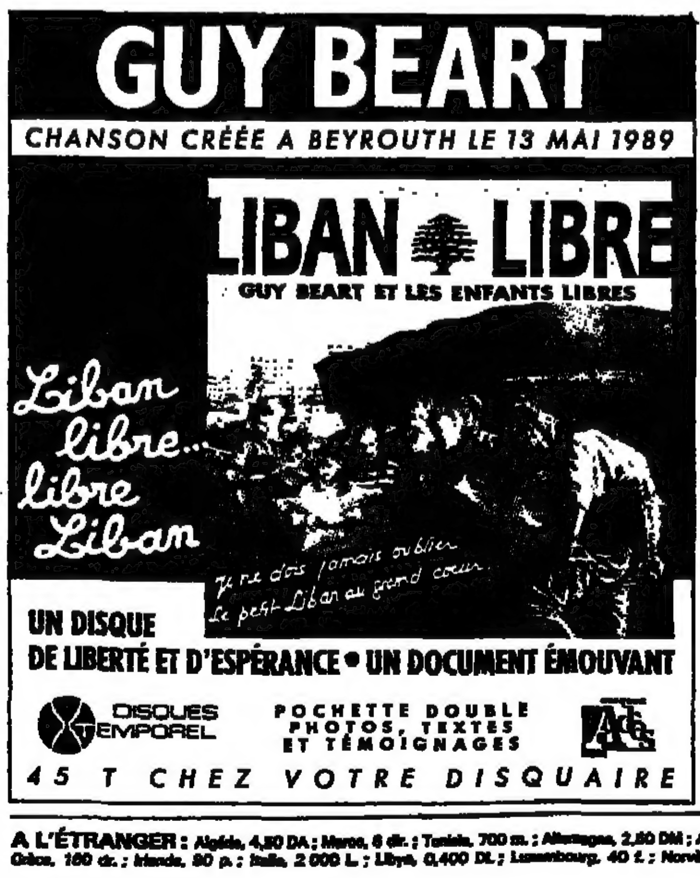

Production pornographique et criminalité

Fantasmes japonais

Le nouveau premier ministre japonais, M. Toshiki Kaifu, a demandé, vendredi 18 août, l'ouverture d'une enquête sur une série de meurtres d'enfants qui secoue le Japon.

TOKYO
de notre correspondant

Une tragique affaire criminelle, relatée par le menu par les médias nippons, bouleverse l'opinion publique. Un jeune employé de la PME de son père dans une banlieue de Tokyo, Tsutomu Miyazaki, qui avait déjà avoué la semaine dernière un crime commis sur une fillette de six ans, qu'il avait tuée puis démembrée avant d'enterrer ses restes en plusieurs endroits, a confessé, depuis, trois autres meurtres similaires de fillettes âgées de quatre ans disparues l'année dernière. Dans le cas de l'une des victimes, le meurtrier devait déposer plusieurs mois plus tard des ossements et une dent dans un carton devant la porte de ses parents, accompagnés d'une lettre signée d'un nom de femme et d'une photo de l'enfant. Tsutomo Miyazaki pourrait encore être responsable de deux autres meurtres.

Actes de déséquilibré, ces crimes atroces suscitent d'autant plus l'attention qu'ils font suite à d'autres récentes affaires tragiques, notamment le viol et le meurtre d'une adolescente retenue prisonnière pendant quarante jours par quatre jeunes garçons qui ont ensuite coulé son cadavre dans le ciment. Ils alimentent la crainte de voir se développer au Japon la délinquance juvénile : selon le Livre blanc sur la criminalité, publié au début de ce mois, les délits commis par les mineurs (entre quatorze et dix-neuf ans) ont, pour la première fois, dépassé ceux des adultes au cours des six premiers mois de cette année. Dans un pays où le taux de criminalité est toujours le plus faible des pays industrialisés (le nombre des crimes est huit fois plus bas qu'aux Etat-Unis et celui des vols quatre fois), le « mal américain » n'est sans doute pas pour demain. Mais la tendance est préoccupante.

Les crimes de Tsutomu Miyazaki incitent surtout à s'interroger sur un problème de mœurs : une production pornographique (appelée par les Japonais *eroduction*, néologisme composé des mots anglais *erotic* et *production*) prolifique, facilement accessible, véhiculant les fantasmes de violence les plus débridés.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 5.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

هكذا من الأصل

Dates

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie
du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IX°

OJD 1988

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-98-61.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
9 mois	1 030 F	1 089 F	1 404 F	2 040 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER :
Par voie aérienne
tarif sur demande.

Pour vous abonner
RENVOYEZ CE BULLETIN
accompagné
de votre règlement
à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL
3615 LEMONDE
code d'accès ABO

PORTAGE :
Pour tous renseignements :
tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

PORT PAYÉ : PARIS RP

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐ 6 mois ☐ 9 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____
Prénom : ____
Adresse : ____

Code postal : ____
Localité : ____

Pays : ____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie. 921 MON03

Il y a trente-cinq ans

L'échec du projet de défense européenne

CE lundi après-midi de l'été 1954, la fièvre monte au Palais-Bourbon. Agitation, brouhaha... la tension est bientôt à son comble. Toute la classe politique est là : le verdict va enfin sortir des urnes, au terme de trois jours de piteux débats et de... quatre années de controverses. Quatre années marquées par *« la plus grande querelle idéologico-politique que la France ait connue probablement depuis l'affaire Dreyfus »*, selon Raymond Aron.

Lorsque le verdict tombe, un tourbillon s'empare de l'Assemblée. La moitié de la salle se lève et entonne *la Marseillaise. On distingue un « A bas la Wehrmacht ! »* La question préalable, qui équivaut au rejet de la Communauté européenne de défense, vient d'être votée par 319 voix pour et 264 contre.

Les députés MRP quittent immédiatement l'hémicycle. Ils ont perdu la bataille : leur idée d'intégration européenne vient de subir un coup fatal. Prévisible, mais fatal. Pour eux, le rejet de la CED restera *« le crime du 30 août »*. L'Assemblée nationale a refusé de ratifier un traité d'origine française, en se cantonnant à un débat de procédure. Le fond du projet n'a même pas été discuté. Les « européens » — et leurs successeurs marquent toujours cette date d'une croix blanche — parleront de *« coup de force »*. En fait, la CED, qui a succombé sous les coups d'adversaires de gauche comme de droite, a surtout été victime du temps. Son *histoire se confond en effet* avec celle de la politique française et internationale des quatre années antérieures, période changeante tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

A l'origine du projet, le plan Pleven. Le 24 octobre 1950, le président du conseil prononce un mémorable discours devant l'Assemblée nationale. Il propose la création d'une armée européenne, dans l'esprit de la Communauté du charbon et de l'acier (CECA) en cours de négociation. *« L'Allemagne, qui n'est pas partie au pacte atlantique, est cependant appelée à bénéficier, elle aussi, du système de sécurité qui en résulte. Il est donc juste qu'elle fournisse sa contribution »*, affirme René Pleven.

Le gouvernement français reprend ainsi à son compte une proposition de Winston Churchill consistant à créer une armée européenne entre la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et la RFA — mais sans la Grande-Bretagne — dans le cadre du pacte atlantique. Le projet permet d'envisager le réarmement de l'Allemagne en substituant à cette formule celle de *« contribution de l'Allemagne à la défense de l'Europe »*. La méthode présente l'énorme avantage de faire passer l'idée impopulaire du réarmement allemand par le biais de celle, populaire, de l'unification européenne. Mais le risque est à la mesure de l'atout : l'impopularité du réarmement allemand peut se transmettre à l'idée européenne.

Lancé le 9 mai 1950, soit cinq mois plus tôt, le plan Schuman, qui devait donner naissance à la CECA, était conçu comme le germe d'un pool européen, « troisième force » vis-à-vis des Etats-Unis et de l'URSS. Lorsque, un mois et demi plus tard, la guerre de Corée éclate, le pool change de dimension : il s'agit cette fois de renforcer l'Occident face à la menace soviétique. Les Etats-Unis font pression en faveur du réarmement allemand. De tous leurs partenaires, seule la France freine des quatre fers.

L'amalgame

C'est dans ce contexte que René Pleven lance sa proposition. La CED est conçue comme un compromis entre la pression des alliés et l'hostilité de l'opinion française au réarmement de l'ennemi d'hier. Le 27 mai 1952, sous le gouvernement Pinay, est signé le traité de Paris, instituant une armée européenne dont les divisions seront à la disposition du chef des forces atlantiques, c'est-à-dire sous les ordres d'un général américain.

Dès les débuts, les détracteurs de ce projet sont virulents. Le président de la République, Vincent Auriol, en est. Edouard Herriot et Edouard Daladier également. La critique est facile : comment construire une armée sans chef, unir des bataillons en l'absence de pouvoir politique européen ?

Le 5 juin 1952, le général de Gaulle déclare à la presse : *« Pêle-mêle avec l'Allemagne et l'Italie vaincues, la France doit verser ses hommes, ses armes, son argent, dans un mélange apatride. Cet abaissement lui est infligé, au nom de l'égalité des droits, pour que l'Allemagne soit réputée n'avoir pas d'armée tout en refaisant des forces militaires. Bien entendu, la France, entre toutes les grandes nations qui ont aujourd'hui une armée, est la seule qui perde la sienne. »*

Cette idée selon laquelle la France serait « diminuée » si elle adhérait à une armée européenne est le lien qui unit tous les « anticédistes ». La CED et, surtout, le spectre de la supranationalité mettent à mal leur vision de la France, grande puissance mondiale. Les slogans nationalistes fleurissent : *« L'Europe serait construite sur le cadavre de la France », « L'union française serait livrée à l'Allemagne et à l'Italie »*, ou encore *« La CED réarme l'Allemagne et désarme la France »*.

Dans l'autre camp, chez les « cédistes », on trouve aussi bien des « anti-allemands » — qui, à choisir, préfèrent la CED au réarmement — que des partisans des Etats-Unis d'Europe. Mais ceux-ci, la supranationalité n'étant guère en vogue, restent timorés. Ils « vendent » la CED comme une solution de rechange au réarmement. Discours identiques — *« La CED ou la Wehrmacht »* — pour des motivations opposées... le compromis proposé par René Pleven mène à l'amalgame.

Pression américaine

Une fois signé, le traité reste dans les tiroirs du ministre des affaires étrangères, Robert Schuman, qui ne l'envoie à l'Assemblée nationale pour ratification qu'en janvier 1953 : craignant qu'il ne leur manque quelques dizaines de voix, les partisans de la CED retardent le débat en espérant que le temps jouera en leur faveur.

Lorsque l'Assemblée est enfin saisie, les commissions parlementaires ne mettent aucun empressement à désigner des rapporteurs. Ceux-ci se lancent ensuite dans une étude approfondie du traité. Une étude d'autant plus longue que les gouvernements successifs se sont engagés à réaliser des préalables, parmi lesquels un « sarrois » (le règlement définitif du territoire contesté), un britannique (la participation de la Grande-Bretagne était souhaitée bien que non envisageable en raison du caractère supranational de l'organisation), et un américain (l'Assemblée nationale voulait que les Etats-Unis s'engagent formellement à maintenir leurs troupes sur le continent).

Au début réticents, les Américains sont devenus de fervents partisans de la CED. *« Pour nous, l'Europe, sous toutes ses formes, entre autres la CED, c'était l'objet d'une croisade. Nous nous estimions voués à assurer aux Européens une unité nécessaire à leur bonheur et à leur défense »*, se souvient l'épouse de David Bruce, à l'époque ambassadeur américain à Bruxelles (1).

Or la situation internationale évolue. L'alerte de 1950 passe. Le climat de guerre froide s'estompe. En 1953, les Soviétiques ne sont plus les mêmes adversaires menaçants : Staline meurt le 5 mars et l'armistice en Corée est signé le 27 juillet.

La pression des Etats-Unis — qui viennent de vivre les plus belles heures du maccarthysme — est de moins en moins supportable aux communistes. Les gaullistes honnissent de la même manière l'idée d'être soumis à la tutelle américaine. Les uns et les autres ne sont d'ailleurs pas les seuls à redouter une dépendance quelconque vis-à-vis de la « grande puissance hégémonique ».

« L'appui rigide apporté par le State Department à la CED contribua, écrit Daniel Lerner, *à aigrir le débat et à lui conférer ce caractère idéologique qui frappa de rigidité certaines attitudes et rejeta la politique française dans des positions extrêmes ; le résultat en fut l'« immobilisme » qui empêcha les dirigeants français d'agir de façon effective dans les questions de politique intérieure aussi bien qu'internationale »* (2).

Cet « immobilisme » est accentué par l'évolution de la politique intérieure. Les élections législatives de juin 1951 ont entraîné le recul des deux partis les plus favorables à l'armée européenne, le MRP et la SFIO. En mars 1952, les socialistes passent dans l'opposition. En janvier 1953, les gaullistes sont dans la majorité. Cinq mois plus tard, ils font partie du gouvernement. Robert Schuman a été remplacé au Quai d'Orsay par Georges Bidault qui, bien que MRP, est considéré par les « cédistes » comme un « tiède ».

La guerre froide passée, ce qui préoccupe les Français, c'est l'Indochine. Pourquoi laisser perdurer une guerre ruineuse ? se demande l'opinion. L'homme qui saura faire la paix, Pierre Mendès France, arrive au pouvoir en juin 1954. Guère plus d'un mois après son investiture, l'armistice est signé à Genève. Molotov accorde-t-il à PMF le bénéfice d'un « bon » armistice en espérant que celui-ci saura apprécier le service rendu ? Y a-t-il marchandage (une paix honorable en Indochine contre l'abandon de la CED) ? Les soupçons pèsent sur le nouveau président du conseil, qui, pourtant, fait tout ce qui est en son pouvoir pour concilier les inconciliables.

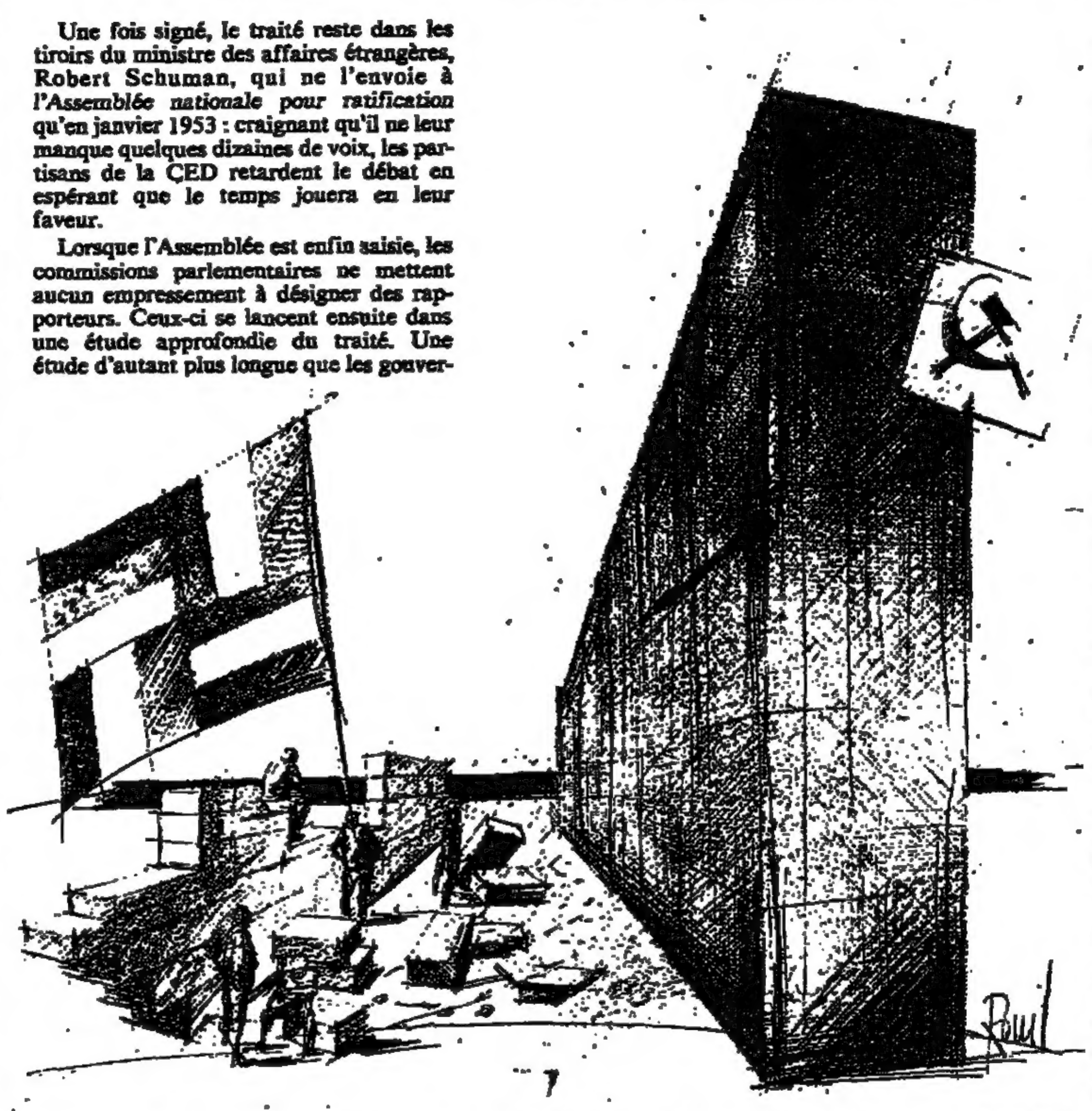

Au gouvernement, dans les Chambres, dans les partis, on s'entre-déchire. Seuls, les communistes font bloc. A la SFIO, Daniel Mayer, Alain Savary, Robert Lacoste, Edouard Depreux, Robert Verdier et Jules Moch ont signé un manifeste contre la CED, alors que les instances du parti se sont engagées en sa faveur. Le président du MRP, Pierre-Henri Teitgen, est un des plus virulents défenseurs du traité, et la quasi-totalité des troupes du parti le suit, mais avec plus ou moins de conviction.

Pierre Mendès France reste neutre

Tous les prédécesseurs de Pierre Mendès France à la présidence du conseil appartiennent au camp des « cédistes ». En revanche, les généraux célèbres de la deuxième guerre — à l'exception d'un ou deux, — le comte de Paris, les gaullistes sont évidemment hostiles au moindre transfert de souveraineté, et donc à la CED. *« La France*, écrit le comte de Paris, *n'a jamais eu à prendre de tels risques depuis le traité de Troyes d'Isabeau de Bavière »*, traité qui remit le royaume de France à Henri V d'Angleterre (2).

Le gouvernement, lui, se doit de rester neutre : en prenant partie, il se saborderait. Aussi PMF tente-t-il de concilier les deux camps. Il charge deux de ses ministres, un « anti-cédiste », le général Kœnig, gaulliste, et un « cédiste », M. Bourgès-Maunoury, radical, de trouver un terrain d'entente. Fin juillet, leur mission ayant échoué, le président du conseil prend lui-même l'affaire en main et propose de modifier le traité. Il suggère notamment de suspendre pendant huit ans toute clause supranationale : chacun des pays disposerait pendant cette période d'un droit de veto.

Rébellion au sein du gouvernement : refusant de *« sanctionner des modifications de valeur contestable qui ne changent rien ni au principe de la supranationalité, ni au cadre trop étroit de l'Europe à six »*, trois des six ministres gaullistes, MM. Maurice Lemaire, Jacques Chaban-Delmas et le général Kœnig, démissionnent le 13 août.

Critiqué par les « anticédistes », Pierre Mendès France se voit reprocher, par les « cédistes », de faire trop de concessions. Dans son journal, René Pleven qualifie la solution préconisée par PMF de *« compromis nègre-blanc qui ne donnerait satisfaction à personne et accumulerait les inconvénients »*.

Guérilla parlementaire

Les partenaires de la France n'apprécient pas non plus le « remodelage » du traité suggéré par le président du conseil. Les Parlements belge, allemand, luxembourgeois et néerlandais ont déjà ratifié le texte... Impossible de revenir dessus, préviennent les interlocuteurs de PMF à la conférence de Bruxelles, au cours de laquelle le président du conseil tente vainement d'expliquer, dans une ambiance très tendue, que le traité n'a aucune chance d'être ratifié en France s'il n'est pas modifié.

Le jour même de l'ouverture de cette conférence, PMF reçoit un « coup de poignard dans le dos » : deux articles, l'un de Robert Schuman, l'autre du socialiste André Philip, paraissent dans *le Figaro* et *Franc-Tireur*. Tous deux dénoncent le compromis mendésien, qui « tronque » le traité. *« Ils sont beaux tes calotins »*, lance Edgar Faure à Pierre Mendès France en lui tendant *le Figaro*...

Echec de la conciliation Bourgès Maunoury-Kœnig, échec de la conférence de Bruxelles... PMF n'a plus le choix : il décide de présenter le traité tel quel à l'Assemblée. Le débat, qui commence le samedi 28 août, s'enlise rapidement dans des querelles de procédure. Les « cédistes » n'espèrent plus qu'une chose : l'ajournement. Ils présentent une motion « préjudicielle ». Leurs adversaires ripostent à l'aide d'une motion « préalable » — déposée par le général Aumeran — qui, si elle était adoptée, équivandrait au rejet du traité.

Guérilla parlementaire au Palais-Bourbon : suspensions de séance, complots de couloirs, dépôts et retraits de motions se succèdent pendant trois jours. Le lundi après-midi du 30 août, Edouard Herriot porte le coup de grâce. *« Transporté en fauteuil roulant, agrippé aux pupitres, haletant, il s'est fait hisser là dès l'ouverture*, relate Pierre-Olivier Lapie (...). *La Chambre entière se retourna vers cette masse affaissée. Le silence se fit. Alors s'éleva une voix que l'on n'entendait plus et que l'on ne devait plus entendre »* (3).

Edouard Herriot se pose en conscience nationale, dans un discours qu'il conclut ainsi : *« Pour nous — laissez-moi le dire comme je le pense au terme de ma vie — la Communauté européenne, c'est la fin de la France »*... Quelques heures plus tard, la CED est rejetée par 53 socialistes sur 105, 34 radicaux sur 76, 99 communistes et apparentés, 10 UDSR sur 24, 2 MRP sur 86, 67 républicains-sociaux (gaullistes) sur 73, 16 ARS (gaullistes dissidents) sur 33.

Jamais le MRP ne pardonnera à Pierre Mendès France sa neutralité. Le gouvernement n'a pas engagé sa responsabilité. Ses vingt-trois membres n'ont pas pris part au vote (4).

Le 30 décembre, exactement quatre mois plus tard, la même Assemblée ratifiait les accords de Paris : la souveraineté allemande était reconnue et l'entrée de la RFA dans l'OTAN acquise, sous la pression des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Bonn pouvait envisager le réarmement. Certains parlementaires affirmèrent alors que, s'ils avaient su, ils auraient choisi la CED, et donc l'Europe. Trop tard.

MARIE-PIERRE SUBTIL.

(1) Dans *Pierre Mendès France*, de Jean Lacouture, Le Seuil, 1981.

(2) *La Querelle de la CED*, Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques, n° 80, librairie Armand Colin, 1956.

(3) *De Léon Blum à de Gaulle*, Pierre-Olivier Lapie, éditions Fayard, 1971.

(4) Les ministres de la IV° République demeuraient députés.

Etranger

POLOGNE : un dirigeant de Solidarité pressenti pour former le gouvernement

Dans un article sur la situation en Pologne, l'organe du gouvernement soviétique, les *Izvestia*, écrivait vendredi 18 août : *« Il est d'ores et déjà clair que le prochain gouvernement polonais sera constitué de non-communistes. »* Cet article visait à préparer l'opinion soviétique au fait que Solidarité allait vraisemblablement dominer le nouveau cabinet, qui pour la première fois depuis plus de quarante ans ne sera pas contrôlé par le PC.

Pour sa part, un porte-parole du ministère des affaires étrangères a de nouveau déclaré que Moscou ne s'immiscerait pas dans les affaires intérieures polonaises et qu'il appartenait aux Polonais eux-mêmes de régler les problèmes auxquels le pays est confronté. Il n'a toutefois pas manqué de souligner que la Pologne ne devait pas chercher à quitter le pacte de Varsovie. Une telle initiative *« ne serait pas dans l'intérêt de la stabilité en Europe »*. Le fait que M. Lech Walesa ait déclaré dernièrement à la radio polonaise qu'un gouvernement dirigé par Solidarité ne souhaitait pas *« renverser »* l'ordre établi en Europe a été accueilli avec satisfaction à Moscou et qualifié d'*« attitude raisonnable »*. Les *Izvestia* ont rapporté en outre, sans commentaire, le vote, jeudi, à la Diète polonaise d'une résolution condamnant l'intervention des forces du pacte de Varsovie en 1968 en Tchécoslovaquie. A Prague, ce vote est considéré comme *« une ingérence brutale dans les affaires intérieures de la Tchécoslovaquie »*.

Par ailleurs, la Commission européenne a décidé, jeudi 17 août à Bruxelles, de prélever 10 000 tonnes de viande bovine sur les stocks de la RFA pour les livrer à la Pologne, au titre de l'aide alimentaire décidée en juillet dernier par les Douze. Cette viande sera fournie gratuitement aux autorités polonaises et acheminée avant le 8 octobre.

A Washington, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, a indiqué vendredi que les Etats-Unis *« ne feront aucun commentaire sur le processus* [de démocratisation] *engagé en Pologne tant qu'ils ne sauront pas comment le gouvernement sera formé »*. Il a estimé qu'une augmentation de l'aide économique américaine serait à l'heure actuelle *« prématurée »*. Selon M. Fitzwater, les Etats-Unis sont soumis à des *« contraintes budgétaires (...) et n'ont pas beaucoup d'argent à offrir pour le moment »*.

Tadeusz Mazowiecki : la fermeté et la prudence

« Beaucoup dépendra de notre fermeté mais aussi de notre prudence. » Cette phrase prononcée par Tadeusz Mazowiecki peu avant la signature des accords historiques de Gdansk qui, le 31 août 1980, devaient donner naissance à Solidarité, résume parfaitement son tempérament.

Pur produit de la culture politique polonaise, cet intellectuel catholique modéré de soixante-deux ans, homme de dialogue s'il en est, assiste fidèlement depuis 1980 Lech Walesa et Solidarité — qui reste à ce jour le seul exemple de syndicat indépendant de masse du bloc socialiste. Il aura été, dit de lui l'un de ses proches amis, *« par deux fois l'accoucheur de Solidarité »* : en apportant au côté du professeur Geremek le précieux concours des intellectuels aux grévistes de Gdansk pour les aider à arracher les accords d'août 1980 ; puis en menant lui-même cette année à la table ronde les négociations avec le pouvoir sur la légalisation de Solidarité, qu'il va personnellement enregistrer au tribunal le 17 avril 1989.

Moins enflammé qu'Adam Michnik et que Jacek Kuron, moins organisé que Bronislaw Geremek, Tadeusz Mazowiecki est aussi le plus discret des quatre lieutenants de Lech Walesa, dont il est le seul à partager la solide foi religieuse et les liens privilégiés avec le pape. Sa réputation de modération, à laquelle il doit sans doute d'avoir été pressenti pour diriger ce gouvernement de coalition inédit, ne saurait être prise pour de la faiblesse, à en croire ceux qui ont travaillé sous ses ordres. *« Il sait parfaitement faire preuve d'autorité, voire d'opiniâtreté, s'il est convaincu d'être sur le droit chemin, au point de devenir irritant. »*

Né en 1927, Tadeusz Mazowiecki fait des études de droit à Varsovie. Son parcours, marqué par l'intégrité et d'incessants efforts contre le totalitarisme, se lit ensuite comme un symbole de l'échec du régime communiste en Pologne. Il aurait pu devenir l'un de ces députés catholiques dociles, sagement rangés au côté du pouvoir, comme il en existe encore. Profondément croyant, mais fasciné par la politique, il tente d'abord de manœuvrer dans les limites de ce que l'on appelle, à une époque où le pouvoir communiste est en plein épanouissement, *« l'acceptation critique du socialisme »*. Mais l'attachement obstiné de ce chrétien progressiste à certains principes va se révéler difficilement conciliable avec la tournure des événements. Il glisse progressivement vers l'opposition ouverte, jusqu'à y basculer complètement en 1980.

Catholique indépendant

Son premier conflit avec le régime éclate très tôt, en 1955, lorsqu'il quitte l'association catholique PAX à travers laquelle les autorités tentent en fait de récupérer l'Eglise. *« C'est là que pour la première fois j'ai compris que Tadeusz était quelqu'un »*, se souvient son ami de toujours et proche collaborateur, Wojtiech Wieczorek. L'année suivante, il participe à la création du Club de l'intelligentsia catholique de Varsovie, premier de ces fameux KIK qui vont se multiplier à travers la Pologne. (En 1958, il lance une revue, *Wiez* (le lien), qu'il dirigera jusqu'en 1981 et qui existe encore aujourd'hui. Rare publication de ce que le pouvoir peut alors tolérer comme opposition, *Wiez* exerce une grande influence sur l'évolution de l'intelligentsia chrétienne laïque, et sa haute tenue restera associée au nom de Mazowiecki. En 1961, profitant du souffle de libéralisation qui a suivi 1956 en Pologne, il entre à la Diète comme député du groupe des catholiques indépendants, Znak.

L'arrivée du brejnévisme, le durcissement dans son propre pays, auront raison de ses espoirs. En mars 1968, il proteste, avec d'autres députés de Znak, contre la violence policière qui s'abat sur les étudiants polonais et prend position contre la vague d'antisémitisme qui s'en suit. C'est à cette époque-là qu'il se lie avec l'un des leaders de la révolte étudiante, Adam Michnick, auquel il va permettre, ainsi qu'à Jacek Kuron, de publier des textes sous des pseudonymes dans *Wiez*. Ces pseudonymes vaudront d'ailleurs quelques interrogatoires policiers à la rédaction de la revue... Tadeusz Mazowiecki abandonne définitivement le Parlement en 1971 n'y voyant plus aucune possibilité d'agir.

Quelques années plus tard, en 1976, plusieurs intellectuels d'opposition, parmi lesquels Jacek Kuron et Adam Michnik, créent le KOR (Comité de défense des travailleurs). Tadeusz Mazowiecki sympathise avec cette initiative, appuie des grévistes de la faim, aide les ouvriers victimes de la répression à Radom. Il prend une part active aux *« universités volantes »*, organisées en marge de l'enseignement officiel. En 1980, il saute le pas qui sans doute le conduira, neuf ans plus tard, au poste de premier ministre : il prend

l'initiative de l'appel des soixante-quatre intellectuels à soutenir les grèves de Gdansk, appel qu'il va livrer lui-même avec Geremek aux chantiers navals.

Arrêté et interné

Son rôle crucial de conseiller de Solidarité en 1980-1981 le place au premier rang de ceux qui, la nuit du 13 décembre, seront arrêtés et internés. Une rumeur le fait passer pour mort au début de l'état de guerre, au point que l'on publie sa nécrologie en Occident et que sa famille à Varsovie — veuf deux fois à la fin des années 40 et en 1970, il a trois fils qu'il a élevés pratiquement seul — le pense réellement perdu. Libéré au bout d'un an, il reprend un poste de rédacteur à *Wiez* qu'il avait laissé pour diriger l'hebdomadaire de Solidarité et écrire dans la presse clandestine.

Jamais, tout au long de ces années, remarquent ses amis, Tadeusz Mazowiecki n'aura accepté de sacrifier ses principes, prenant parfois le risque de se retrouver isolé. Deux épisodes récents illustrent le courage politique dont il peut être capable : en mai 1988, lorsque les grèves qui ont éclaté aux chantiers navals de Gdansk s'essoufflent et que Lech Walesa décide qu'il faut abandonner la partie, Tadeusz Mazowiecki est le seul à aller l'aider sur le terrain à convaincre ces jeunes grévistes désespérés et au bout du rouleau de sortir dignement des chantiers. Il parle avec émotion de cet événement qui l'a mis en contact avec la jeune génération de travailleurs, dont certains sont en larmes, et l'a profondément marqué. Un an plus tard, en avril dernier, il se rebelle contre la direction de Solidarité, en particulier contre Lech Walesa et Bronislaw Geremek, qu'il accuse de sélectionner les candidats aux élections de juin de façon non démocratique. Il refuse donc de se présenter au Sénat ou à la Diète et se prépare à une traversée de désert qui finalement aura été de courte durée. Cette attitude lui a en tout cas gagné le respect de nombreux militants de base de Solidarité.

D'une grande courtoisie et d'un naturel pudique — comme le maréchal Pilsudski (1), font remarquer les vieux Polonais, — il ne recherche pas la publicité, évite les déclarations retentissantes et les réceptions diplomatiques, ce qui explique qu'il ne soit pas aussi connu en Occident que le professeur Geremek, mieux rompu que lui au maniement des médias. Sa simplicité, son humour posé, sa sincérité lorsqu'il s'efforce d'expliquer les innombrables méandres de la politique polonaise, en font pourtant un interlocuteur passionnant et attachant.

Sa longue expérience n'a pas placé Tadeusz Mazowiecki à l'abri du doute, comme en témoigne un éditorial publié le 14 juillet dernier dans l'hebdomadaire de Solidarité, en réponse à la proposition d'Adam Michnik de nommer un premier ministre de Solidarité à la tête d'un gouvernement de coalition. Tadeusz Mazowiecki y émet les plus grandes réserves, présente les risques qu'encourrait Solidarité dans une telle aventure, alors qu'un programme pour sortir de la crise économique n'a pas encoré été élaboré. C'est *« une idée risquée »*, écrit-il. Un mois plus tard pourtant, Tadeusz Mazowiecki accepte de relever le défi.

SYLVIE KAUFFMANN.

(1) Maréchal et homme d'Etat qui joua un rôle déterminant, au lendemain de la première guerre mondiale, dans la restauration de l'Etat polonais.

Plus de deux mois de crise politique

— **4 et 18 juin** : les élections législatives « semi-démocratiques », fruit de la « table ronde » pouvoir-opposition, se soldent par une débâcle du Parti communiste (POUP), qui surprend même Solidarité par son ampleur. Grâce aux accords de la « table ronde », le POUP conserve le plus grand nombre de députés à la Diète, mais doit, pour avoir la majorité absolue, compter avec les élus de deux petits partis, alliés jusque-là dociles, le Parti paysans (ZSL) et le Parti démocrate (SD).

Entre les deux tours, M. Walesa écarte l'idée d'une participation de Solidarité au gouvernement.

— **20 juin** : l'un des responsables du ZSL, M. Kozakiewicz, avertit que son parti rompra probablement l'alliance avec le POUP sur des questions précises, comme l'agriculture.

— **30 juin** : après avoir consulté le ZSL et le SD sur ses chances d'élection par une majorité de parlementaires, le général Jaruzelski annonce qu'il renonce à se présenter à la présidence de la République et propose à sa place le général Kiszczak.

— **18 juillet** : le général Jaruzelski change d'avis et déclare qu'il sera candidat. Le lendemain, le Parlement l'élit président de la République à une seule voix de majorité.

— **26 juillet** : le chef de l'Etat confie au responsable de Solidarité rurale que les voisins socialistes de la Pologne ne toléreraient pas qu'il laisse Solidarité former un gouvernement.

— **29 juillet** : M. Mieczyslaw Rakowski, premier ministre démissionnaire, succède au général Jaruzelski au poste de premier secrétaire du POUP. Le comité central du POUP remanie les instances dirigeantes du parti en éliminant plusieurs personnalités réformatrices et en nommant des conservateurs.

— **1er août** : la libération des prix agricoles, dernière décision du gouvernement Rakowski, entre en vigueur, entraînant des hausses vertigineuses des prix de détail et des mouvements de grèves.

— **2 août** : le général Kiszczak est nommé premier ministre. Il propose à Solidarité d'entrer au gouvernement et essuie un refus.

— **7 août** : M. Lech Walesa appelle le ZSL et le SD à former un gouvernement avec Solidarité. Les tentatives du général Kiszczak, dit-il, ne font qu'*« aggraver la crise de confiance et confirmer les craintes de la société que rien n'a changé »*.

— **8 août** : le SD et le ZSL réagissent très prudemment et demandent un peu plus de temps pour examiner la proposition de M. Lech Walesa. Le ZSL souligne sa préférence pour une *« large coalition »*, qui inclurait Solidarité et des communistes.

— **9 août** : le POUP accuse Solidarité et Lech Walesa de chercher à déstabiliser le pays en provoquant une crise gouvernementale. Le ZSL est de plus en plus divisé sur l'alliance avec le POUP ou avec Solidarité. Des grèves se poursuivent en plusieurs endroits.

— **10 août** : le chef du groupe parlementaire du ZSL, M. Bentkowski, rencontre le général Kiszczak et l'informe des exigences de son parti dans un éventuel gouvernement avec le POUP (cinq ministères au lieu de quatre). Parallèlement, il entame des pourparlers avec Solidarité.

— **13 août** : M. Lech Walesa se rend de Gdansk à Varsovie pour y rencontrer le général Kiszczak, ainsi que les chefs du ZSL et du SD. Il repart le lendemain sans les avoir vus, mais déclare que *« Solidarité veut former un gouvernement sans communistes »*.

— **14 août** : M. Kiszczak annonce son intention de démissionner et propose que le chef de l'Etat choisisse le président du ZSL, M. Roman Malinowski, personnalité très proche du POUP, pour former un gouvernement.

Moscou multiplie les mises en garde contre les risques de déstabilisation.

— **15 août** : revenant sur ses déclarations de l'avant-veille, M. Lech Walesa se dit prêt à accepter que des postes-clés soient laissés aux communistes dans un gouvernement *« de responsabilité nationale »* qu'il veut bien diriger *« si la société le veut »*. Le général Jaruzelski invite les chefs des différents partis à se réunir pour sortir de l'impasse.

— **16 août** : le ZSL et le SD se prononcent en faveur d'un gouvernement de coalition avec Solidarité. Le groupe parlementaire de Solidarité décide de confier la formation du gouvernement à M. Lech Walesa. Celui-ci déclare qu'il ne sera pas candidat au poste de premier ministre, mais qu'il souhaite aider à former le gouvernement.

— **17 août** : le général Jaruzelski reçoit M. Lech Walesa et les dirigeants des Partis paysan et démocrate. Il accepte le principe d'un gouvernement de coalition selon la proposition de Solidarité. Pour le poste de premier ministre, M. Lech Walesa propose les noms de trois de ses proches collaborateurs : Jacek Kuron, Bronislaw Geremek et Tadeusz Mazowiecki. Celui-ci se rend au palais présidentiel.

— **18 août** : réunion du comité central du POUP à Varsovie. Le général Jaruzelski désigne le nouveau premier ministre.

Un PC profondément divisé

(Suite de la première page.)

« Je suis prêt », a-t-il ajouté, avant de poursuivre par des propos très conciliants sur la part qui serait réservée au POUP dans son gouvernement. *« Je ne fais que commencer les pourparlers, mais nous n'avons pas l'intention de rejeter le POUP dans l'opposition, dans la négation ; notre objectif c'est de collaborer. »* M. Mazowiecki n'a d'ailleurs pas exclu que les communistes disposent de plus de deux portefeuilles (défense et intérieur) dans ce gouvernement.

Ces quelques phrases étaient évidemment destinées à la consommation immédiate des membres du comité central du POUP, qui s'apprêtaient samedi à passer la journée en réunion plénière à huis clos. Selon toute vraisemblance, le président Jaruzelski a souhaité attendre la fin de ce plénum pour annoncer le choix du premier ministre, afin de ménager des susceptibilités déjà mises à rude épreuve depuis trois mois. Mais à moins d'une rébellion incontrôlable, on ne voulait pas croire, samedi matin à Varsovie, que le plénum pût renverser la situation dans la mesure où le premier secrétaire du POUP, M. Rakowski, était lui-même venu s'entretenir avec M. Mazowiecki dans l'après-midi.

« Un gouvernement dirigé par Solidarité ne pose pas de problème au groupe parlementaire du POUP », nous a assuré un député communiste réformateur. *« C'est l'aboutissement logique du résultat des élections. Espérons simplement que l'ancien rédacteur en chef de* Tygodnik Solidarnosc *sera meilleur que l'ancien rédacteur en chef de* Polityka *»*, a-t-il ironisé en faisant référence aux fonctions respectives de M. Mazowiecki et du dernier premier ministre en exercice, M. Rakowski.

Ce jugement donne une idée de l'atmosphère qui prévaut actuellement au Parti communiste au bord de l'effondrement et au sein duquel le groupe parlementaire a pris la tête d'une fronde contre le comité central, qu'il rend coupable de la débâcle électorale. Les secrétaires de cellule supplient maintenant la direction de convoquer un congrès anticipé qu'il considèrent comme *« la seule chance de survie du parti »*. Un jeune député fraîchement élu au secrétariat du comité central, M. Krol, parle de *« sida politique »* pour qualifier le mal qui a frappé le POUP. Le bureau politique s'est réuni vendredi pour préparer ce plénum, devant lequel il y a fort à parier que la tâche sera rude.

M. Mazowiecki et toute l'équipe de Solidarité, qui n'avaient pas eux-mêmes prévu une telle accélération des événements cet été, ne sont que trop conscients de ce qui les attend. Mais M. Mazowiecki veut être confiant : *« Plusieurs occasions historiques ont montré que les Polonais sont capables de trouver des solutions originales et novatrices. J'ai l'espoir que ce réflexe psychologique se produira précisément maintenant. »*

S. K.

POINT DE VUE

Le cercle vicieux de l'économie

par Jean Marczewski,
professeur honoraire
à l'université Paris I

L'ÉCONOMIE polonaise produit trop peu de biens et services marchands susceptibles d'être vendus à la population du pays ou exportés. En revanche, elle produit beaucoup trop de biens et services non marchands, tels que les investissements productifs, les armements non exportables, les services de l'armée et de la milice et ceux de très nombreux fonctionnaires de l'Etat et du parti dont la plupart ne contribuent nullement, même indirectement, à la production marchande et dont une forte proportion entrave même cette production par leurs interventions inopportunes rendant impossible le fonctionnement normal du marché.

Vu l'insuffisance des impôts directs sur le revenu, cette énorme production de biens et services invendables est financée essentiellement par l'impôt sur le chiffre d'affaires perçu sur les biens de consommation vendus à la population et par une émission monétaire qui n'est assujettie à aucun contrôle social et dépasse largement la valeur de la production marchande. Contrairement à ce qui se passe dans les économies de marché, l'écart inflationniste qui en résulte n'est pas résorbé immédiatement par les hausses des prix fixés par l'Etat, mais s'accumule sous la forme d'encaisses involontaires de la population qui alimentent le marché noir de produits de consommation et de devises étrangères. Les circuits officiels de ravitaillement sont littéralement vidés des produits le plus demandés. La part du marché libre et du marché noir dans le panier de la ménagère s'accroît. Le coût effectif de la vie augmente rapidement, en provoquant des revendications salariales et sociales de plus en plus violentes. La satisfaction, ne serait-ce que très partielle, de ces revendications alourdit les coûts de production et oblige l'Etat à accroître ses subventions aux productions déficitaires et à majorer les traitements et les pensions de ses fonctionnaires. Le déficit budgétaire et l'émission de monnaie non couverte par la production marchande croissent.

Pour mettre fin à ce cercle vicieux, le gouvernement procède, à des intervalles, qui, depuis 1970, tendent à se raccourcir, à des hausses générales des prix officiels. Celles-ci atteignent souvent et même dépassent 100 %. Les compensations de revenu offertes à certaines catégories sociales ne sont que partielles. Dans l'ensemble, la population s'appauvrit. Le contraste entre les privilégiés (militaires, miliciens, hauts fonctionnaires de l'Etat et du parti, profiteurs du marché noir, bénéficiaires de revenus provenant de l'étranger) et le reste du peuple s'accroît.

Une erreur impardonnable

Il est évident qu'aucune aide étrangère — fût-elle de 10 milliards de dollars comme en rêve M. Lech Walesa ne peut mettre fin définitivement à cette évolution néfaste, si elle n'est pas accompagnée d'une réduction massive de la production non marchande et d'une croissance rapide de la production des biens et services de consommation le plus demandés par la population ou exportables. Cela suppose, d'une part, la mise à la retraite anticipée — mais sans aucun des privilèges extraordinaires actuellement accordés à certaines catégories de retraités — d'environ 2 millions de personnes actives qui ne contribuent pas, même directement, à la production marchande. Cela nécessite, d'autre part, l'abolition de toutes les entraves juridiques et administratives à l'exercice libre des fonctions productives dans l'agriculture, l'industrie et les services par les individus et les sociétés privées, la libération de tous les prix et rénumérations, la transformation des entreprises d'Etat en sociétés par actions mixtes et indépendantes de l'administration.

Les deux actions, celle de la réduction de la production non marchande et celle de développement de la production marchande, doivent être menées simultanément. De ce point de vue, la libération récente des prix alimentaires est une erreur impardonnable, puisque rien n'a été fait jusqu'à ce jour pour freiner l'émission de monnaie « vide » qui finance la production non marchande. Il est évident que, dans ces conditions, la libération des prix s'exprimera et s'exprime déjà, par une hausse violente avec tous les effets cumulatifs décrits ci-dessus.

Mais politiquement, il est beaucoup plus facile de libérer les prix, ce qui ne pose qu'un problème de doctrine — et la doctrine ne compte plus dans les pays communistes — que de mettre fin aux fonctions rémunérées des membres de la nomenklatura grande et petite.

هكذا من الأصل

Europe

Le 21e anniversaire de l'invasion de la Tchécoslovaquie

« Ils sont allés tuer la vérité »

A l'occasion de l'anniversaire de l'intervention armée des forces du pacte de Varsovie à Prague, dans la nuit du 20 au 21 août 1968, M. Lubomir Feldek, écrivain slovaque, nous a fait parvenir le texte d'une intervention qu'il a présentée, le 16 mai 1989, à Budmerice (Slovaquie), lors d'un séminaire organisé par la revue *Slovenske Pohl'ady*. Artiste éminent, M. Felek n'a rien d'un dissident dans son pays puisqu'il est membre du présidium de l'Union des écrivains tchécoslovaques. Il a joint à son texte, dont nous publions ci-dessous de larges extraits, un poème rédigé au lendemain de l'invasion par le poète soviétique Evgueni Evtouchenko, dans les circonstances qu'il relate.

« Il y a une vertèbre dont l'état d'abandon menace l'édifice de notre littérature depuis vingt ans : le 21 août 1968.

» Non que nous n'ayons pas réagi sur le moment, lorsque l'événement nous a frappés. Des millions de gens exprimèrent alors ce qu'ils ressentaient, au moins par leurs signatures — et qui était poète a écrit un poème. (...)

» Vinrent ensuite vingt longues années au cours desquelles ce thème est devenu un tabou dur comme du béton. Pas un seul mot dans la presse qui aurait contredit la version officielle alléguant l'intervention de la contre-révolution internationale. A telle enseigne qu'on n'osait même plus écrire le mot « dubcek » avec un petit « d » (1). (...)

» Le 21 août 1968 a été un traumatisme pour nous, certes, mais aussi pour la société et la littérature d'Union soviétique. C'est là aussi un thème tabou, une vertèbre abandonnée, et les écrivains soviétiques prennent eux-mêmes conscience du fait que parler de ce thème est une condition de leur propre santé littéraire. (...)

» Déjà Vladimir Vyssotski avait écrit : *J'ai bien serré le poing devant ces abrutis,*

Je ne m'en suis pas distingué ne serait-ce qu'un peu Budapest pourtant aurait dû me faire souffrir
Et Prague faire éclater mon cœur. »

» On savait qu'Evtouchenko avait envoyé un télégramme de protestation en août 1968. La première semaine d'avril de cette année, Evtouchenko est revenu en Tchécoslovaquie. Et nous étions curieux de savoir ce qu'il ajoute aujourd'hui à son télégramme.

» Naturellement, même s'il vient d'un endroit o0 les moteurs de la glasnost tournent plus vite que chez nous, il serait indigne d'attendre de lui qu'il dise à notre place ce que nous avons le devoir de dire nous-mêmes. Indigne et incorrect. La perestroïka implique, entre autres, la notion que la révolution ne s'exporte pas.

» Pourtant, les paroles qu'Evtouchenko considérait comme indispensables, il n'a pas oublié de les dire à Prague.

» Dans une discussion avec le public, par exemple, il a affirmé que, en plus de son télégramme, il avait aussi écrit un poème *les Tanks roulent dans Prague*, qu'il considère comme l'un de ses « *enfants chéris* ». Après la soirée, en petit comité, il n'a pas hésité à évoquer les circonstances qui ont donné naissance à ce poème : « *Début août*, racontait-il, *j'étais chez Chostakovitch, et voici à peu près les propos que nous avons tenus :*

» — *Dimitri Dimitrievitch, pourquoi, vous qui êtes un compositeur si génial, composez-vous toutes sortes d'œuvres de célébration, d'odes, etc. ?*

» — *Ils m'ont brisé. Les mots ne sont pas importants. C'est la musique qui compte, et en musique je ne mens pas.*

» — *Pourtant vous donnez à la jeunesse un exemple d'immoralité. Si un génie comme vous fait cela.*

— » *Je répète que je suis brisé. Regardez cette lettre de l'intelligentsia soviétique dans laquelle il y a une condamnation brutale de ce qu'a fait l'intelligentsia tchécoslovaque.*

— » *Le 23 août*, poursuivait Evtouchenko, *j'ai écrit le poème* les Tanks roulent dans Prague. *Il n'a jamais paru chez nous, je l'ai récité x fois à des amis, lors de diverses manifestations, de concerts.* »

» Lorsque j'ai traduit ce poème en Slovaque, je ne pouvais pas ne pas penser à mon propre poème *les Heures des frères miséricordieux*, que la revue *Slovenske Pohl'ady* a réussi à encore publier en décembre 1968. J'ai écrit ce poème au moment même où Evtouchenko écrivait le sien, et il commence par une pensée très proche de la sienne :

Ils sont allés tué la vérité,
c'était l'air qu'on respire
Mais c'est le sang des enfants
qu'ils ont fait jaillir

» *Les pensées des poètes se ressemblent, même à des milliers de kilomètres.* »

(1) « Petit chêne » en tchèque.

Un poème d'Evtouchenko

« Les tanks roulent sur Prague »

Voici, légèrement abrégé, le poème écrit par Evgueni Evtouchenko, le 23 août 1968 :

Les tanks roulent sur Prague
dans le sang crépusculaire de [l'aube.
Les tanks roulent sur la vérité,
qui n'est pas le journal.
Les tanks roulent sur la tentation
de ne pas vivre sous la coupe des [tampons.
Les tanks roulent sur les soldats,
assis à l'intérieur de ces tanks.
Mon Dieu, comme c'est ignoble !
Dieu, quelle décadence !
Les tanks — sur Jean Hus,
Pouchkine et Petöfi.
Qui comprenait les motifs
de ce fouet motorisé ? [...]
Comment dois-je vivre, comme [avant,
si, comme des rabots,
les tanks roulent sur l'espoir.
Et ce sont les tanks de ma patrie.
Avant de mourir
quoi qu'on en dise — ça m'est [égal
je m'adresse à mes descendants
avec une seule prière :
que l'on écrive simplement sans [sanglots
sur ma tombe la vérité :
« Ecrivain russe. Ecrasé
par des tanks russes à Prague. »

SUISSE

Un avion plus confortable pour les ministres ?

BERNE
de notre correspondant

La Suisse a beau être l'un des pays les plus riches de la planète, les moindres dépenses, du moins les plus voyantes, sont passées au peigne fin. Ainsi, il aura fallu plusieurs années de tergiversations pour que le gouvernement helvétique se résolve enfin à se doter d'un avion plus confortable et plus rapide pour ses déplacements. Son choix, annoncé au lendemain de sa réunion hebdomadaire du 16 août, s'est porté sur le triréacteur Falcon DA-900 de la firme française Dassault.

La décision gouvernementale n'est cependant pas encore définitive. Dans un premier temps, l'appareil sera loué auprès d'une entreprise suisse de transports aériens, et ce n'est qu'après une période d'essai de trois ans que le Conseil fédéral se prononcera sur un éventuel achat du Falcon...

Jusqu'ici, le gouvernement suisse s'était contenté d'un bimoteur à hélices, le Beachcraft Super King Air, dont la presse n'a cessé de décrire les inconvénients. Son faible rayon d'action mettait Lisbonne et Oslo hors de sa portée. De plus, les ministres ne pouvaient même pas se tenir débout et devaient en sortir à reculons. Par rapport à ce « *vieux coucou* », comme l'ont appelé certains journaux, le Falcon permet de rallier toutes les destinations européennes en quelques heures et sans escale avec douze et quatorze passagers à bord et une vitesse de croisière de 840 kilomètres à l'heure.

Cet avion permettra aux ministres de se déplacer plus facilement, surtout en Europe, tout en manquant le moins possible les réunions du cabinet à Berne, a fait valoir le port-parole du Conseil fédéral.

La location de l'appareil coûtera environ 3 millions de francs suisses par an, alors que son acquisition immédiate aurait entraîné une dépense de l'ordre de 40 millions. Le débat n'est pas clos pour autant puisque le Parlement, qui tient les cordons de la bourse, aura finalement le dernier mot de l'examen du budget.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Prague dénonce la résolution de la Diète polonaise

Prague. — Les deux Chambres du Parlement ont dénoncé, vendredi 18 août, comme une « *brutale ingérence dans les affaires intérieures de la Tchécoslovaquie* » la résolution adoptée la veille par la Diète polonaise condamnant l'intervention à Prague au mois d'août 1968 des forces du pacte de Varsovie (*le Monde* du 19 août). Cette résolution, estiment les parlementaires tchécoslovaques, exprime « *une opinion incompétente sur les événements survenus en Tchécoslovaquie en 1968* ».

L'hebdomadaire *Tribuna* a, d'autre part, accusé des militants venus de Pologne et de Hongrie (où le PC a également condamné l'invasion de 1968) de participer « *activement* » à des projets d'agitation à l'occasion du vingt et unième anniversaire de l'intervention des forces du pacte de Varsovie. Il estime que les récents voyages effectués par Adam Michnik, l'un des théoriciens de Solidarité, à Moscou et à Budapest, font partie de cette « *stratégie coordinatrice* ».

A l'occasion de ce même anniversaire, le gouvernement a mis en garde les touristes et les journalistes étrangers contre les dangers qui les menacent en cas d'incidents. « *Nous avons recommandé aux ambassades de dire à leurs ressortissants de ne participer à aucune manifestation illégale* », a déclaré un porte-parole du ministère des affaires étrangères, soulignant que les autorités ne pouvaient en particulier garantir la sécurité des journalistes courant les manifestations. — *(UPI, AP.)*

HONGRIE

Grève d'avertissement

Budapest. — Environ la moitié des salariés ont suivi vendredi 18 août un appel du Conseil central des syndicats hongrois (SZOT) pour une grève générale d'avertissement ne dépassant pas trente minutes, a annoncé le comité central de grève de SZOT, cité par l'agence hongroise.

Le mouvement a été déclenché dans toute la Hongrie pour protester contre des augmentations de 6 % du prix des produits à base de viande, qui doivent intervenir lundi prochain et en septembre.

Selon un porte-parole du gouvernement hongrois, la hausse de 6 % se traduit par une augmentation de 0,1 point de l'indice annuel des prix à la consommation. Le gouvernement a tenu compte de cette hausse de prix établie dans ses prévisions sur l'indice des prix à la consommation, a-t-il ajouté.

En décembre dernier, le gouvernement hongrois avait prévu pour 1989 une inflation entre 12 % et 15 %. En réalité, le taux d'inflation avait déjà atteint 15 % fin juin, selon MTI. — *(AFP).*

● **Incident à la frontière entre les deux Allemagnes.** — La RDA a fait état, vendredi, d'une « *grave provocation* » qui s'est déroulée dans la nuit du jeudi 17 au vendredi 18 août, à partir du territoire de la RFA, contre le village frontalier est-allemand de Wahlhausen, dans le district d'Erfurt (sud-ouest de la RDA). Selon l'agence officielle est-allemande ADN, deux hommes ont tiré environ cinquante balles en direction d'installations frontalières, contre des immeubles et contre l'église de ce village, près de la frontière interallemande, « *menaçant sérieusement la vie et la santé des habitants du village et des gardes-frontières* ». — *(AFP.)*

● **URSS : constitution de l'Union démocrate-chrétienne de Russie.** — L'Union démocrate-chrétienne de Russie, un « nouveau parti politique d'inspiration chrétienne », a été créée, lundi 7 août, à Moscou, a annoncé M. Alexandre Ogorodnikov, membre de son conseil de coordination. D'autres groupes ou partis démocrates-chrétiens existent déjà au Caucase, en Biélorussie et dans les républiques baltes. Seize personnes, dont quatre prêtres de l'Eglise orthodoxe russe, ont été nommées au nouveau conseil de coordination. A l'issue de la conférence constitutive, le 8 août, des miliciens ont fait irruption à la rédaction du *Bulletin de la communauté chrétienne* et interpellé un de ses rédacteurs, Igor Kalinitchev, qui a été retenu deux heures.

Diplomatie

Londres et Buenos-Aires vont reprendre le dialogue

La Grande-Bretagne et l'Argentine ont annoncé vendredi 18 août, dans un communiqué conjoint, que des négociations directes se tiendront les 17 et 18 octobre prochain à Madrid, indique l'Agence France-Presse. C'est là le résultat de la rencontre qui s'est tenue à New-York, ces trois derniers jours, entre les représentants des deux pays. L'objectif final du dialogue réamorcé est la normalisation des relations diplomatiques et commerciales entre deux pays qui s'étaient livrés, en 1982, à propos des îles Malouines (Falkland), une guerre de dix semaines qui avait fait un millier de morts.

Les entretiens bilatéraux qui se sont déroulés à New-York sont les premiers à ce niveau entre les deux Etats, depuis la précédente tentative de rapprochement organisée à Berne, en 1984, qui avait échoué sur la question de la souveraineté de l'archipel. D'ores et déjà, le dialogue va être facilité entre les deux chancelleries : les diplomates auront un accès direct au ministère des affaires étrangères de leur pays d'accréditation et pourront se servir des canaux diplomatiques directs (valise ou télex). Les deux parties sont également convenus que les problèmes relatifs à la pêche seraient envisagés lors des prochaines discussions (les Argentins reprochent aux Britanniques la concession abusive de droits d'exploitation dans l'Atlantique sud).

Les forces politiques d'opposition des deux pays ont diversement salué ce processus de rapprochement lancé par le nouveau président argentin, Carlos Menem. En Grande-Bretagne, les travaillistes ont qualifié l'événement d'« *historique* ». En Argentine, en revanche, un responsable du Parti radical de l'ex-président Alfonsin a estimé qu'il s'agisssait là d'une « *acceptation plate et sans détours de la stratégie du Royaume-Uni* », nous indique notre correspondante à Buenos-Aires.

M. Christian Prettre ambassadeur à Oslo

M. Christian Prettre a été nommé ambassadeur à Oslo en remplacement de M. Philippe Peltier, a annoncé, vendredi 18 août, le ministère des affaires étrangères.

[Né en 1938, agrégé d'histoire et ancien élève de l'ENA, M. Prettre a commencé sa carrière dans l'enseignement. Il a rejoint le Quai d'Orsay en 1967. Il a été notamment en poste à Londres (1970-1973), détaché au secrétariat pour les questions de coopération européenne (1973-1975), au service information et presse du ministère des affaires étrangères (1975-1978), détaché au secrétariat des anciens combattants (1978-1982). Après une année à l'Institut des hautes études de défense nationale, il est revenu à l'administration centrale au service des Français à l'étranger (1982-1983). Depuis 1983, il était directeur général adjoint des relations culturelles, scientifiques et techniques.]

Amériques

Imposante manifestation à Lima

Une vague de grèves paralyse le Pérou

Une manifestation imposante, mais pacifiste, de grévistes — ouvriers, mineurs, employés du secteur public — a parcouru, vendredi 18 août, le centre de la capitale, jusqu'au Parlement, où un cahier de revendications a été déposé.

LIMA
de notre correspondante

Une vague de grèves paralyse le pays : huit mille médecins du secteur public ont débrayé il y a quatre-vingts jours, abandonnant même le service des urgences. Cent mille mineurs, deux cent mille ouvriers de la construction et quarante mille employés bancaires leur ont emboîté le pas. Et, dans les prochains jours, les secteurs du textile, du pétrole, de l'administration, de l'enseignement, de d'agriculture, seront touchés à leur tour. L'hyperinflation de près de 6 000 % frappe toutes les catégories.

La grève générale et indéfinie des mineurs préoccupe tout spécialement le gouvernement. Elle représente, chaque jour, un manque à gagner de 5 millions de dollars. En 1988, les grèves de juillet-août et d'octobre-décembre ont déjà entraîné un manque à gagner de 500 millions de dollars, faisant chuter de 27 % la production de cuivre et de plomb, de 25 % celle d'argent et de 21 % celle de zinc, par rapport à l'année précédente. C'est un coût très élevé pour un pays minier qui obtient plus de la moitié de ses devises grâce à ce secteur. Il le sera d'autant plus cette année si la grève se prolonge, parce que la plupart des prix des minerais sont en hausse.

Les revendications des mineurs, sidérurgistes et métallurgistes sont les mêmes que l'année dernière : il s'agit d'imposer aux chefs d'entreprise — secteurs public et privé — une négociation collective et nationale du cahier de revendications présenté par la fédération, qui exige, entre autres, une augmentation des salaires jusqu'à couvrir le coût du panier de la ménagère (quatre fois plus élevé), ainsi que de meilleures conditions de travail et de vie. Comme l'a reconnu le président de la Chambre des députés, M. Fernando Leon de Vivero, qui a reçu une délégation des mineurs, ceux-ci vivent comme dans une « *porcherie* ».

La fédération rappelle que cent mineurs meurent chaque année à cause d'un accident de travail, qu'un mineur sur quatre est atteint de silicose, le mal des mines qui ronge les poumons, et que leur espérance de vie est de quarante ans seulement.

Les chefs d'entreprise rejettent le principe d'un accord global, car les différentes mines montrent de grandes disparités économiques, et les accords bilatéraux syndicat-entreprise sont plus avantageux. Ils ont émis une pluie de recours judiciaires qui ont d'ailleurs été jugés en leur faveur.

Les mines restent vulnérables

De leur côté, les mineurs ne veulent pas transiger malgré l'occupation militaire de la plupart des gisements et l'arrestation de leurs dirigeants : « *Nous disons aux patrons qu'un millier de mineurs détenus, une centaine de blessés par balles ou plombs, de congédiés ou de poursuivis par la justice, et treize dirigeants assassinés, parmi eux le secrétaire général de notre fédération, Saul Cantoral, ne sont pas parvenus à écraser notre lutte et ne parviendront à rien d'autre qu'à renforcer notre décision de triompher au prix de n'importe quel sacrifice.* »

D'après les statistiques de la fédération, 85 % des mineurs sont en grève depuis le 14 août, mais, si l'on s'en tient aux statistiques officielles, 70 % aurait repris le travail.

Ce secteur de pointe de l'économie péruvienne est d'autant plus vulnérable qu'il est la principale cible des terroristes du Parti communiste sentier lumineux : depuis 1980, les attentats contre les mines, ou contre ENAFER, l'entreprise publique de chemin de fer qui transporte le minerai des Andes vers la capitale, ont entraîné une perte de 500 millions de dollars. Depuis janvier 1989, 38 incursions terroristes ont causé des dégâts pour 12 millions de dollars, et 15 de manque à gagner. Les attaques ont deux buts : paralyser la production d'une part, et pourvoir au ravitaillement d'aliments, de médecine et de dynamite, de l'autre. Comme l'a admis M. Luis Rodriguez Mariategui, président de la Société des mines, les propriétaires des gisements n'hésitent d'ailleurs pas à payer les « *bons révolutionnaires* » pour ne pas être attaqués.

Le boom du prix des minerais *(lire page 15 notre rubrique « Matières premières »)* aurait pu permettre un regain de prospérité pour le pays, car la valeur des exportations minières, en 1989, devrait être supérieure à 2 milliards de dollars. Ce record ne sera possible que si les conflits sociaux et les attaques terroristes ne se conjuguent pas pour saper la production pour la deuxième année consécutive.

NICOLE BONNET.

ÉTATS-UNIS

« A vos livres, fixe »

WASHINGTON
correspondance

La lecture n'a jamais fait de mal à personne. Pourquoi les militaires ne s'y mettraient-ils pas ? C'est ce que s'est demandé le général commandant le corps d'élite des marines, en recommandant à ses hommes la lecture d'une liste d'ouvrages. « *Un marine combat mieux quand il a l'esprit éveillé* », a déclaré l'officier, qui assure avoir lu les trois mille livres de sa bibliothèque personnelle.

Mais il n'y aura pas de « corvée de lecture », s'ajoutant à celle de latrines ou d'épluchure des patates : les marines sont simplement invités à lire pendant l'année un certain nombre de livres selon leurs grades : de deux à quatre pour les recrues et les sous-officiers ; de trois à six pour les officiers. Apparemment, un sergent ne lira pas les mêmes livres que son capitaine, ni un commandant ceux recommandés à un général. Aucune punition cependant n'est prévue pour ceux qui enfreindraient cette recommandation. Préserver la hiérarchie et ne pas trop perturber, ou trop vite, l'esprit des soldats : telle a été la préoccupation essentielle.

En fait, l'entraînement très dur des marines n'exclut pas la formation de l'esprit. Il existe peu de marines comme celui de l'histoire bien connue, et naturellement apocryphe, répondant à quelqu'un qui lui offrait un livre : « *Merci, j'en ai déjà un.* »

Evidemment, les cent quatre-vingt-douze livres sélectionnés sont plutôt des romans dont les héros sont des militaires, ou bien des ouvrages d'érudition sur l'art de la guerre à travers les âges ; on trouve également des livres sur les techniques de la guérilla. Peu de ces textes glorifient la guerre. On trouve, d'ailleurs, quelques réflexions de l'ennemi et, bien entendu, sur l'échec du Vietnam, à commencer par l'ouvrage du général Giap, *Comment nous avons gagné la guerre.*

Ainsi les guerriers partant à l'assaut n'auront-ils plus seulement désormais dans leur giberne la Bible, quelques « comics » ou des livres de poche de médiocre qualité, mais aussi Thucydide et Clausewitz...

HENRI PIERRE.

● **CUBA : un dissident laissé libre de choisir son avocat.** — Le ministre cubain de la justice, le général Juan Escalona, a autorisé le dirigeant d'une organisation *(illégale)* des droits de l'homme à choisir son avocat pour le procès qui va s'ouvrir contre lui, ont annoncé des proches du détenu, vendredi 18 août. M. Elizardo Sanchez Santa Cruz avait été arrêté avec deux autres militants, le 6 août dernier, pour avoir qualifié d'« *assassinats* » l'exécution de quatre officiers cubains mêlés au trafic de drogue récemment mis à jour. — *(AFP.)*

● **GUATEMALA : neuf paysans d'une patrouille de défense civile tués par la guérilla.** — Neuf membres d'une patrouille paysanne de défense civile ont été tués jeudi 17 août à La Providencia, localité située à une centaine de kilomètres au nord de la capitale, ont annoncé vendredi les forces armées. Par ailleurs, l'armée guatémaltèque a déclaré avoir tué un commandant de la guérilla lors d'une mission de représailles (à 70 kilomètres au sud de la capitale), après l'enlèvement par les rebelles de l'un des chefs de la police antidrogue. — *(UPI.)*

Proche-Orient

La bataille des cartes magnétiques à Gaza

La direction de l'intifada tente de faire échec à l'instauration d'un permis d'entrer en Israël

Depuis le vendredi 18 août, les Palestiniens de la bande de Gaza sont soumis à de nouvelles mesures contraignantes : une carte magnétique distribuée par les autorités israéliennes et sans laquelle il leur est interdit de pénétrer en territoire israélien.

GAZA
de notre envoyé spécial

Sagement alignés, un numéro d'ordre de passage à la main, des centaines de Palestiniens se pressent à l'entrée des bâtiments de l'administration israélienne à Gaza. File résignée et silencieuse qui, à l'ombre des auvents de toile et sous la surveillance de soldats en armes, serpente d'un bureau à l'autre. C'est une course d'obstacles serrée où, à chaque étape, les ordinateurs de l'administration territoriale de la bande de Gaza vont passer au crible la situation des intéressés : contrôle fiscal, contrôle de police, contrôle de la sécurité militaire puis arrêt photo.

Entamé dès l'aube, le circuit peut durer de cinq à sept heures. En fin de parcours, et seulement en cas de sans-faute, c'est-à-dire s'ils n'ont de passé ni criminel ni politique à se reprocher, les résidents du territoire de Gaza se voient remettre un précieux document, une carte magnétique, bleu, vert, rose : le document, obligatoire à partir du vendredi 18 août, pour tout Palestinien de seize à soixante ans désireux de se rendre en Israël, que ce soit pour y travailler, se faire soigner ou toute autre raison.

En apparence, ce n'est qu'un petit carré de plastique anodin. Mais, dans l'histoire de l'occupation de Gaza par les Israéliens, il marquera peut-être un grand tournant. Car c'est bien la première fois, depuis 1967, que les Palestiniens d'un des deux territoires occupés par l'Etat hébreu – les résidents de Cisjordanie ne sont pas concernés – doivent être munis d'un document spécifique pour se rendre en Israël. Jusqu'à présent, l'entrée était libre. La portée de la mesure va au-delà du simple contrôle administratif ou policier. Que les partisans du Grand Israël – ceux qui prônent l'intégration définitive des territoires dans l'ensemble israélien – le reconnaissent ou non, ce document de voyage, plus encore que l'imposant barrage de l'armée à l'entrée de Gaza, rétablit avec éclat la « ligne verte » qui marquait la frontière d'avant *1967 (1)*.

La symbolique n'a pas échappé à certains Palestiniens. Ils ont immédiatement qualifié le fameux document de voyage de *« visa »*. Un *« visa »* pour franchir la ligne : en fait d'intégration, on saurait difficilement mieux marquer qu'Israël et le territoire de Gaza restent deux entités bien distinctes – humainement et politiquement.

L'instauration du « permis d'entrée en Israël » a été décidée il y a deux mois. Officiellement, seuls ont été invoqués des motifs de sécurité. La police venait d'annoncer que plusieurs attentats, notamment l'enlèvement de deux soldats dans le sud du pays, avaient été commis par des Palestiniens venus de Gaza. A Ashdod, Ashkelon, les villes israéliennes voisines du territoire, la colère grondait. Les autorités redoutaient que l'intifada ne s'installe au-delà de la ligne verte, autrement dit que les incident se multiplient à l'intérieur même d'Israël.

« Il fallait faire quelque chose du strict point de vue de la sécurité, contrôler l'identité des gens se rendant en Israël, exclure les éléments dangereux ; après tout, c'est un peu comme les règles de l'immigration en France », explique le général Arye Schifman, chef de l'administration territoriale à Gaza. La mesure est aussi politique, laisse-t-il entendre : *« Beaucoup d'Israéliens réclamaient un bouclage complet de Gaza, disant qu'il fallait mettre un terme à cette intifada de luxe »* par des Palestiniens qui vont le matin gagner leur vie en Israël et, de retour à Gaza l'après-midi, lancent des pierres contre les Israéliens. Les partisans du bouclage disaient : *« Qu'on interdise aux Palestiniens de venir gagner leur pain en Israël et le soulèvement s'arrêtera rapidement. »*

Ce n'était pas du goût d'une – petite – fraction du patronat israélien dont les activités – textile, construction, restauration – reposent largement sur la main-d'œuvre de Gaza. Ce n'était pas non plus le souhait des responsables de l'administration territoriale : ils redoutaient une explosion dans le territoire si le marché du travail israélien devait être hermétiquement fermé *aux quelque 50 000 (2) Gazans* allant chaque jour travailler de l'autre côté de la « ligne ». Mais il fallait tout de même faire comprendre aux Palestiniens, indique le général Schifman, que *« travailler en Israël reste pour eux un privilège »*. Ce que le général ne dit pas, c'est que l'opération permis d'entrée fait aussi, surtout, partie de ces pressions et mesures de reprise en main de la population palestinienne pour étouffer le soulèvement dans les territoires.

Un pari ambitieux

C'est bien ainsi que le comprend la Direction unifiée de l'intifada (qui regroupe toutes les tendances de l'OLP). Tout comme les islamistes du mouvement Hamas, elle entend transformer l'affaire des cartes en bataille politique et épreuve de force avec le pouvoir *israélien. L'objectif est de faire revenir* le gouvernement sur sa décision. Depuis plusieurs semaines, tracts et bombages sur les murs promettent de *« punir »* tous les Palestiniens qui iraient chercher leur carte. Les militants des comités de l'intifada ont patrouillé, fouillé, dressé leurs propres barrages de rue pour reprendre les permis d'entrée déjà distribués – ils en auraient récupéré un sur dix. *Les Israéliens disent qu'il y a eu des* violences ; les nationalistes affirment que la récupération se fait en douceur et que la population collabore d'autant plus volontiers que nombre de Gazans ont subi diverses pressions pour aller chercher un permis d'entrée.

En deux mois, l'administration affirme avoir délivré près de 60 000 permis. Devant *« l'afflux des demandes »*, elle a décidé de poursuivre la distribution des cartes magnétiques – il en coûte 20 shekels (près de 80 F) à chaque candidat. *« Nous allons encore en distribuer 30 000 ou 40 000 »*, affirme le général Schifman. Réplique de la direction de l'intifada : un mot d'ordre, sans précédent, interdisant à la population de Gaza de se rendre en Israël jusqu'au début septembre. A cette date, les nationalistes se font fort de s'être fait remettre tous les permis distribués à Gaza.

Un responsable de comité explique : « En soi, nous n'avons rien contre le fait que les gens aillent travailler en Israël ; mais dans la mesure où l'opération de l'administration vise directement à exercer une pression sur l'intifada, c'était un défi auquel il fallait répondre. (...) Il va falloir se débrouiller, se serrer la ceinture et, avec l'assistance de l'OLP, aider ceux dont le revenu dépend d'un travail en Israël. »

Compte tenu de l'extrême dépendance économique de Gaza à l'égard d'Israël et du peu de ressources offertes par le seul territoire, la direction nationaliste paraît s'être engagée dans un pari ambitieux. L'issue de la bataille en dira long sur l'humeur de la population locale et la capacité de mobilisation et d'encadrement des militants – en somme, sur l'état du soulèvement palestinien.

ALAIN FRACHON.

(1) Gaza était alors sous occupation égyptienne

(2) La population du territoire est évaluée à quelque 700 000 habitants.

● **Le sort des deux soldats israéliens enlevés au Liban.** – Le ministre israélien de la défense, Itzhak Rabin, a confirmé, vendredi 18 août, que le cheikh Obeid, dignitaire du Hezbollah (pro-iranien) enlevé dans le sud du Liban par un commando israélien, avait indiqué que les deux soldats israéliens portés disparus au Liban depuis 1986 étaient décédés (*le Monde* du 15 août), a rapporté le quotidien *Hadashot* (indépendant).

Interrogé par l'AFP, le porte-parole du ministère israélien de la défense à Tel-Aviv, M. Eitan Haber, a également confirmé les propos de M. Rabin, tout en précisant que les responsables israéliens ne croyaient pas à la version du cheikh Obeid. – *(AFP.)*

Afrique

ANGOLA : après des attaques de l'UNITA

M. Fidel Castro menace de ralentir le retrait des troupes cubaines

Les attaques des maquisards de l'UNITA contre les troupes cubaines pourraient retarder leur retrait d'Angola, estime le président cubain Fidel Castro, dans une lettre adressée au secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, et rendue publique, vendredi 18 août, par la presse officielle cubaine. La lettre fait référence au meurtre de six militaires cubains, tués, le 14 août, par un groupe de rebelles qui a attaqué le camion dans lequel ils circulaient, au nord de Cuba, dans la province de Benguela.

Cuba *« agira de façon à garantir en toutes circonstances la sécurité de ses combattants internationalistes en Angola... nous ne tolérerons pas les attaques et les actes hostiles contre nos troupes »*, écrit M. Fidel Castro. Estimant que *« la responsabilité politique et morale du gouvernement des Etats-Unis est indiscutable dans des actes terroristes de ce genre »*, il ajoute que de telles *« actions criminelles et irresponsables... pourraient nuire au respect du calendrier de retrait des troupes cubaines d'Angola »*.

D'autre part, les présidents congolais, gabonais et zaïrois se sont réunis, vendredi, à N'Sele (40 km au nord de Kinshasa) pour faire le point des pourparlers de paix en Angola avant la rencontre, prévue le 22 août, à Harare, entre huit chefs d'Etat d'Afrique centrale et australe. A l'issue de cette réunion, les trois chefs d'Etat ont estimé, par la voix de leur porte-parole – le président gabonais, M. Omar Bongo – que *« tout va très bien entre Denis Sassou Nguesso, Bongo et Mobutu Sese Seko »*. Cette mise au point intervient alors que le Zaïre avait récemment dénoncé, via son agence de presse officielle, la *« sournoise et mesquine jalousie »* des chefs d'Etat africains *« francophones singulièrement »*. Une polémique sur la paternité de l'accord de cessez-le-feu en Angola conclu le 22 juin dernier à Gbadolite (Zaïre) s'était engagée à la mi-juillet entre plusieurs chef d'Etat africains.

Cette rencontre à trois intervient alors que les pourparlers de paix en Angola, qui devaient débuter, jeudi, à Kinshasa – selon le calendrier établi par les deux parties – n'ont toujours par repris dans la capitale zaïroise. Jusqu'à présent, seule la délégation du parti unique angolais est présente sur place. A cet égard, M. Bongo a recommandé à M. Jonas Savimbi, chef de l'UNITA, *« beaucoup moins de déclarations et beaucoup plus de réalisme »*. – *(AFP, Reuter).*

LIBÉRIA : politique et sorcellerie

Condamnation à mort de l'ancien ministre de la défense

L'ancien ministre libérien de la défense, le général Gray Allison, qui était jugé pour un meurtre rituel, a été déclaré coupable par la cour martiale de Monrovia et condamné à être passé par les armes, a annoncé, vendredi 18 août, un communiqué du ministère de la défense. Ce verdict est sans appel mais le président Doe dispose du droit de grâce.

L'ancien ministre de la défense était accusé d'avoir commandité le meurtre d'un policier dont le corps avait été retrouvé près de son domicile à Monrovia. Selon les témoins à charge, il avait ordonné que la victime soit décapitée et son sang recueilli dans un seau ainsi que certains organes qui avaient été ensuite apportés à un sorcier.

Ce meurtre rituel devait, paraît-il permettre au général Allison, cinquante-deux ans, d'accéder à la tête de l'Etat. Mais celui-ci, tout au long de son procès, a rejeté ces accusations et affirmé qu'il ne connaissait aucun témoin à charge. Compagnon de route du président Doe et numéro deux du régime, il fut destitué en juin. *Certains observateurs* n'écartent pas l'hypothèse que, sous couvert d'une affaire de sorcellerie, l'ancien ministre de la défense ait été ainsi définitivement écarté de la course au pouvoir. – *(AFP, Reuter.)*

● **AFRIQUE DU SUD : arrestation de militants anti-apartheid.** – La police sud-africaine a arrêté, vendredi 18 août, Mohammed Valli Moosa, le secrétaire général du Front démocratique uni (interdit *de facto* depuis février 1988), a-t-on appris de source syndicale à Johannesburg. D'autre part, M. Trevor Tutu, fils de l'archevêque anglican du Cap, Mgr Desmond Tutu, a été condamné à trois ans de prison, dont dix-huit mois fermes, pour avoir affirmé, l'an dernier, à la police de l'aéroport international Jan Smuts de Johannesburg *qu'il avait une bombe dans* ses bagages. M. Tutu a été condamné pour avoir *« entravé l'activité »* de l'aéroport, aux termes des lois sud-africaines régissant l'aviation civile. – *(AFP.)*

● **La délégation sud-africaine quitte la Conférence mondiale des maires.** – La délégation sud-africaine a quitté, vendredi 18 août, *la Conférence mondiale des maires,* qui s'est ouverte, mercredi, à Paris, a-t-on appris auprès du mouvement anti-apartheid. Une partie de la délégation, dirigée par M. Tom Boya, ancien maire noir de Davidson, a, d'abord, quitté la conférence pour répondre à la demande du représentant du Mouvement démocratique de masse (MDM), M. Aslam Dasoo. M. Dasoo avait estimé, au cours d'une conférence de presse tenue dans la matinée, que la présence de l'Afrique du Sud *« donnait de la crédibilité au système de l'apartheid »*. Les autres délégués, dirigés par le maire blanc de Durban, M. Watterson, sont partis *« sous la pression des autres délégations africaines »*, qui *« menaçaient de se retirer si les Sud-Africains ne le faisaient pas »*.

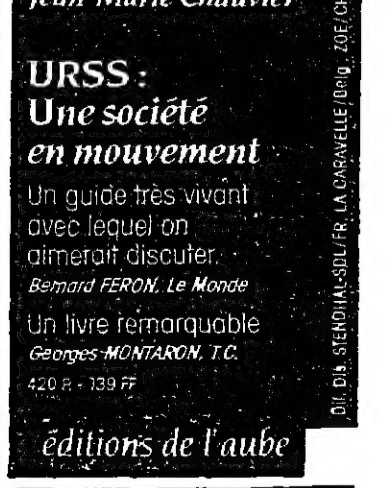

Asie

Fantasmes japonais

(Suite de la première page.)

Dans la chambre du jeune criminel, la police a découvert quelque huit mille cassettes vidéo et bandes dessinées où l'horreur le dispute à l'obscénité.

Cette collection est révélatrice d'une diffusion, sans doute plus grande qu'en Occident, des fantasmes de pédophilie et de sadisme. Ces films et publications ne sont en rien clandestins : on les trouve le plus facilement du monde – certaines *revues sont même* vendues dans des distributeurs automatiques. La censure dans le Japon moderne est à la fois pudibonde (les organes sexuels et les poils pubiens sont absents des écrans ou des publications) et étrangement permissive en matière de violence et de représentations pornographiques mettant en scène des adolescents ou des enfants. Une confusion entre les notions de liberté et de licence, héritée sans doute de la confusion des dirigeants de l'époque Meiji (milieu du dix-neuvième siècle lorsque le Japon se modernisa), qui crurent que, pour paraître civilisé au regard de l'Occident, il fallait bannir toute une longue *tradition érotique*. Une conception étroite mais incertaine de la pornographie, qui a abouti à une définition de l'obscénité controversée et finalement paradoxale au regard de critères occidentaux.

Le film d'Oshima, *l'Empire des sens*, fut présenté au Japon dans une version minutieusement censurée. *Les œuvres érotiques* de Picasso sont bannies, et des sociétés sont spécialisées dans le noircissement des organes sexuels représentés dans les revues occidentales. Mais les publications pornographiques nippones tournent *allègrement*, quant à elles, la censure, en recourant à une gamme de suggestions et d'objets symboliques souvent plus obscènes que les représentations les plus crues. Autre stratagème : l'utilisation comme modèles de petites *filles* impubères.

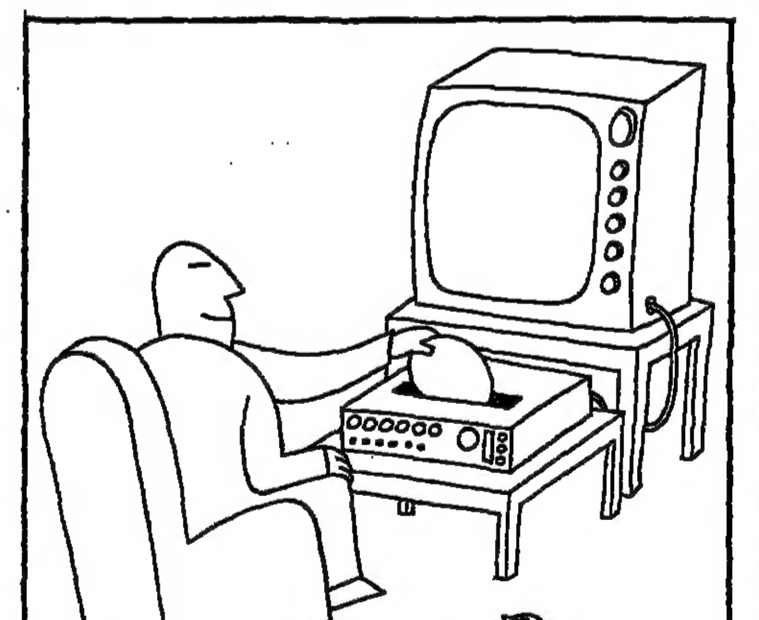

Depuis une dizaine d'années, on assiste au Japon à une prolifération de publications et de films vidéo qui véhiculent ce que les médias ont nommé « Lolicon » (abréviation de « complexe de Lolita ». Un dessinateur de bandes dessinées qui racontait en images des histoires de petites filles désirées par leur frère aîné et un photographe spécialisé dans les fillettes ont été les pionniers de ce genre érotique où l'âge des modèles varie entre huit et douze ans. Puis une revue pour adolescents, *Buddy*, lança la mode des Lolitas, qui est devenue aujourd'hui un phénomène social. Sans doute peut-on y voir une expression frelatée de cette sensualité où la beauté et la tendresse se lient, qui se manifestait dans le Japon ancien par l'attrait pour les jeunes éphèbes ou les apprenties geishas et que l'on retrouve aujourd'hui dans la figure au sexe indéfini des *bishomen*, ce héros de bandes dessinées (*tout à fait* convenables), sortes de Peter Pan, androgynes, délicats, gracieux, le plus souvent victimes du monde des adultes. C'est l'esthétique de ce qui est « mignon » *(kawai)*, ce qui n'exclut pas la perversité, qui domine l'univers des adolescents nippons.

Comme les Lolitas, mais sous une forme moins suggestive et plus convenable, les *bishomen* renvoient à un même refus : celui de quitter l'adolescence. Un psychiatre comme Keigo Okonogi a vu là un syndrome de la société japonaise contemporaine, parlant à propos des personnes qui en sont victimes de l'*« homme du moratoire »*. Il est significatif que le « Lolicon » est moins une expression de fantasmes d'adultes (comme ceux du viel homme, héros des *Belles endormies*, roman de Yasunari Kawabata, qui jouit de voir la peau tendre de jeunes filles endormies, présence lointaine et esthétisée du désir) mais d'adolescents. Ce sont des jeunes garçons de quinze à vingt ans qui achètent les dizaines de BD, *atteignant chaque semaine* des tirages records, véhiculant des images de fillettes perverses accompagnées de textes acidulés, souvent sous forme de courrier des lecteurs.

Le jeune assassin, Tsutomu Miyazaki, s'est nourri de ses productions (lui-même passait son temps à photographier des fillettes *qu'il faisait se déshabiller)* et d'autres aussi véhiculant une violence extrême, débridée. Un récent dessin animé que l'on pouvait trouver dans les pornoshops n'était qu'une succession de scènes d'enfants découpés en morceaux. Pour le criminologue de l'université de Keio, M. Koichi Miyazawa, le cas de Miyazaki est révélateur à la fois de la démission de parents qui n'osent pas entrer dans l'univers de leurs enfants et de l'extrême solitude de ceux-ci qui se réfugient dans l'illusion que leur offre le monde des productions vidéo. Ignoré des adultes, poursuit M. Miyazawa, le jeune criminel restait dans un univers d'enfance, et il a essayé de faire de ses actes une sorte de tragique *video story*.

Ce serait donc sur une « autre scène », indépendante du monde réel, que se déploient ces fantasmes. Si l'on suit cette tentative d'explication de « la fête du sang » *(chi no matsuri)* que l'on retrouve de films en bandes dessinées, on est amené à conclure, à la suite du professeur Miyazawa, que, dans le cas de Miyazaki, les mécanismes psychiques qui permettent de reprendre contact avec la réalité ne jouaient plus et qu'il a tué ses petites *victimes, enfermé dans* un monde imaginaire dont il était désormais prisonnier.

Toujours est-il que la municipalité de Tokyo devrait prendre des mesures destinées à limiter l'accès des mineurs aux cassettes video pornographiques. Deux chaînes de télévision ont en outre décidé de supprimer de leur programme les films d'horreur présentant des scènes d'extrême violence. La police cherche en fait à établir si le criminel n'a pas reproduit, en commettant ses meurtres, des scènes qu'il avait vues en cassettes video.

PHILIPPE PONS.

AFGHANISTAN

Un Français tué et un autre porté disparu

L'association humanitaire Handicap International a confirmé, vendredi 18 août, que l'un de ses membres, vraisemblablement Vincent Gernigon, un prothésiste de vingt-quatre ans, avait *été tué*, et qu'un autre, Xavier Lemire, était porté disparu à la suite d'une embuscade contre un groupe de moudjahidines, qui a fait seize morts. (*le Monde* du 19 août).

« Nous pensons de plus en plus qu'il ne s'agit pas d'une attaque des troupes gouvernementales, mais plutôt d'une faction de la guérilla », a estimé un porte-parole de l'association. D'après des sources occidentales et la résistance afghane au Pakistan, M. Lemire aurait été capturé par l'armée régulière.

Le secrétariat d'Etat à l'action humanitaire a, pour sa part, indiqué dans un communiqué qu'il enquêtait *« pour mieux connaître les circonstances exactes dans lesquelles s'est déroulé le drame. Nous saluons les victimes du devoir d'ingérence et du droit d'assistance humanitaire »*, conclut le communiqué. *(AFP)*

صورة عن الأصل

Politique

Le voyage du premier ministre dans le Pacifique

M. Rocard face au nouveau défi calédonien

Après son voyage officiel, en Australie, M. Michel Rocard devait arriver samedi 19 août à Nouméa pour une visite de trois jours.

A l'issue du premier voyage officiel d'un chef de gouvernement français à Sydney, M. Rocard s'est félicité que les deux pays entretiennent désormais un « dialogue serein » qui se prolongera par une concertation régulière entre les ministres des affaires étrangères.

Le dossier néocalédonien a constitué l'un des points forts de l'entente entre les deux pays. En revanche la poursuite des essais nucléaires dans le Pacifique constitue toujours une pomme de discorde, même si le gouvernement de Camberra a mis une sourdine à ses critiques. Interpellé sur ce sujet par des journalistes australiens, ainsi que sur les suites de l'affaire Greenpeace, M. Rocard a souligné les liens personnels d'amitié qu'il entretient avec les dirigeants néo-zélandais et s'est employé à manifester sa compréhension à l'égard des difficultés que connaît la Nouvelle-Zélande, notamment en ce qui concerne les exportations de ce pays sur le marché européen, a indiqué que la France se pliera à l'arbitrage international attendu sur le contentieux concernant le rapatriement en France des faux époux Turenge.

A Nouméa, la visite du chef du gouvernement a lieu quatre mois après l'assassinat de Jean-Marie Tjibaou et de Yéweiné Yéweiné.

(Suite de la première page.)

L'on s'efforce de gérer selon les règles conventionnelles là où il faudrait innover hors des normes en bousculant au besoin les conventions. Il en résulte un énorme décalage entre le bilan incontestablement positif du travail déjà accompli pour préparer l'avenir et l'impression d'immobilisme qui prévaut au sein de la communauté canaque, la plus directement concernée par les ambitions officielles.

« Jeu dangereux »

S'il retournait à Canala, qui lui réserva l'an passé un accueil exceptionnel, M. Rocard entendrait les plus modérés des dirigeants de l'Union calédonienne lui tenir des propos révélateurs de ce déphasage, récemment souligné par l'AFP : *« On nous a demandé de nous mettre au travail, de donner l'exemple, et nous l'avons fait. En contrepartie, on nous a promis des aides pour assurer notre développement économique. Or, la France n'a pas tenu parole. C'est tout juste si l'on nous a fait cadeau de deux mille cinq cents plants de café* [...]. *Le gouvernement fait croire aux Français qu'il aide les Mélanésiens, mais c'est faux. On nous avait promis de nous donner des terres si nous avions un projet viable ; c'est aujourd'hui le cas, mais on nous dit maintenant qu'il faut 100000 francs pour les acquérir. Le gouvernement se livre à un jeu dangereux. Son attitude suscite à nouveau un réflexe de colère parmi les jeunes Canaques. Or, c'est eux qu'il faut convaincre... »*

De même, le président de la province Nord, M. Léopold Jorédié, maire de Canala, se plaignait auprès de M. Le Pensec, en juillet, de la force d'inertie déployée par certains fonctionnaires locaux placés, en principe, au service des nouvelles provinces mais peu pressés de jouer le jeu du développement des zones de brousse : *« Il y a des chefs de service qui arrivent difficilement à lâcher les pouvoirs qu'ils avaient jusqu'à présent*, relevait-il. *Nous avons demandé que certaines personnes soient affectées dans les provinces et qu'elles soient chargées d'organiser les services avec lesquels nous allons travailler. Or, ce n'est pas ce qui se passe. Ce sont les chefs de service qui continuent de vouloir décider qui sera affecté ici ou là. Nous craignons de devoir gérer pendant six ans des conflits de personnes et que cela nous empêche de travailler. »*

Quant au meilleur partage des emplois disponibles, il demeure un vœu pieux, en dépit de diverses initiatives fort méritoires. Sur les trente postes d'infirmières à pourvoir pour 1989 sur l'ensemble du territoire, par exemple, il n'y a eu qu'un seul dossier mélanésien retenu. *« Si cette inégalité se perpétue dans les dix ans à venir*, commente l'Union syndicale des travailleurs kanaks, *il n'y aura fondamentalement rien de changé. »*

Heureusement, l'assassinat de Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné n'a pas tué les accords de Matignon. Cette tragique disparition les a même fortifiés, si l'on en juge par l'inébranlable volonté de les respecter, envers et contre tout, qui anime désormais tous les dirigeants de l'Union calédonienne, et en particulier le nouveau président de la principale formation indépendantiste, M. François Burck. Celui-ci faisait pourtant partie de ceux qui avaient grimacé au spectacle de la poignée de main du 26 juin 1988 entre Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur. M. Lafleur ayant, pour sa part, confirmé lui aussi son changement radical d'attitude en associant M. Burck à la gestion de la province Sud – où les élus du FLNKS sont nettement minoritaires, le plan de paix approuvé lors du référendum national du 6 novembre n'apparaît nullement compromis par les lenteurs, les pesanteurs les blocages et autres.

La signature, avant la fin de l'année, des contrats de développement qui lieront, par convention, chacune des trois provinces à l'Etat – au terme d'une procédure qui réunira les signataires des accords de Matignon en octobre à Paris – devrait ainsi donner au *« bateau »* dont parle M. Le Pensec l'impulsion, à défaut du *« souffle »*, qui lui a manqué jusqu'ici.

Mais cette métaphore est trompeuse. Il ne suffira pas au gouvernement de veiller au grain pour que ce *« bateau »* arrive à bon port. Car si les adversaires d'hier se retrouvent embarqués dans la même aventure, c'est avec la ferme intention de ramer dans des directions opposées. C'est l'indépendance que Jean-Marie Tjibaou voulait *« construire »*.

Grand écart

Ses lieutenants n'ont évidemment pas changé de cap. Pas plus que M. Lafleur et ses partisans n'ont atténué leur opposition à toute forme d'indépendance canaque et socialiste. Les uns rêvent de rendre la perspective de l'indépendance sécurisante, en tout cas assez attrayante pour rallier à leur cause une franche majorité pluriethnique ; les autres se disent certains de pouvoir réconcilier la plupart des Canaques avec la République française, au point de prédire la fin de la revendication indépendantiste...

Or, si le gouvernement prétendait s'en tenir à un rôle d'arbitre neutre entre ces deux logiques contradictoires, il risquerait d'hypothéquer lui-même l'œuvre de décolonisation dont le devoir lui incombe. Et le contenu de cette entreprise ne peut évidemment pas tenir la balance égale entre les colonisés et les colonisateurs, sauf à perpétuer les déséquilibres inégalitaires qu'il s'agit d'effacer. Autant dire que tout cela relève de la quadrature du cercle. Si le gouvernement veut pouvoir stabiliser le grand écart qui lui est infligé, il lui faudra réaliser des prouesses miraculeuses.

En outre, la question conflictuelle de la composition du corps électoral qui sera appelé à participer au scrutin d'autodétermination prévu en 1998 n'est pas vraiment tranchée, bien que la loi référendaire ait en principe « gelé » l'électorat à la date du 6 novembre 1988. L'état-major du FLNKS, très sourcilleux sur ce chapitre, a demandé qu'il y ait désormais, en Nouvelle-Calédonie, deux listes électorales distinctes, l'une pour les scrutins habituels, l'autre pour le scrutin de 1998 ; il a obtenu la constitution d'une commission spéciale qui fera régulièrement le point sur les autorisations de résidence accordées sur le territoire aux non-Calédoniens.

Tel qu'il résulte des choix courageux et des intentions généreuses des signataires des accords de Matignon, le nouveau défi historique que lance l'avenir de la Nouvelle-Calédonie à la communauté nationale impose donc au premier ministre une tâche surhumaine. Cette gageure équivaut à parier que M. Rocard finira par mobiliser assez de bonnes volontés, en Nouvelle-Calédonie et en métropole, pour parvenir à concrétiser la vision de son ancêtre socialiste Léon Blum, qui s'écriait, en décembre 1946, dans un moment d'euphorie : *« Dans notre doctrine républicaine, la possession coloniale n'atteint son but final et ne trouve sa pleine justification que le jour où elle cesse, c'est-à-dire le jour où le peuple colonisé a été rendu pleinement capable de vivre émancipé et de se gouverner lui-même. La récompense du peuple colonisateur est alors d'avoir suscité dans le peuple colonisé des sentiments de gratitude et d'affection qui permettent à l'un et à l'autre de s'unir librement... »*

Qui ne lui souhaiterait d'en administrer la preuve ?

ALAIN ROLLAT.

● **RECTIFICATIF.** – Une erreur s'est glissée dans l'article consacré au voyage de M. Michel Rocard dans le Pacifique sud, titré « Après la réconciliation politique, la relance de la coopération économique » (*le Monde* du 17 août) : à propos du groupe de Cairns dirigé par l'Australie, il fallait lire *« regroupant une quinzaine de pays »* (et non *« une centaine de pays »*).

En marge de la réunion de l'Organisation mondiale des maires

Débat sur l'apartheid

Le président américain de l'Organisation mondiale des maires (OMM), M. Johnny Ford, a été pris à partie, jeudi 17 août, à Paris, par deux militants anti-apartheid qui lui ont reproché la présence d'une délégation sud-africaine lors de la sixième convention mondiale des maires qui, du 16 au 19 août, est organisée pour la première fois dans une capitale européenne. Au cours d'une conférence de presse rendant compte des travaux de l'OMM (1), MM. Solly Smith, représentant du Congrès national africain à Paris, et Ablam Dasoo, du Mouvement démocratique de masse, ont regretté que M. Ford *« collabore avec l'apartheid en admettant à cette conférence des représentants du régime sud-africain »*, et notamment le maire de Durban, M. Derrick Watterson, qui a, selon M. Smith, voté en faveur du maintien de l'interdiction de certaines plages de sa ville aux Noirs.

M. Ford, maire de Tuskegee (Alabama), a *« fermement réaffirmé l'opposition de l'OMM au racisme et au régime de l'apartheid en Afrique du Sud »*, et il a précisé que *« tous les maires sud-africains sont les bienvenus à cette conférence à partir du moment où ils acceptent la position anti-apartheid de l'Organisation. »* Evoquant la lutte des Noirs américains pour la reconnaissance de leurs droits, M. Ford a rappelé à M. Smith que *« l'engagement* [de ce dernier] *en faveur de la justice et son combat contre le racisme ne sont pas plus forts que les siens ou que ceux des autres maires participant à cette conférence. » « Cette convention est d'abord organisée dans le but de renforcer les échanges culturels et commerciaux entre les maires »*, a également rappelé M. Ford, qui a refusé d'exclure le maire de Durban, comme le lui ont demandé les deux militants, au motif qu'il *« n'a pas les moyens de juger l'action municipale de M. Watterson »*. Le maire de Tuskegee a, en revanche, souhaité que cette conférence permette à la quinzaine d'élus sud-africains présents de *« revenir dans leur pays pour combattre encore plus vigoureusement le régime en vigueur »*.

(1) L'Organisation mondiale des maires, qui compte aujourd'hui plus d'un millier de membres, a été fondée en 1984 par M. Johnny Ford dans le but de rapprocher les maires noirs américains et africains.

Bert McClure et Bruno Régnier

Promenades d'architecture à Paris

PARIS reste à découvrir. Avec ces six itinéraires, illustrés et abondamment commentés, ce guide original invite à une promenade savante aux sources de l'architecture moderne. En privilégiant les édifices remarquables construits depuis le milieu du XIXe siècle, il révèle un patrimoine, grands monuments et maisons particulières, auquel les spécialistes eux-mêmes ne s'intéressent que depuis une dizaine d'années et que les guides courants ignorent généralement.

En vente en librairie

La Découverte / Le Monde

POINT DE VUE

Capitalisme et social-démocratie

par Jean-Michel Gaillard,
animateur des « transcourants » du PS.

QUELLE fin de siècle ! La planète des hommes est, partout, en ébullition. Il y a, sous toutes les latitudes, le triste fracas des armes, les hécatombes de la faim, les martyrs de la liberté, les laissés-pour-compte du progrès, sinistre cortège de malheurs individuels et collectifs dont l'Histoire nous apprend qu'il n'est hélas pas une exception de notre temps et que toujours doit recommencer le combat pour la liberté, l'égalité, la fraternité et la paix. Mais le fait marquant de ces années sandwich, entre un siècle qui se termine et un autre qui se profile, c'est la vigueur mondiale du capitalisme.

Dans les pays occidentaux, la « crise », fort différente en cela de celle de 1929, a permis la restructuration et la modernisation des appareils industriels, l'essor des concentrations nationales et multinationales, l'explosion de la *communication et des services*, la montée en puissance des structures financières, la reprise massive des investissements, l'envol de la productivité, la croissance des profits.

Cela s'est déroulé dans un contexte idéologique et culturel marqué par le triomphe du libéralisme et de l'individualisme. Parti des Etats-Unis, ce mouvement a vite gagné l'Europe : sus à l'impôt, aux prélèvements obligatoires, aux contraintes du droit du travail et de la protection sociale, à l'Etat-providence, à l'Etat-patron, à l'Etat interventionniste.

Une vigueur de jeune homme

Tel est le refrain qui, d'année en année, a tenu le haut du pavé, les sommets du Top 50 idéologique. L'entreprise, désormais présentée comme le lieu de production de la richesse, est devenue le centre du *nouveau monde occidental. Tout doit* plier devant elle. Chacun y va de sa génuflexion au nom de la déréglementation, de la privatisation, de la flexibilité, sainte Trinité du crédo économique. Au terme de ces « années Reagan », le capitalisme s'est refait une santé. Il a retrouvé une vigueur qu'il n'avait pas connue depuis bien longtemps.

Pourtant, dans les pays occidentaux, l'exigence collective est en recul devant la revendication individualiste, les volontés interventionnistes devant les logiques libérales, tandis que les *succes stories* des plus brillantes réussites des *golden boys* du capitalisme s'étalent à la une des journaux et des télévisions comme au bon vieux temps du capitalisme sauvage et des *self made men*. Et voilà que, raffermi sur ses bases, ayant régénéré le cœur de son système, il renverse aussi en sa faveur le rapport des forces dans le reste du monde.

La faillite des communismes lui ouvre à nouveau grand les portes d'espaces qui lui avaient échappé. En Europe de l'Est et en Union soviétique, on attend de lui qu'il pourvoie enfin aux besoins les plus élémentaires de la population et à la modernisation industrielle : marchandises, techniques, capitaux sont désormais les bienvenus au sein de ces économies « socialistes » que les dirigeants cherchent à réinsérer massivement dans les logiques du marché. En Chine, la voie choisie, même après Tiananmen, reste d'ouvrir la partie *urbaine et orientale du pays au capi*talisme multinational tandis que les pays « socialistes » du tiers-monde font aussi appel aux Occidentaux pour sortir des ornières du sous-développement.

Un nouveau tournant

Enfin, l'échec de l'arme économique et des tentatives de pressions collectives comme les difficultés intérieures conduisent successivement l'autre les autres pays en développement à renoncer à toute voie originale pour ne plus chercher que dans le modèle capitaliste la solution à tous leurs maux. A grande vitesse, un marché mondial, à nouveau rythmé par les grands pays développés à économie capitaliste, se reconstitue sous toutes les latitudes et sous tous les régimes, quelle qu'en soit la couleur politique.

Dans ces nouveaux terrains d'aventure, ces « Far West » qui s'ouvrent à lui, le capitalisme s'engouffre avec une vigueur de jeune homme, brandissant haut la bannière du libéralisme, du marché, du profit, fier de voir enfin ses mérites reconnus partout, y compris par ses plus acharnés adversaires d'hier. Tel est le nouveau messianisme de notre temps, le mondialisme de la fin de ce siècle.

Par delà les frontières nationales, culturelles, ethniques, le marxisme prétendait encore hier changer la face du monde en appelant à s'unir les prolétaires de tous les pays et les décolonisés à rejoindre son combat. Aujourd'hui, c'est le libéralisme qui l'emporte et cimente le monde. Entre ces deux courants nés dans l'Europe du dix-neuvième siècle, la lutte engagée depuis lors tourne au profit du second, après bien des décennies incertaines.

Nous voici donc à un nouveau tournant de l'Histoire. Mais, dès lors que le capitalisme triomphe de l'économie, c'est que la question de la démocratie est à nouveau à l'ordre du jour puisqu'à l'origine, et dans les pays occidentaux qui en furent le berceau, le développement du capitalisme a été inséparable, malgré bien des tribulations, de la démocratie et des libertés civiles et politiques.

Que nombre de pays aient, ces dernières années, emprunté ce chemin en Amérique latine ou en Asie ne peut que réjouir ceux qui considèrent les droits de l'homme comme une *nécessité vitale. Que les idéaux* de 1789, en cette année de bicentenaire, éveillent tant d'espoirs dans la jeunesse, aux quatre coins du monde, voilà qui augure bien de l'avenir et tant mieux si la démocratie redevient une idée neuve, au-delà de sa sphère occidentale.

Mais cette embellie serait de courte durée si, émergeant des dictatures, les peuples du monde en voie de développement ne trouvaient pas, *avec le souffle fragile d'une liberté* naissante, de quoi améliorer concrètement et durablement leur vie quotidienne. Or, rien de cela ne sera possible sans l'allégement du fardeau de la dette, l'accroissement de l'aide au développement, sans une approche nouvelle des relations économiques et financières entre le Nord et le Sud.

On a parlé, il y a quelques années, d'un « plan Marshall ». Peu importe le nom que l'on donne à ce « *New Deal » mais, si le capitalisme veut* désormais, et durablement, rimer avec démocratie après s'être si longtemps accommodé de dictatures politiques dont beaucoup résistent encore à l'éclosion des libertés, il devra utiliser une partie de sa richesse à faciliter l'amélioration des conditions de vie des plus faibles et des plus démunis.

Nous déplorions hier la marée noire des dictatures envahissant le monde. Il ne suffit pas aujourd'hui de se réjouir de son recul. Il faut agir pour conforter le printemps démocratique et ne pas oublier que le discours altruiste ne suffit pas si l'emporte l'égoïsme économique et financier.

Ce qui vaut pour le tiers-monde vaut aussi vis-à-vis des pays de l'Est. Certes, il ne faut pas sombrer dans l'angélisme, céder aux sirènes munichoises et baisser la garde. L'avenir n'est pas assuré. Mais ni la vigilance, *ni le souci légitime d'un équilibre des* forces ne doivent nous interdire de porter aide et assistance à des économies exsangues et à des peuples privés de l'essentiel. Les hommes d'affaires, là comme ailleurs, peuvent y trouver leur compte car l'investissement et le commerce se révèleront fructueux à terme, si l'on veut bien amorcer la pompe.

Parmi les pays capitalistes développés, ceux qui sont les mieux placés, pour saisir la balle au bond sont les pays européens. Liés au tiers-monde par l'Histoire, malgré les tragédies de la décolonisation, si proches de l'Est de notre continent, ils ont été hier les géniteurs du capitalisme et de la démocratie. Ils doivent être demain, leur forces désormais reconstituées, le poumon de la nouvelle donne planétaire. A eux de donner l'exemple, de peser sur les Etats-Unis et le Japon pour faire évoluer les choses dans le bon sens.

Pour cela, il ne suffit pas que la croissance continue, que les investissements et les profits augmentent. Il faut aussi une volonté politique, un message universaliste, comparable à celui qu'inventèrent en leur temps les hommes des Lumières et donner à l'une et à l'autre une traduction concrète. La faillite du communisme en fournit l'occasion.

Au début du siècle, en effet, ceux qui luttaient contre le capitalisme prônaient les uns la réforme, les autres la révolution. Quand la révolution bolchevique eut triomphé en Russie, certains ont refusé de se convertir à la nouvelle religion, en ont pressenti tous les dangers et ont affirmé leur volonté de rester fidèle à « la vieille maison », tels Léon Blum et la SFIO en France. Réformiste et sociaux-démocrates ont été brocardés par les communistes plus d'un demi-siècle durant et bien des intellectuels leur ont emboîté le pas pour dénoncer « le cadavre puant de la social-démocratie ». Pourtant, ceux-là avaient raison.

Aujourd'hui, c'est l'Internationale socialiste qui voit ses thèses se vérifier. Il lui revient désormais de profiter de sa victoire pour donner un souffle nouveau au réformisme social-démocrate. Dans le cadre européen, les partis socialistes doivent conjuguer leurs efforts pour élaborer de grandes orientations d'action et proposer une perspective réformiste à un marché unique jusqu'ici trop marqué par les logiques libérales à l'honneur ces dernières années.

Il s'agit certes de sauvegarder les acquis de l'Etat providence mais aussi de faire prévaloir de nouveaux intérêts collectifs au sein des économies capitalistes en matière de lutte contre le chômage, les exclusions, le racisme, pour améliorer le logement social, les transports, le cadre de vie, l'environnement, etc.

Le libéralisme, encore à la mode, peut décliner demain si la social-démocratie européenne sait élaborer un projet mobilisateur pour l'Europe et pour chacune des nations qui la composent. Alors viendra l'adhésion des peuples et l'on pourra attirer davantage encore une Europe de l'Est déjà fascinée par nos réussites et offrir au tiers-monde ce modèle d'efficacité économique et de solidarité sociale qu'il recherche après les échecs postérieurs à la décolonisation.

Que ce siècle s'achève par la victoire conjuguée du capitalisme et de la social-démocratie ne serait pas le moindre paradoxe alors qu'il s'était ouvert sur la volonté messianique d'un communisme qui prétendait éliminer à la fois le capitalisme et la social-démocratie de la surface du globe.

Accueilli par trois cent mille pèlerins

Le pape souligne le « caractère privilégié » de Saint-Jacques-de-Compostelle pour la « jeune Europe »

Jean-Paul II est arrivé, en fin de matinée, samedi 19 août, à Saint-Jacques-de-Compostelle, où il a été accueilli par le roi Juan Carlos. Cette troisième visite du pape en Espagne est destinée à marquer le quatrième anniversaire de la Journée mondiale de la Jeunesse qu'il a créée en 1985.

Le chef de l'Eglise catholique était attendu jusqu'à dimanche soir, par trois cent mille jeunes environ, en large majorité européens. Jean-Paul II a souligné *« le grand sacrifice et l'esprit de pénitence »* des jeunes pèlerins, ainsi que le caractère *« privilégié »* de Saint-Jacques-de-Compostelle, *« où la jeune Europe a trouvé l'un des facteurs les plus puissants de sa cohésion : la foi chrétienne ». « Alors que nous sommes presque au seuil de l'an 2 000, en voyant tant de jeunes qui arrivent à la recherche de cet horizon de grâce et de pardon, nous pourrons penser que ce pèlerinage constitue non seulement un hommage au passé mais aussi un acte de confiance dans ses perspectives de vitalité. »*

Le pape a également confirmé l'intention de l'Eglise catholique de préparer *« une nouvelle christianisation »* de l'Europe qui devait être le thème central de son pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle.

SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE
de notre envoyé spécial

Les pèlerins ont envahi la ville. Par toutes ses portes, ses routes asphaltées, ses sentiers caillouteux et ses collines rabotées. Le « jacquet » (1) du Moyen Age arrivait à Compostelle en portant sa besace et son bourdon (bâton de marche), couvert de sa cape et de son chapeau de paille. Avec des cannes taillées en croix et des coquilles (2) autour du cou, certains tentent bien aujourd'hui de faire illusion. Mais la panoplie du pèlerin de 1989, c'est d'abord la culotte de peau ou le bermuda, le chapelet et la boîte de coca.

La plaza del Obradoiro est, dit-on à Compostelle, l'une des plus belles d'Europe, délimitée par l'hôtel cinq étoiles des Rois catholiques – où le pèlerin à pied ou à cheval peut encore se faire offrir le vivre et le couvert – et par la façade de dentelle baroque de la célèbre cathédrale où reposent les reliques présumées de Saint-Jacques, apôtre et premier martyr.

Elle est noire d'une foule bigarrée, une sorte de cénacle de Pentecôte à ciel ouvert, où les nouveaux disciples du Christ se mettent à parler, à chanter, à danser dans toutes les langues. Ils prient et ils rient. Ils prennent d'assaut les églises de la ville. Ils font signer des appels pour la paix au Liban, protestent contre l'exploitation du tiers-monde, écoutent des sermons et des concerts, écrivent sur les murs des slogans provocateurs :

« Vaincre le Mal par le Bien » ou *« Aime aussi tes ennemis... »*
« Jésus vit », clament leurs badges, mais eux dorment, morts de fatigue, la tête roulée sur le sac à dos. A cheval, les carabiniers surplombent ce spectacle d'un air ahuri et bon enfant.

Sous les voûtes romanes de la cathédrale, les queues de jeunes pèlerins serpentent entre les piliers. Chacun pose la main sur une colonne représentant l'arbre de Jessé (3), marquée par l'empreinte des doigts au cours des siècles, puis le front sur une statue de Jacques, en le remerçiant des grâces reçues pendant le pèlerinage. Puis ils passent sous l'encensoir géant – le fameux *« buta fumeiros »* – qui, à la fin des grandes célébrations, se balance à la croisée du transept et qu'avec les médailles en fer-blanc, les marchands de souvenirs vendent en miniature dans toutes les ruelles de Compostelle.

En invitant à Compostelle tous les jeunes de la terre, Jean-Paul II a visé juste. Tous, bien sûr, ne sont pas venus, les plus nombreux étant les Espagnols et les Portugais (200 000) les groupes italien et français (20 000 chacun). Les non-latins ont boudé (moins de 1 000 Belges et Hollandais, 4 000 Allemands de l'Ouest). Mais il y a des Mozambicains, des Indiens, des Chiliens, une quarantaine de Libanais, vedettes involontaires de ce pèlerinage, des Polonais, des Lituaniens, quelques Russes, des Allemands de l'Est, des Tchèques, des Hongrois...

Pour son appel, le pape a fait vibrer les valeurs communes aux jeunes croyants : le retour aux sources de la *chrétienté*, le *regain* des pèlerinages et des pratiques de dévotion visibles et concrètes, la fraternisation internationale, l'ouverture des frontière en Europe.

Ces traits ainsi que son charisme personnel traversent désormais tous les courants et les cloisonnements dans l'Eglise catholique. A Compostelle, les grandes communautés charismatiques sont très représentées, mais elles ne font pas la loi. On y trouve des mouvements plus anciens, des scouts d'Europe réputés à l'extrême-droite et la Mission étudiante ou la Mission de France résolument à gauche, des catholiques versaillais bon chic, bon genre, *mais aussi* le public des paroisses rurales et des aumôneries de lycées...

Le pape appelle. J'arrive

Plus que des groupes organisés, ce sont des réseaux lâches qui structurent la jeunesse catholique. Les crises dans l'Eglise ne les intéressent pas. Ils parlent de tout, sauf du schisme intégriste ou de la contestation des théologiens. Les jeunes hier étaient très critiques, aujourd'hui, ils sont « positifs » ! Ils sont à Compostelle pour écouter, faire nombre, se rassembler et se rassurer. *« Quand on est trois jeunes pelés à l'église le dimanche, c'est déprimant*, dit Valérie, de Bourges. *Ici, on communie, on chante, on prie ensemble, c'est géant ! »*

Pour goûter cette ferveur, ils en ont bayé, ils ont avalé des rations militaires et dormi sur la paille ou à la belle étoile. *« On a tout sorti, nos tripes et nos ampoules »*, dit un groupe de jeunes officiers de marine, anciens scouts, qui de Saint-Jean-Pied-de-Port à Pampelune (80 km), a marché pendant trois jours.

Des Irlandais tout de vert vêtus arrivent de Santander à vélo. Un jeune Pyrénéen a parcouru 60 kilomètres par jour pour parvenir à temps à Compostelle. Marie-Stella Duchiron, ingénieur des eaux et forêts, de Saint-Gildas-de-Rhuys (Morbihan) à La Corogne, a descendu seule la côte atlantique en planche à voile. Un groupe de scouts a mis trois jours pour arriver du Puy en auto-stop. Une vingtaine de Tahitiens se faisant appeler les *« pèlerins de la paix »* couvrent de colliers de fleurs le cardinal Decourtray venu les saluer. Sur la route, ils ont prié, fait silence, médité la Bible, ils ont *« rechargé leurs batteries »*. Et au bout du chemin, c'est le pape lui-même qui vient les accueillir. La plupart sont des inconditionnels. *« Le pape appelle, j'arrive »*, dit sans sourciller Jean-Yves, l'esprit critique aussi ras que le cheveu. Même s'ils ne font rien, ou presque, de ce qu'il dit, ils aiment sa parole *« radicale »*. *« C'est le retour de bâton du tout-laisser-faire*, dit un chef scout. *Les jeunes ne veulent certes pas d'un discours qui enferme, mais qui fixe des normes. »*

C'est d'ailleurs moins le discours moral de Jean-Paul II que ses gestes humanitaires et ses actes concrets de *« témoin du Christ »* qui les impressionnent. Par son besoin d'affection, de solidarité, d'authenticité, cette jeunesse chrétienne n'est au fond pas si éloignée qu'on le dit parfois du reste de la population de même âge...

HENRI TINCQ.

(1) Au Moyen Age, on appelait *« jacquet »* ou *« jacquot »* le pèlerin de Compostelle.

(2) La coquille saint-jacques était la preuve rapportée par les pèlerins qu'ils avaient bien été au bout de leur voyage.

(3) L'arbre de Jessé retrace dans la Bible toute la généalogie de Jésus-Christ.

Le congrès de l'Union européenne des végétariens

Le soja et le chocolat

Le vingt-neuvième congrès de l'Union européenne des végétariens vient de réunir à Ostwald, dans la banlieue de Strasbourg, deux cent cinquante personnes originaires d'une vingtaine de pays d'Europe. Cette rencontre a marqué, chez les participants français, une tendance au rapprochement entre des chapelles traditionnellement très hostiles.

STRASBOURG
de notre envoyée spéciale

Un congrès végétarien a des allures d'auberges espagnoles. On peut y acheter un foulard en soie peint à la main, faire ses provisions de pâtes aux orties, ou découvrir les vertus des flocons d'orge et du ginseng. Les nourritures spirituelles ne sont pas en reste. Plusieurs stands proposent une initiation gratuite avec, au choix, l'*« Ecole essentialiste »* ou celle de la *« résonance biologique des couleurs »*. Les conférences, que l'on peut écouter en tricotant une laine mohair naturelle, donnent aux participants des conseils pratiques sur le compostage ou la nourriture des enfants. Mais, comme le confessent nombre de congressistes, l'important c'est, avant tout, *« de se retrouver »*.

André Gaillard, *« soixante-deux ans de végétarisme intégral et toutes ses dents »*, a fêté ses quatre-vingts ans pendant le congrès. Avec sa femme, Simonne, il en a profité pour faire signer son livre de voyage. Un volume vert, rempli de dates et de lieux, de timbres et de souvenirs des endroits visités, de congrès en congrès. André et Simonne sont végétariens-naturistes. Mais, insiste André, *« naturisme ne veut pas seulement dire nudisme intégral. C'est tout un esprit de respect de la nature. Aujourd'hui, les jeune sur les plages l'ignorent le plus souvent... »*

Une chose désespère encore davantage le couple Gaillard : le sectarisme du milieu végétarien. Eux qui ont dédié leur vie à la réhabilitation d'un des premiers diététiciens végétariens, le docteur Paul Carton, déplorent l'intransigeance de ses adeptes. *« Si un Cartonien apprend que j'ai mangé un seul citron, je suis excommunié ! »*, se lamente André, mi-figue, mi-raisin. *« C'est notre principal problème, ici en France »*, avoue Ropolphe Lauth, président de la toute jeune association Vitalité et hygiène de vie, née en Alsace il y a un an, sur les décombres de l'ancienne Société végétarienne de France, qui ne comptait plus q'une vingtaine d'adhérents. *« Les végétariens se regroupent autour d'un homme, d'une méthode. Il s'en suit un esprit de chapelle qui, en fin de compte, nuit à nos idées. »* C'est pourquoi l'association a mis à sa tête ce principal de collège de la banlieue strasbourgeoise et non un quelconque « ponte » du végétarisme.

Avec quelque cent cinquante membres (à comparer avec leurs quinze mille cinq cents homologues britanniques), Vitalité et hygiène de vie espère créer un mouvement capable de dépasser les querelles de clocher. Le 29ᵉ congrès a permis de concrétiser cet esprit d'ouverture. Les *« Instinctos »* crudivores y côtoient les ovo-végétariens ou mangeurs d'œufs (1). Devant leurs crèmes au lait de soja, les végétaliens regardent sans dégoût leurs collègues déguster une mousse au chocolat des plus classiques. Seuls absents, les macrobiotes, ces défenseurs d'une nourriture à base de céréales.

Sensibilité écologiste

En France, le végétarisme n'empêche pas toujours une longue tradition gastronomique. Ainsi Jean Montagard cuisine végétarien depuis plus de dix ans. Propriétaire d'un restaurant à Menton, il a créé une mention spéciale « cuisine végétarienne » dans le lycée professionnel de sa ville, comme dans celui de Nice. *« Je crois beaucoup à cette carte de la tradition. Cela fait partie de notre culture. Il faut que les végétariens puissent, à l'occasion, faire un bon repas, arrosé de bons vins... biologiques »*, dit-il.

Quelle que soit leur religion en matière de produits carnés, les végétariens ont en commun le souci d'une nourriture plus saine. En France, beaucoup viennent au végétarisme pour des raisons de santé, et sont d'anciens « gros mangeurs de viande ». L'aspect « humaniste » – refus de tuer les animaux – arrive le plus souvent au deuxième rang des préoccupations. Et, pour être parfait, le régime végétarien réclame des fruits et légumes cultivés sans engrais chimiques. Ce qui ne va pas sans poser des problèmes d'approvisionnement. Le prix des produits biologiques est élevé mais la différence est compensée par les économies faites sur la viande. Proches des écologistes, les végétariens ont d'autres affinités avec les Verts. Ils réclament par exemple un recyclage de la matière organique et une meilleure utilisation de la planète Terre. Selon eux, l'abandon de l'élevage permettrait de développer les cultures céréalières et donc de nourrir sans problèmes l'ensemble des habitants du monde.

JUDITH RUEFF.

(1) Il existe de nombreux régimes végétariens, qui se caractérisent par le refus de consommer toute chair animale. Les « ovo-lacto-végétariens » ne mangent ni viande ni poisson, mais consomment le lait et tous ses dérivés (fromage, yaourts...), ainsi que les œufs. Les « lacto-végétariens » éliminent les œufs, mais gardent le lait et ses dérivés. Les « végétaliens » suppriment tout élément animal. Poussant à l'extrême leur dénonciation de « l'exploitation des animaux », certains ne mangent pas de miel et évitent même de porter des vêtements de laine.

Le lobby britannique

Du *lobby* britannique aux marginaux de l'Europe du sud, la situation des végétariens européens est très variable. Heureux le végétarien anglais ! Sur son île, il fait figure de privilégié face à ses compagnons de table du continent. Selon un sondage Gallup, établi chaque année sur un échantillon de trois mille personnes, le Royaume-Uni (56,5 millions d'habitants) compte un million et demi de végétariens purs et durs. Un autre million et demi ont un régime qui inclut le poisson. Près de 7 millions, enfin, s'abstiennent de manger de la viande rouge, se contentant de volaille.

La vogue végétarienne en Grande-Bretagne s'est amplifiée *dans les années 80*. La très distinguée *Vegetarian society of Britain*, créée en 1838, a vu le nombre de ses adhérents passer de huit mille cinq cents en 1981 à quinze mille en 1989. *« Dans notre pays, à la différence de la France, on est végétarien d'abord par amour des animaux »*, explique *Maxwell* Lee. Véritable « pape du végétarisme », il est à la fois secrétaire général de la société britannique et président des unions européenne et internationale.
La nombre faisant la force, les végétariens britanniques ont pu imposer leur loi. A l'armée, dans les hôpitaux et les prisons, le régime sans viande est un droit. La plus part des grandes chaînes d'hôtels, la compagnie aérienne *British Airways*, les cantines, proposent des menus idoines. Les grandes marques alimentaires vont jusqu'à se battre pour obtenir le label de qualité de la Société végétarienne : une pousse verte en forme de « V ».

Ailleurs en Europe, seuls les Pays-Bas connaissent une situation comparable. Selon l'organisation néerlandaise (4 000 membres), les végétariens seraient déjà près d'un million et demi, soit 10 % de la population. Viennent ensuite la RFA et la Belgique, où les préoccupations diététiques (la prise de conscience des dégats causés par l'abus des graisses animales) sont à l'origine d'une récente augmentation des végétariens. L'Europe du sud (France, Italie, Espagne, Portugal) n'offre que de maigres bataillons de quelques milliers *d'adeptes. Leurs organisations* – inexistantes ou très dispersées – font le désespoir de M. Lee.

Restent, à l'Est, des terres à conquérir. Seule la Pologne a sa propre société végétarienne, assez mal vue d'ailleurs, tant par le pouvoir que par l'opposition, qui faisait de l'approvisionnement en viande un de ses chevaux de bataille. En RDA, les revues spécialisées venues d'Allemagne de l'ouest sont officiellement interdites. Les Soviétiques – trois d'entre eux ont fait pour la première fois le voyage jusqu'à Strasbourg – ne sont *plus aujourd'hui victimes des* interdictions de jadis. Mais, comme l'explique Valentin Yemelin, de Leningrad, *« l'approvisionnement alimentaire pose toujours problème »*.

J.R.

SPORTS

NATATION : championnats d'Europe

Catherine Plewinski médaille d'or

La France a obtenu trois nouvelles médailles, deux d'or et une d'argent, vendredi 18 août, lors des championnats d'Europe de natation disputés à Bonn (RFA). La meilleure performance est venue de la Savoyarde Catherine Plewinski, qui a décroché la médaille d'or dans le 100 mètres papillon. Aucune Française n'avait connu pareil honneur depuis 1966, avec Claude Mandonnaud et Christine Caron. Déjà médaillée de bronze à Séoul, lors des Jeux olympiques Catherine Plewinski s'est imposée en 59 s 08, établissant ainsi un nouveau record de France.

L'autre médaille d'or du jour est revenue à l'équipe de France de natation synchronisée, qui s'est imposée devant l'URSS et la Suisse. L'équipe du relais 4 × 100 mètres masculin, composée de Stéphan Caron, Bruno Gutzeit, Laurent Neuville et Christophe Kalfayan, s'est adjugée la médaille d'argent de la spécialité derrière la RFA.

● **EQUITATION : médaille d'argent pour les Français.** – L'équipe de France de saut d'obstacles a pris la deuxième place du championnat d'Europe disputé vendredi 18 août à Rotterdam (Pays-Bas), égalant ainsi sa performance de 1987 à Saint-Gall (Suisse). Le concours a été remporté par la *Grande-Bretagne*. La Suisse s'est classée en troisième position.

● **ATHLÉTISME : nouveau record du monde du 10 000 mètres.** Le Mexicain Arturo Barrios a battu de cinq secondes le record du monde du 10 000 mètres, vendredi 18 août, lors de la réunion de *Berlin-Ouest (RFA)*. Il a couvert la distance en 27 min 8 s 23, soit cinq secondes de moins que le Portugais Fernando Mamede le 2 juillet 1984.

● **CYCLISME : décès du Néerlandais Bert Oosterbosch.** – Le coureur cycliste néerlandais Bert Oosterbosch, trente-deux ans, est mort chez lui à Lekkerkerk (Pays-Bas), vendredi 18 août, vraisemblablement d'une crise cardiaque. Ce spécialiste du contre la montre, qui avait remporté trois étapes du Tour de France, avait interrompu sa carrière professionnelle en septembre 1988 à la suite d'ennuis de santé.

CYCLISME : championnats du monde sur piste

Longo aux deux visages

La Française Jeannie Longo a remporté, vendredi 18 août à Lyon, son troisième titre de championne du monde de poursuite. Elle visera, samedi 26 août à Chambéry, la couronne mondiale sur route. Vendredi également, l'équipe de RDA est devenue championne du monde de poursuite olympique en dominant les Soviétiques.

LYON
correspondance

Dans les années 20, le journaliste Albert Londres inventa, pour encenser les couleurs cyclistes, l'expression *« forçats de la route »* qui fit carrière par la suite. Il était alors loin d'imaginer qu'il faudrait un jour lui trouver un équivalent féminin. Pourtant, Jeannie Longo appartient bien à cette catégorie. Jamais elle ne se repose sur ses lauriers. Il y a quatre semaines, elle remportait son troisième Tour de France. Vendredi 18 août, à Lyon, elle est devenue, pour la troisième fois également, championne du monde de poursuite.

De la route à la piste, de la piste à la route : les changements de discipline dans la carrière de la Grenobloise ne se comptent plus. *« Je suis essentiellement une routière, même si j'ai prouvé que je suis aussi une vraie poursuiteuse »*, affirme Jeannie Longo. *Mais son* talent est tel qu'elle peut facilement concilier les deux domaines. Le programme qu'elle s'est fixé pour cette fin de saison en témoigne.

Deux jours après l'arrivée du Tour de France, elle disputait les championnats de France sur piste, où elle enlevait deux titres, ceux de la poursuite et de la course aux points. Puis elle enchaînait sur la préparation pour les championnats du monde. *« Elle n'a pas réellement pratiqué d'exercices spécifiques à la piste*, note Patrice Ciprelli, son entraîneur de mari. *Il fallait bien qu'elle récupère les efforts du Tour ! »*

Voilà néanmoins la triple lauréate du Tour de France une nouvelle fois championne du monde de poursuite. Et elle devait, samedi, se remettre en piste pour le titre mondial de la course aux points. Une semaine plus tard, elle sera de retour sur le macadam, celui de Chambéry, pour tenter d'obtenir une quatrième couronne de championne du monde sur route. Et l'on ne voit pas qui pourrait l'en empêcher.

Jeannie Longo va mettre un terme à sa carrière à la fin de la saison pour se consacrer à ses affaires familiales et municipales (elle occupe le poste d'adjoint au maire, chargé des sports à la mairie de Grenoble depuis cette année). Avant de tirer sa révérence, elle veut faire moisson de performances. Aussi, vers le 15 septembre, à Mexico, reviendra-t-elle une dernière fois à la piste pour tenter de mettre à mal son propre record du monde de l'heure en plein air, qui est actuellement de 44,933 kilomètres.

Mais ensuite il n'y aura plus de retour à la route, même si l'on dit que Patrice Ciprelli serait partisan d'un retour de son épouse à la compétition en 1992, afin de ravir ce titre olympique qui lui a toujours échappé...

GILLES VAN KOTE.

SCIENCES

Les singes volés à l'INSERM de Lyon n'ont pas été maltraités *affirme Arche de Noé*

Le groupe Arche de Noé, qui avait revendiqué le cambriolage, dans la nuit du 21 au 22 mai, des locaux de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) de Lyon, a démenti, vendredi 18 août, que les animaux de laboratoire volés aient été victimes de mauvais traitements.

« L'INSERM prétend que vingt-sept singes ont subi l'arrachement des tatouages réglementaires et que cet acte aurait créé des souffrances inutiles aux animaux (le Monde du 19 août), rappellent, dans un communiqué, les membres du groupe qui ajoutent ; *« Nous certifions que tous ces singes ont été opérés par une équipe de trois vétérinaires sous anesthésie générale et dans des conditions d'aseptie parfaite. » « Il est inconcevable que nos camarades qui risquent leur liberté pour les animaux soient accusés d'actes de cruauté envers ces mêmes animaux »*, poursuit le communiqué.

Alors que la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon doit se prononcer, mardi, sur la restitution des animaux volés, les membres de l'Arche de Noé demandent *« aux autorités de refuser la réintégration des singes dans les laboratoires de l'INSERM »*.

EN BREF

● **Dixième décès après l'épidémie de salmonellose (Charente-Maritime).** – Une des pensionnaires de la maison de retraite du Bois-d'Huré, à Lagord, hospitalisée depuis juillet à la suite d'une intoxication par des salmonelles, est décédée jeudi 17 août à l'hôpital de La Rochelle. Mme Denise Delmas, quatre-vingt-onze ans, est la dixième pensionnaire de cet établissement ayant succombé directement ou indirectement à la salmonellose. Onze autres malades, dont certains très affaiblis par l'intoxication et son traitement antibiotique, sont encore hospitalisés à La Rochelle (*le Monde* du 12 juillet et du 4 août).

● **Deux pompiers tués par un largage d'eau.** – Deux pompiers volontaires de la caserne de Trets (Bouches-du-Rhône), Gérard Di Martino, quarante ans, et Majid Chabbi, vingt-quatre ans, ont été tués, vendredi 18 août après-midi, lors du largage de 6 tonnes d'eau par un avion bombardier d'eau, alors qu'ils combattaient un incendie qui s'était déclaré dans un dépôt d'ordures municipal non surveillé. C'est le deuxième accident de cette nature en une semaine.

● **Suicide à la prison de Nîmes.** – Un détenu, âgé de trente ans, Cherif Belbey, de nationalité algérienne, a été retrouvé pendu dans sa cellule de la maison d'arrêt de Nîmes, vendredi à 4 heures. Condamné en mars 1985 à dix ans de réclusion pour vol à main armée, par la cour d'assises de la Seine-Maritime, il devait être libéré le 15 novembre prochain, à la suite de la loi d'amnistie et compte tenu de sa bonne conduite.

Selon sa famille, Cherif Belbey n'avait manifesté aucune tendance dépressive ces derniers jours.

● **La promotion des surveillants de prison.** – Un décret portant création d'un échelon supplémentaire pour les surveillants de prison, résultat du protocole d'accord signé en octobre 1988 entre les syndicats et le ministère de la justice, a été publié vendredi 18 août au *Journal officiel*.

Une centaine de surveillants pourraient, en 1990, avoir accès à cet *« échelon exceptionnel »*, qui a des répercussions sur le traitement et le montant de la retraite. La création de ce onzième échelon constituait l'un des points de l'accord signé après douze jours de conflit dans les prisons à l'automne dernier.

[illegible] من الأصل

Société

Après la destruction du lieu de prière des musulmans à Charvieu-Chavagneux (Isère)

Le ministre de l'intérieur exprime « la réprobation du gouvernement »

Après la destruction à Charvieu-Chavagneux (Isère) du lieu de prière de la communauté musulmane, le préfet de l'Isère, sur la demande M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, a reçu à Grenoble, pendant trente minutes, le maire RPR de la localité, M. Gérard Dezempte. Le représentant de l'Etat était chargé par le ministre de « *rappeler le maire au respect de la loi* », notamment celle du 9 décembre 1905 qui, dans son article premier, précise que « *la République assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes* ». Le préfet a aussi souligné qu'« *une commune ne peut, en aucun cas, s'opposer à l'ouverture d'un lieu de culte sur son territoire ni directement ni par des manœuvres* », et a notifié au maire qu'un référendum local sur l'ouverture d'une mosquée serait illégal parce qu'il porterait « *sur une question mettant en cause une liberté fondamentale* ». Enfin, le représentant de l'Etat a indiqué qu'il était « *personnellement disposé à faciliter toute démarche qui tendrait à faire apparaître des solutions d'apaisement* ».

Interrogé sur le fait que l'association islamique de Charvieu avait récemment acheté un terrain pour y construire une mosquée et que le maire refusait d'accorder un permis de construire, le préfet a précisé : « *Si l'association islamique achète un terrain constructible, le maire ne peut pas légalement refuser un permis de construire.* »

Auparavant, M. Joxe avait publié une déclaration dans laquelle, après avoir rappelé qu'il était « *chargé de la protection des libertés publiques en général et de la liberté des cultes en particulier* », il exprimait « *la réprobation du gouvernement et* [son] *indignation personnelle à la suite de la destruction, présentée comme accidentelle, d'un lieu de culte musulman dans la commune* ».

« *L'année du Bicentenaire de la déclaration des droits de l'homme,* ajoutait le ministre, *de telles manifestations d'intolérance et de violence nuisent à notre pays comme à la paix publique ; elles doivent être proscrites pour l'avenir et aujourd'hui réparées.* » M. Joxe doit recevoir, lundi 21 août, le préfet de l'Isère, qui doit lui présenter les mesures envisagées localement

Pour sa part, M. Dezempte, qui a quitté la préfecture de Grenoble par une porte dérobée, a publié, vendredi soir, un communiqué dans lequel il déclare : « *Je tiens à remercier M. Pierre Joxe d'avoir bien voulu me communiquer, par l'intermédiaire du préfet, la législation en matière de libertés publiques, sans doute parce qu'il craignait que ces textes n'aient disparu dans l'incendie criminel de la mairie de Charvieu-Chavagneux. Je tiens également à rassurer le ministre, car, de tout temps, la liberté de culte a pu s'exercer à Charvieu-Chavagneux. Par ailleurs, je me permets de signaler au ministre qu'un local situé dans les immeubles du quartier de la Plaine reste à la disposition des fidèles musulmans de la commune afin qu'ils puissent librement y pratiquer leur culte. J'attends les réactions et commentaires du ministre quant à l'incendie criminel qui a ravagé la mairie, symbole, comme toutes les mairies de France, de notre République et de la démocratie.* »

Vendredi après-midi, à l'appel de l'association culturelle islamique, de trois cents à quatre cents musulmans de Charvieu-Chavagneux et des environs se sont rassemblés devant les ruines de leur lieu de culte. Après que l'imam local et deux représentants de la Ligue islamique eurent prononcé de courtes allocutions, les fidèles-manifestants se sont dirigés vers la mairie pour participer, au pied de l'escalier, à la prière collective du vendredi.

Tournés vers La Mecque le dos à la mairie

LYON
de notre bureau régional

Piétinant sur la place de terre battue de Charvieu-Chavagneux, écrasée par un soleil de plomb ou réfugiés à l'ombre épaisse des platanes, les groupes se sont formés dès avant 14 heures. Beaucoup de ces hommes, adultes pour la plupart, souvent âgés, ont revêtu une djellaba éclatante et coiffé la chéchia. Bourdonnement des conversations, rumeur sourde des palabres où la langue arabe prédomine. Ni banderoles ni slogans, une certaine fébrilité, mais aucun cri, hormis quelques incantations sporadiques « *Allah akbar* » (Dieu est grand). Enfin, le service d'ordre forme un cordon et on trouve une chaise pour que l'iman, Mohamed Mezzialdi puisse s'y hisser.

« *Il aurait pu monter dans le minaret* », plaisante un jeune homme barbu en désignant la cheminée de l'usine Tréficable Pirelli qui domine la place. Malgré le ton mélodique, on sent bien à son intensité que le sermon du vieil homme n'est pas le sermon d'un vendredi ordinaire. Il invite ses frères à la ténacité *pour faire face à l'adversité. « Nous reviendrons prier ensemble en plein air pendant six mois, un an, deux ans s'il le faut tant que nous n'aurons pas obtenu un lieu de prière décent. Il faut tenir »*, leur dit-il.

MM. Abderrhamane Ammari, représentant la direction de la Ligue islamique mondiale à Paris, et Mohammed Baccar, conseiller auprès de cette même organisation, qui succède à l'imam prononceront de brefs discours. Le premier exprime la solidarité du mouvement islamique avec la communauté « *à laquelle on fait bien des misères* » et espère que les autorités nationales et locales sauront « *être à la hauteur de leurs responsabilités* ». Le second rappelle que l'islam est « *une religion de tolérance* » et stigmatise « *une agression unilatérale et abusive selon les normes de l'état de droit* ». Les deux hommes incitent les fidèles à dominer leur légitime colère et à faire preuve de sérénité, de dignité, de fermeté.

« Il y a urgence »

Devant la mairie, où la foule s'est rendue en un sage cortège, les manifestants redeviennent d'abord des fidèles tournés vers La Mecque, mais le dos à la mairie, fermée pour cause de début d'incendie volontaire. Ils *se prosternent et psalmodient* des textes sacrés. Un peu à l'écart, une dizaine de femmes participent à cette longue prière collective du vendredi qui, selon le rituel, devrait être organisée en un lieu couvert.

A 15 h 15, les tapis de prière sont enroulés et la foule se disperse dans le plus grand calme. Alors que les représentants de nombreuses organisations – le MRAP, la Ligue des droits de l'homme, des Unions départementales CFDT, deux membres du Bureau national de SOS-Racisme spécialement délégués de Paris – viennent témoigner de leur présence et de leur solidarité, M. Abdullah Benyahia, président de l'Association culturelle, affirme qu'il fera tout pour que la situation ne s'envenime pas. Il confirme son acceptation d'un médiateur et exprime son espoir confiant en une solution satisfaisante pour tous. « *Mais il y a urgence car, à côté de nos 580 adhérents adultes, 276 enfants sont empêchés de recevoir les cours de soutien scolaire que leur dispense ordinairement l'association.* »

ROBERT BELLERET.

Réactions

● **L'organisation antiraciste Génération 2001** « *appelle les instances dirigeantes et le président du RPR, Jacques Chirac, à désavouer publiquement l'action menée par la municipalité RPR de Charvieu-Chavagneux contre la communauté musulmane de France* ».

● **Le Parti socialiste** déclare que la « *destruction brutale de la mosquée par le maire RPR choque profondément l'esprit de tolérance du Parti socialiste. Un million de nos concitoyens pratiquent la religion musulmane. Le PS (...) entend œuvrer pour l'intégration de tous dans notre communauté nationale* ».

● **Le Recours** « *condamne avec d'autant plus d'énergie l'inadmissible destruction de la mosquée de Charvieu, que les rapatriés comprennent mieux que quiconque combien peuvent être douloureusement ressentis de tels actes ignominieux, eux dont les églises ont été abattues ou transformées en mosquées* ».

● **La Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI)** « *s'adressent à Jacques Chirac et Alain Carignon, maire de Grenoble, et les prie* [...] *de désavouer cet acte fanatique dangereux. Les thèses du Front national ne doivent pas gagner de terrain en France* ».

● **Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF)** « *exprime sa sympathie aux musulmans priant dans ce lieu de culte et condamne toute initiative de nature discriminatoire quelles qu'en soient les victimes* ».

● **La CFDT** « *souhaite qu'une solution d'apaisement soit rapidement trouvée et demande au ministre de l'intérieur, ministre des cultes, qu'il œuvre rapidement dans ce sens* ».

● **La LICRA (Ligue contre le racisme et l'antisémitisme)** « *attend les explications du maire de la commune, après cette destruction volontaire qui n'apparaît ni fortuite, ni accidentelle. Elle rappelle que la liberté des cultes et le respect des lieux de culte s'imposent à tous et en particulier aux élus* ».

● **Le tribunal de Grenoble doit se prononcer sur la mise en liberté de Robert Sirou.** – Le tribunal de grande instance de Grenoble doit se prononcer, lundi 21 août, sur la mise en liberté de Robert Sirou, soixante ans, ce ferrailleur interné d'office dans un hôpital psychiatrique, le 8 juillet (*le Monde* du 11 juillet), après la mort de son fils David, un garçon de treize ans, tué d'une balle dans la tête, le 27 juin, à Champ-sur-Drac (Isère), dans des conditions encore inexpliquées (*le Monde* du 30 juin).

Présentée au tribunal, vendredi, par trois médecins, une expertise recommande la mise en liberté de l'intéressé. « *Il ne paraît pas que son état mental justifie le maintien de l'hospitalisation* », indiquent les experts.

BIBLIOGRAPHIE

Un livre de M. Francis Caballero

La drogue dans tous ses états

En publiant ce *Droit de la drogue*, les éditions Dalloz font preuve d'une audace inattendue. Passe encore qu'une maison au catalogue plutôt guindé – du code pénal à un austère traité de procédure civile – décide de s'intéresser à un sujet aussi actuel. Mais que cet ouvrage aille à l'encontre des idées reçues, voilà qui est encore plus surprenant.

La collection des Précis Dalloz, *sur lesquels se sont échinées des* générations d'étudiants en droit, s'enrichit avec ce manuel d'un livre paradoxal et provocateur dû à un professeur à l'université de Nanterre (Paris-X), M. Francis Caballero. Tradition universitaire oblige, on y trouve tout ce qu'il faut savoir sur le droit de la drogue, mêlé à la thèse, qui sent le soufre, selon laquelle la prohibition générale dont la drogue fait aujourd'hui l'objet ne peut qu'aboutir à un « *fiasco* ».

L'ouvrage dinstingue les « *drogues licites* » (tabac, alcool, tranquilisants...) des « *illicites* », celles auxquelles on pense spontanément quand on parle de drogue. Mine de rien, cette distinction permet de suggérer que si personne n'est jamais mort d'une inoffensive « fumette » de marihuana, le tabagisme fait « *chaque année 2,5 millions de victimes dans le monde* » et l'alcoolisme 36 000 tous les ans en France.

Là n'est pas cependant la thèse essentielle de M. Caballero. Ce qu'il veut démontrer, c'est que, pas davantage que la prohibition de l'alcool aux Etats-Unis dans les années 20 n'a atteint son but, l'arsenal législatif et policier déployé aujourd'hui pour lutter contre la drogue n'a réussi à endiguer ce fléau, au contraire.

« *Les mêmes causes produisant les mêmes effets*, écrit M. Caballero, *on assiste (...) à la reproduction du fiasco américain à la puissance dix et à l'échelle planétaire : le « gin de baignoire » est remplacé par l'héroïne frelatée, la corruption de l'élu local par celle du chef d'Etat, la complaisance du juge par celle d'une Cour suprême, la fortune du « bootlegger » par celle de la mafia internationale...* »

« *Car la prohibition*, estime-t-il, *est l'alliée objective des trafiquants et la première source de financement du crime organisé.* » Et d'énumérer les effets pervers de cette situation : « *Le système bancaire est contaminé par le recyclage de l'argent du trafic ; le coût budgétaire de la lutte antidrogue augmente sans cesse ; la police et les douanes sont incapables d'arrêter plus de 10 % des drogues en circulation ; les prisons se remplissent, alors que l'offre de stupéfiants ne fait que croître...* »

Surtout, et c'est le professeur de droit qui parle, « *la répression s'énerve et devient de plus en plus attentatoire aux libertés individuelles. Les droits élémentaires de la personne humaine sont bafoués ; des lois inconstitutionnelles sont votées, en particulier en France ; des libertés sont menacées...* » En un mot, « *le droit de la drogue empoisonne l'atmosphère de la planète* ».

« Commerce passif »

Il est vrai que, au cours de ces *dernières années*, le souci de lutter contre les ravages de la drogue a incité les autorités françaises à tolérer des aménagements au code pénal qui, appliqués par exemple à la délinquance en col blanc, auraient provoqué un tollé.

La garde à vue des trafiquants peut atteindre, aujourd'hui, quatre jours, le double de ce qui est admis pour un meurtrier ; les tribunaux correctionnels sont habilités à prononcer à leur encontre des peines de vingt ans d'emprisonnement, voire de quarante, alors que seules, en principe, les cours d'assises sont autorisées à infliger des sanctions aussi lourdes ; la Cour de cassation tolère qu'un policier puisse se faire passer pour un acheteur d'héroïne afin de mieux « ferrer » un revendeur ; les perquisistions de nuit sont permises par la loi alors qu'elles sont généralement interdites entre 21 heures et 6 heures du matin...

Pour autant, M. Caballero fait preuve de circonspection à l'égard des législations trop tolérantes. En Espagne, par exemple, « *même du temps du franquisme, l'usage des stupéfiants n'était pas clairement réprimé* ». En 1983, la détention desdits sutpéfiants pour usage personnel a été légalisée, à tort selon M. Caballero qui voit dans le refus espagnol « *de distinguer entre l'usage discret ou privé et l'usage dans les lieux publics (...) une erreur majeure* ». « *D'autant que s'y ajoute un refus de distinguer entre les catégories de produits utilisés, ce qui revient à mettre sur le même plan le canabis et l'héroïne.* »

Que faire, alors ? M. Caballero se veut un ardent partisan de la théorie du « commerce passif », un système qui impliquerait « *un véritable rééquilibrage du droit de la drogue* ». La réglementation applicable au *canabis, par exemple*, serait alignée sur celle imposée au tabac et à l'alcool, laquelle serait renforcée. Qu'elles soient licites ou illicites, toutes les drogues seraient soumises à « *un monopole national de production, d'importation et de distribution pour chaque catégorie* » de produits. Toute publicité ou autres formes d'incitation à la consommation seraient bannies. Ainsi seraient battus en brèche les effets pervers de la prohibition évoqués plus haut. Telle est la théorie du « commerce passif », « *une forme de contrôle social qui s'efforce de concilier la liberté individuelle avec l'indispensable défense de la société* ».

Sans reprendre l'idée à son compte, M. Caballero se fait aussi l'écho d'une autre théorie qui expliquerait pourquoi des drogues aux effets également nocifs font aujourd'hui, les unes l'objet d'une bizarre tolérance (tabac, alcool, produits pharmaceutiques), les autres d'une répression qui ne se dément pas (opium, coca, canabis). Tout simplement parce que les premières sont produites dans les pays riches et les autres dans les pays pauvres... « *Le droit de la drogue serait donc un droit Nord-Sud, économiquement discriminatoire, voire raciste...* »

Non seulement ce livre dit tout sur les drogues au pluriel : conditions de production, réglementation de la publicité, fiscalité, législation à l'étranger, droit communautaire... Mais il se veut aussi un antidote aux idées toxiques qui, à en croire son auteur, polluent le débat sur la drogue au singulier. Quoiqu'on pense de ces analyse, les ouvrages stimulants sur les... stimulants ne sont pas si nombreux pour se priver de la lecture de celui-là.

BERTRAND LE GENDRE.

★ Francis Caballero. *Droit de la drogue.* Editions Dalloz, collection Précis Dalloz, 1989. 720 pages. 168 F.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Isabelle et Christian
KAZMIERCZAK,
Cécile et Thomas,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Anne.

Paris, le 16 août 1989.

– François, Vincent,
Christine et Francis
de *GAULTIER* de *LAGUIONIE*
ont la grandre joie d'annoncer la naissance de

Juliette,

à Bruxelles, le 9 août 1989.

13, drève de la Ferme,
B-1970,
Wezembeek-Oppem, Belgique.

Mariages

– **Sophie GHIRON**
et
Daniel LATIL d'ALBERTAS

sont heureux d'annoncer leur mariage qui sera célébré le samedi 9 septembre 1989, à 16 h 30, en l'église Saint-Jean-de-Malte, à Aix-en-Provence.

Bastide de Bouenhoure,
Les Plâtrières,
13090 Aix-en-Provence.

Décès

– Mme Albert Creff,
M. et Mme Jean Creff,
Mme veuve Raymond Creff,
Mlle Jacqueline Creff,
M. et Mme Patrick Creff
et leurs enfants,
M. André Creff
et David,
M. et Mme Christian Abbas
et leurs enfants,
M. et Mme Robert Wagner
et leurs enfants,
M. Louis Gilbert
et ses enfants,
Les familles Creff, Bertossi, Corre, Favé, Marc, Miossec, Pinvidic, Quiviger, Trevien,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Albert CREFF,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
dans l'ordre national du Mérite,
professeur au collège de médecine,
chef de service à l'hôpital Saint-Michel,

survenu le 16 août 1989, à l'âge de soixante-quatre ans.

La levée du corps aura lieu le lundi 21 août, à 7 h 45, à l'amphithéâtre de l'hôpital Tenon, entrée rue Belgrand, Paris-20e.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 21 août, à 16 h 30, en l'église de Saint-Philibert, Tregunc (Finistère).

Cet avis tient lieu de faire-part.

12 *bis*, avenue Elisée-Reclus,
75007 Paris.
Manoir de Pen-An-Run,
29128 Tregunc.

– Le président
et le conseil d'administration de l'hôpital Saint-Michel,
ont le vif regret de faire part du décès du

docteur Albert CREFF,
chef du service de nutrition
et médecine sportive,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
dans l'ordre national du Mérite,
professeur au Collège de médecine,

survenu le 16 août 1989, à Paris.

Nutritionniste de renom, son souvenir restera associé aux nombreux travaux, recherches et publications qu'il fit dans cette spécialité et à la place qu'il occupait dans le domaine de la médecine sportive.

– Les collaborateurs,
Les élèves
Et toute l'équipe de l'hôpital Saint-Michel,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Albert CREFF,
chef du service de nutrition
et médecine sportive.

– On nous prie de faire part du rappel à Dieu du

docteur Jacques DECOURT,
professeur honoraire
à la faculté de médecine,
membre de l'académie de médecine,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le jeudi 17 août 1989, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

De la part de
Mme Jacques Decourt,
son épouse,
M. Jean-Pierre Decourt,
son fils,
M. et Mme Vincent Decourt,
ses petits-enfants,
Mme Germaine Decourt,
sa sœur,
Du docteur et de Mme Philippe Decourt,
ses frère et belle-sœur,
Du docteur Jean Cottet,
son beau-frère,
Des familles d'Andiran, Ernst, Demay,
de tous ses élèves.

La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité, le lundi 21 août, à 8 h 30, en l'église ancienne Saint-Honoré d'Eylau, 9, place Victor-Hugo, Paris-16e.

– S.E. Caonado Fernandez-Naranjo, ambassadeur de la République dominicaine en France,

M. et Mme Nicanor Estrella,
ses parents,

Toute sa famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Hector José
ESTRELLA-POLANCO,
docteur en droit,
ministre conseiller,
délégué permanent adjoint
auprès de l'UNESCO,
commandeur
de l'ordre national du Mérite.

Une messe d'adieu sera célébrée en l'église Notre-Dame de Boulogne, av. J.-B.-Clément, Boulogne-sur-Seine (Hauts-de-Seine), mardi 22 août 1989, à 10 h 30.

Les obsèques se dérouleront à Saint-Domingue.

Cet avis tient lieu de faire-part.

28, rue Sadi-Carnot,
93170 Bagnolet.

– Les amis de

Henri GŒTZ,
artiste-peintre,
officier
de l'ordre des Arts et des Lettres,

ont le chagrin de faire part de son décès survenu le 12 août 1989.

Il rejoindra son épouse, le peintre

Christine BOUMEESTER,

le mercredi 23 août, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(*Le Monde* du 16 août.)

– Paulette Lamizet,
sa femme,
Bernard Lamizet,
son fils,
Boyana et Alexandre,
Simone Lamizet,
sa sœur,
Les familles parentes et alliées,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges LAMIZET,

survenu en son domicile, à Flayosc, le 16 août 1989,

Carasse,
83780 Flayosc.

– Mme Raymonde Lande,
son épouse,
Fabienne et Elie Srour,
Gilles Lande,
ses enfants,
Laurence et Nathalie,
ses petites-filles,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Léopold LANDE,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 14 juillet 1989 à Paris.

Les obsèques ont eu lieu le 21 juillet au cimetière parisien de Thiais.

36, avenue de Fontainebleau,
94270 Le Kremlin-Bicêtre.

– Sydney. Zurich. Londres. Saint-Raphaël. Chaville. Boulogne.

Les familles Setton, Balestra, Savdié, Douek,
ont la *douleur de faire part du décès de*

Mme Grace BALESTRA,
née Savdié,

leur mère, grand-mère, sœur, tante,

survenu à Fréjus, le 16 août 1989.

L'inhumation aura lieu le lundi 21 août, à 10 h 30, au cimetière de Fréjus.

– Mme Sitbon,
née Rachel Abitbol,
Ses enfants
Et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Albert SITBON
(Ariana, Tunisie),

survenu le 18 août 1989, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques auront lieu le 21 août, à 10 h 15, au cimetière d'Ivry-sur-Seine (emplacement israélite).

40, rue du Quartier-Parisien,
94200 Ivry-sur-Seine.

Remerciements

– Mme Hubert Beuve-Méry,
Ses enfants
Et petits-enfants,
très touchés par toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Hubert BEUVE-MÉRY

et dans l'impossibilité d'y répondre personnellement, prient toutes les personnes, institutions et autorités qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

Culture

Le feu dans la ville

LE feu, l'eau, l'épidémie, forment la légende des villes : le grand incendie de Chicago, la peste de Marseille, l'inondation de Florence, sont parmi ces événements qui secouent brutalement, profondément une culture, sans avoir généralement l'excuse de la brutalité de l'homme, celle qui se manifeste aujourd'hui dans les bombardements de Beyrouth. Ces catastrophes, naturelles au moins en ce qu'elles sont inhérentes à la densité humaine, modifient durablement le paysage, la forme des cités. Après 1871, les façades de Chicago se sont hérissées d'échelles, de passerelles. L'eau fait apparaître, mais plutôt en amont des villes, des digues, des barrages, des canaux de dérivation. La peste laisse, elle, des traces insidieuses dans la décomposition des familles, dans la mémoire des survivants ; elle met à nu la vanité des portes, des remparts, des frontières ou des masques.

Paris n'a connu comparativement que des petites misères. Par chance sans doute, plutôt par prévoyance. Mais qui peut-on créditer de ce qui n'a pas eu lieu ? Les pompiers ? Pasteur ? Haussmann ? Les grandes saignées que le baron a imposé à la ville ne sont pas la conséquence d'un incendie, mais sans doute en ont-elles évité plus d'un. C'est donc la prévention qui marque le paysage de Paris, et non des cicatrices, témoins et vestiges de drames dont on a perdu les contours. Le feu parisien est un feu maîtrisé, purificateur, balisé. D'ailleurs, seuls 0,1 % du travail des pompiers concernent de « gros » sinistres impliquant le concours de plusieurs casernes (*le Monde* du 3 janvier 1987).

Le feu, c'est donc – sous l'œil bienveillant de la profession la plus aimée des habitants – l'affaire des fakirs, des couleurs de bitume, des thanatopracteurs, des marchands de marrons. C'est un univers vierge, ou bien précisément circonscrit. Au contraire de l'eau toujours présente malgré les contraintes dont elle fait l'objet.

Le feu, à Paris, paraît loin, paraît sage. Tout est prêt, cependant – y compris les plus vaillantes des casernes – pour un joli feu d'artifice dans ce cœur de la ville qui abrite la plus grande part du travail clandestin, des stocks de vêtements et de colifichets, entre la place des Victoires et la République, entre les grands boulevards et l'axe qui, partant de la rue Etienne-Marcel, rejoint le boulevard Beaumarchais. Car si la prévention est une affaire d'argent. L'imprévoyance une affaire de gros sous.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

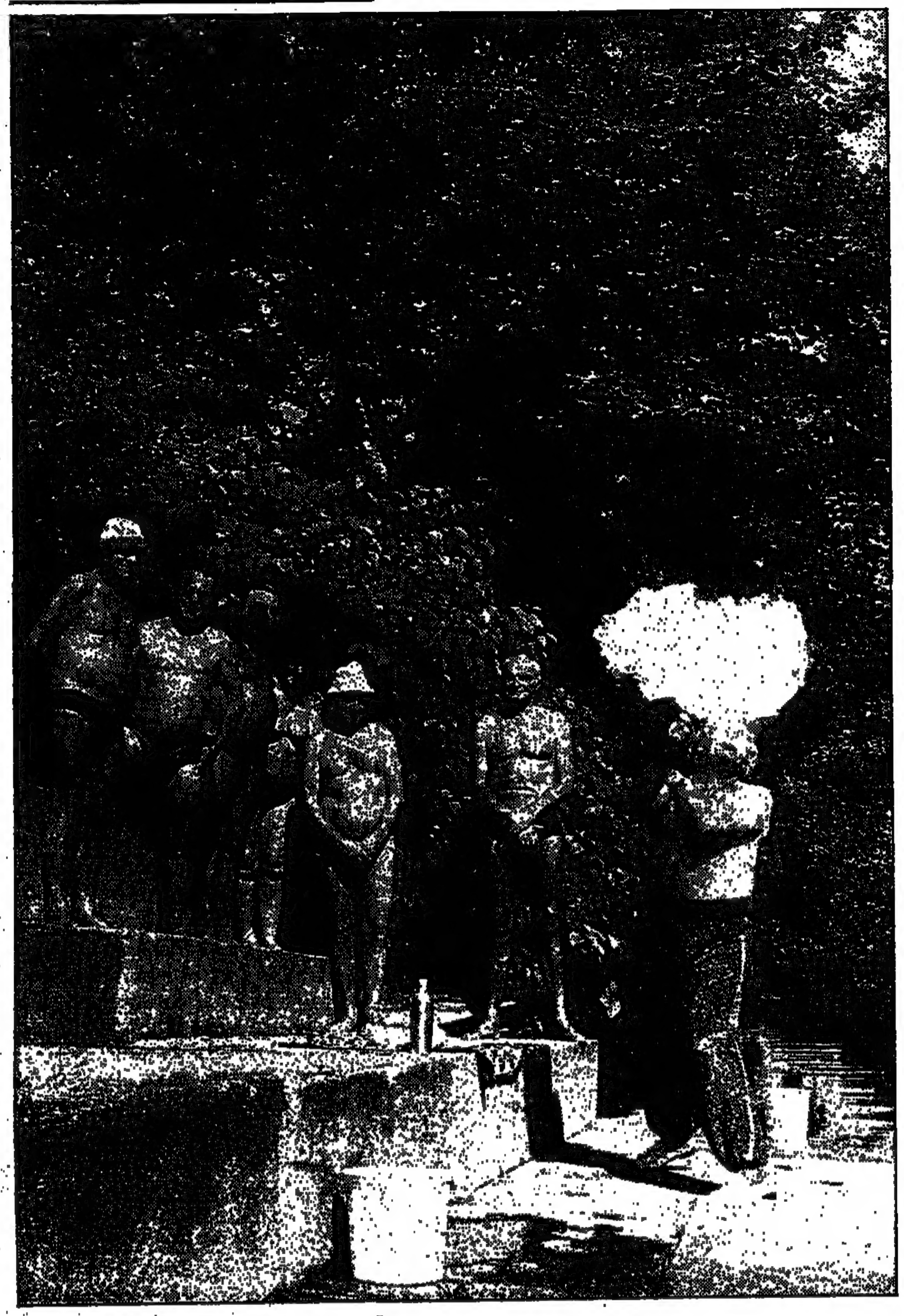

△ La providence (caserne Plaisance).

◁ Compagnons de jeu (le fakir Karadji à Saint-Maurice).

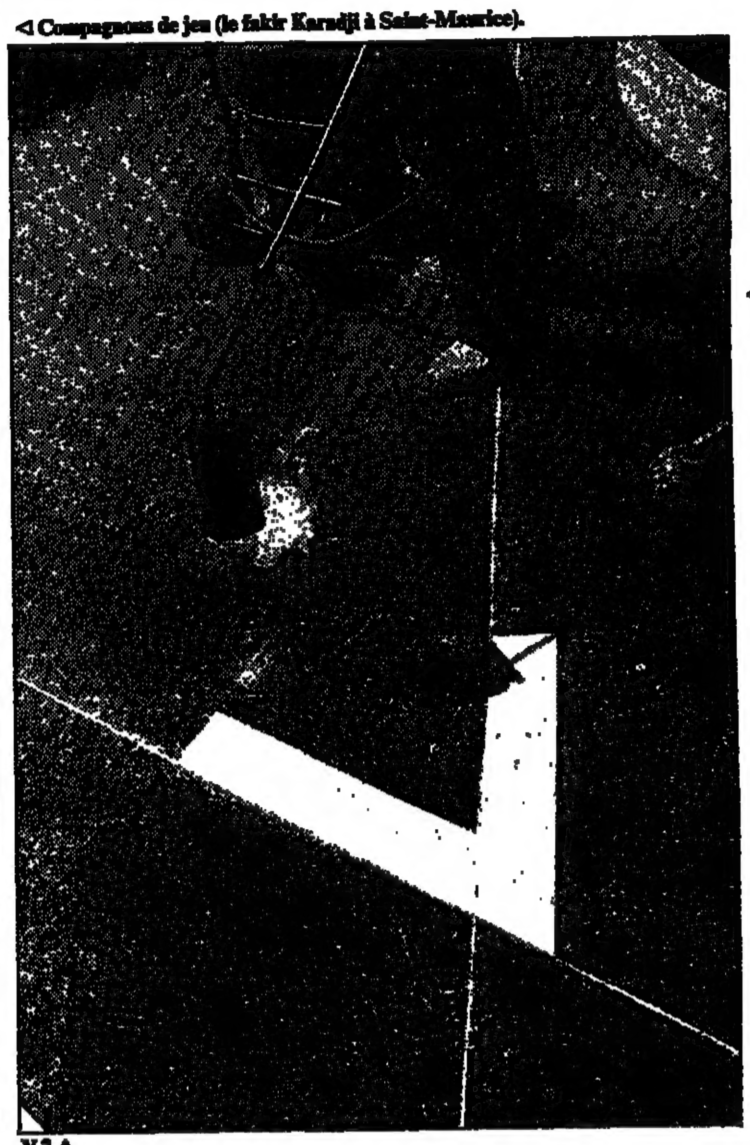

Paris brûle-t-il ?

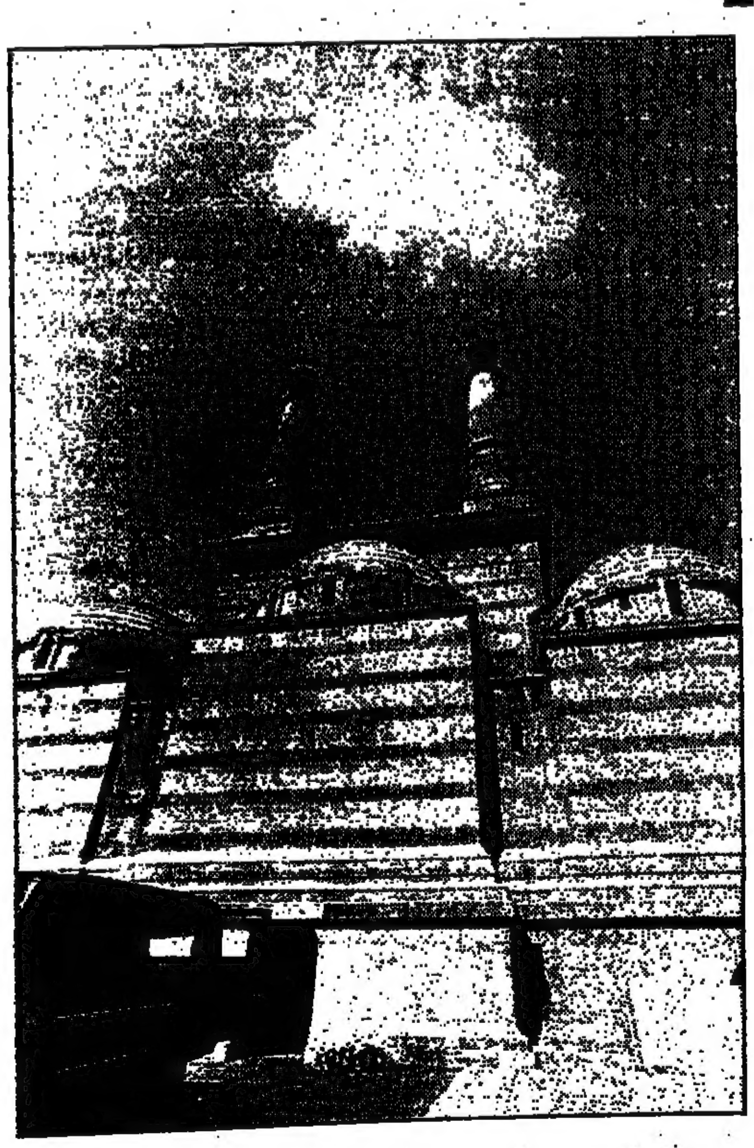

△ Le feu purificateur (Père-Lachaise).

△ Issue de secours.

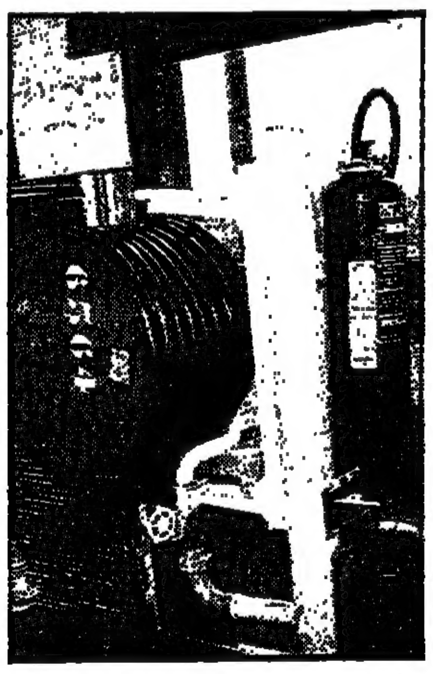

△ Prévention.

▽ Vite, trop vite (la Défense).

Accès de secours. ▷

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE
FRANCESCO GATTONI

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Spectacles

cinéma

LES FILMS NOUVEAUX

NOCTURNE INDIEN. Film français d'Alain Corneau, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

PERMIS DE TUER. Film britannique de John Glen, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SKINHEADS. (**) Film américain de Greydon Clark, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Images, 18e (45-22-47-94).

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Dersou Ouzala (1975, v.o. s.t.f.), de Akira Kurosawa, 15 h ; Empty Quarter une femme en Afrique (1985), de Raymond Depardon, 19 h ; Docteur Folamour (1963, v.o. s.t.f.), de Stanley Kubrick, 21 h.

DIMANCHE

Un mauvais garçon (1936), de Jean Boyer, 15 h ; la Symphonie des brigands (1936), de Friedrich Feher, 17 h ; Son Homme (1930, v.o. s.t.f.), de Tay Garnett, 19 h ; la Veuve joyeuse (1934, v.o.), de Ernst Lubitsch, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

SAMEDI

Si vous avez manqué le début : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; la Tour Eiffel : Autour de la Tour Eiffel (1984) de la Vidéothèque de Paris, les Ecureuils (1981) de J.-M. Soyez, le Chanteur de Mexico (1956) de R. Pottier, 14 h 30 ; la Troisième République : 36, le Grand Tournant (1970) de H. de Turenne, la Vie est à nous (1936) de Jean Renoir, 16 h 30 ; Anticipation : Paris qui dort (1923) de René Clair, l'Inhumaine (1924) de Marcel L'Herbier, 18 h 30 ; les Années sombres 1938-1948 : France Actualités, Goupi Mains rouges (1943) de Jacques Becker, 20 h 30.

DIMANCHE

Si vous avez manqué le début : la Tour Eiffel : Autour de la Tour Eiffel (1984) de la Vidéothèque de Paris, Superman II (1980) de Richard Lester, 14 h 30 ; la Troisième République : Actualités Gaumont, Stavisky (1974) d'Alain Resnais, 16 h 30 ; Anticipation : la Tendresse du maudit (1980) de J-M. Costa, Partie gratuite (1984) de Y. Dombale, Zoo Zéro (1978) de A Fleischer, 18 h 30 ; les Années sombres 1938-1948 : la Longue nuit (1965) de Paul Seban, Des Terroristes à la retraite (1985) de Serge Mosco, 20 h 30.

Les exclusivités

AMERICAN NINJA III (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

L'AMI RETROUVÉ (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'AMOUR EST UNE GRANDE AVENTURE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

APRÈS LA GUERRE (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ARISE MY LOVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'ARME FATALE 2 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

BAL POUSSIÈRE (ivoirien) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BUNKER PALACE HOTEL (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

BURNING SECRET (Brit., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

BUSTER (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CHIEN DE FLIC (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CHINE, MA DOULEUR (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE CIEL S'EST TROMPÉ (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA CITADELLE (Alg., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

CONFESSION CRIMINELLE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

COOKIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE CRIME D'ANTOINE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

DÉSIR MEURTRIER (*) (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE... LA SUITE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ;

Samedi 19 - Dimanche 20 août

Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ENFANT DE L'HIVER (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

ESCLAVES DE NEW YORK (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

FRANCE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

GANASHATRU (Ind., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS (Hong Kong, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

J'ÉCRIS DANS L'ESPACE (Fr.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

JÉSUS DE MONTRÉAL (Can.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

KARATÉ KID III (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

KICKBOXER (Hong Kong, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LOVE DREAM (It., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LOVERBOY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MANIKA UNE VIE PLUS TARD (Fr., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

MANOLO (Esp., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE MESSAGER DE LA MORT (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MONSIEUR HIRE (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

MORT D'UN COMMIS VOYAGEUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NEW YORK STORIES (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NO TIME FOR LOVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA NUIT DU SÉRAIL (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'OURS (Fr.-All.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PATTI ROCKS (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

PEAUX DE VACHES (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PÉRIGORD NOIR (Fr.) : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE PEUPLE SINGE (Fr.-Indon.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE PHILOSOPHE (All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE PLUS ESCROC DES DEUX (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

RAIN MAN (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ROSALIE FAIT SES COURSES (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SCANDAL (*) (Brit., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

SING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

SPLENDOR (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

STREET OF NO RETURN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

THE LAST OF ENGLAND (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

TROP BELLE POUR TOI (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

UN PÈRE ET PASSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

UNE AUTRE FEMME (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

WORKING GIRL (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

YOUNG GUNS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

ZUCKER BABY (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PARIS EN VISITES

LUNDI 21 AOUT

« Le Musée Picasso en l'hôtel Salé », 14 heures, 5, rue de Thorigny (Tourisme culturel).

« Le Marais. Hôtels Séguier, Condé, Montmorency. La folie du maréchal d'Albret. Les hôtels du Lude et de Polignac », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Les salons de l'hôtel de Lauzun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (Mme Cazes).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les salons de l'Hôtel-de-Ville », 14 h 30, devant l'entrée rue Lobau. Carte d'identité (Paris et son histoire).

« A la découverte du quartier Alma-Chaillot », 14 h 45, métro Champs-Elysées-Clemenceau (V. de Langlade).

« La Conciergerie, de Philippe le Bel à la Révolution », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (C. Merle).

« Le quartier de la Bastille et le faubourg Saint-Antoine », 15 heures, métro Bastille, sortie près de la Tour d'argent (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

MONUMENTS HISTORIQUES

« La basilique Saint-Denis, le Panthéon, la Conciergerie », 11 heures, à l'entrée de chaque monument.

« Le château d'Ecouen, merveille de la Renaissance », 13 h 40, gare du Nord, devant le quai no 10.

« Les heures agitées du Palais-Royal à l'époque de la Révolution », 15 heures, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires.

L'ÉTÉ DES MUSÉES NATIONAUX

« Des animaux ou des ancêtres ? » (5-12 ans), 14 h 30, Musée des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil.

« L'été, une journée d'un paysan », 5-12 ans, 14 h 30, Musée des ATP, avenue du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne).

« Deux visages d'une même femme : Jacqueline », 12 h 30, Musée Picasso, 5, rue de Thorigny.

« Bethsabée ou l'histoire d'une séduction », 11 heures ; « Tapisseries de la Renaissance », 14 heures, Musée de la Renaissance, château d'Ecouen.

« Mobilier : Boulle et Cressent », 15 h 30, Musée du Louvre.

théâtre

Les autres salles

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). La Belle Carlo : 20 h. Roger, Roger et Roger : 22 h 15.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Courant d'airs show : 20 h 45.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Maître de Santiago : 20 h 30, dim. 17 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Existe en trois tailles : 18 h et 20 h 15. Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 22 h.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Marcella : 20 h.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Maboul-Ragoût ou l'opéra de quat' fous : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Petite salle. Lettres d'amour : 20 h. Molly Bloom : 21 h 30. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Les Eaux et Forêts : 20 h. Laurent Violet : 21 h 30. Théâtre rouge. François Villon ou la Ballade d'un mauvais garçon : 18 h 30. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h.

MUSÉE DE CIRE (HISTORIAL DE MONTMARTRE) (46-06-78-92). La Butte et l'Abbesse (89, tu verras Montmartre) : 18 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 18 h 30 et 21 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Le Bal de N'Dinga : 21 h, dim. 16 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Au secours... tout va mieux ! : 17 h 30 et 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Monsieur Songe : 18 h et 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Aqua : 21 h.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Comment devenir une mère juive en dix leçons : 20 h 45, dim. 15 h.

THÉATRE DE PARIS (42-80-09-30). Relâche : 15 h et 20 h 30, dim. 19 h 30.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-82-08-39). Le Barbier de Séville : 19 h 30, dim. 17 h.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-33-80-78). Le Banquet du bouffon : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Phèdre (à repasser) : 20 h 15. C'est dingue : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). La Voix humaine : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 20 h 30, dim. 15 h.

Région parisienne

VERSAILLES (PARC DU CHATEAU, BASSIN DE NEPTUNE) (39-50-36-22). Grande Fête de nuit de Versailles : 22 h.

Les cafés théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Les Epis noirs : 21 h 30. 100% Polyamide : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. J'ai pas d'amis : 21 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens voilà deux boudins II : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Jeanine Trachot a disparu : 22 h 30.

LE DOUBLE-FOND (42-71-40-20). C'est magique et ça tache Spectacle renouvelé toutes les heures : 20 h 30 et 22 h.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Je sors de Polytechnique, t'as pas cent balles ? : 21 h. Nous, on sème : 22 h 30.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Eric Thomas : 20 h. Nos désirs font désordre : 21 h 30. Ma mère aime beaucoup ce que je fais : 22 h 45 et 24 h.

Les concerts

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE. Magreeth De Jong. 16 h 30, dim. Orgue. Œuvres de Sweelinck, du Mage, Bach, Brahms.

ÉGLISE AMÉRICAINE DE PARIS. Alison Thomas, 18 h, dim., Piano. Œuvres de Bach, Beethoven, Rachmaninov, Takemitsu, Ravel.

ENSEMBLE STRINGENDO. 21 h., sam., 17 h. dim. Direction Jean Thorel. Christophe Pierre (violon). Œuvres de Vivaldi, Haendel, Bach. Dans le cadre du Festival de musique en l'île. Téléphone location : 45-23-18-25.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. La Philharmonie de chambre. 21 h, sam., dim. Direction Roland Douatte. Samuel Coles (flûte), Stefan Rodesco (vl), Sylvie Pécot (clavecin). « 5e Concerto brandebourgeois » de Bach. Téléphone location : 42-33-43-00. Samuel Coles, Sylvie Pécot-Douatte. 18 h 30, sam. Flûte, clavecin. Œuvres de Mozart, Bach.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Ensemble instrumental Strings and Co. 21 h., sam. Œuvres de Mozart, Devienne. Dans le cadre du Festival de musique en l'île. Téléphone location : 45-23-18-25. Gabriel Fumet, Jean-Paul Imbert. 17 h., dim., Flûte, orgue. Œuvres de Bach, Albinoni, Vivaldi, de Telemann. Dans le cadre du Festival musique en l'île. Téléphone location : 45-23-18-25.

NOTRE-DAME-DE-PARIS. Hans Uwe Hielscher. 17 h 45, dim. Orgue. Œuvres de Kee, Spence, Mushel, Guilmant, Hielscher.

Ars Antiqua de Paris. Le 19, 19 h 15 et 21 h 15, sam., Musique des seizième et dix-septième siècles. Téléphone location : 43-40-55-17. Alexandre Lagoya. 21 h., dim. Guitare. Œuvres de Granados, Albeniz, Tarrega, Weiss. Dans le cadre du Festival, musique en l'île. Téléphone location : 45-23-18-25.

Music Hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (5e). (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française. 21 h sam., Chansons à la carte tous les soirs.

THÉATRE GRÉVIN (9e). (). Vivez la Révolution. 20 h et 22 h, sam., dim. Revue de danse, chansons, magie sur la petite histoire du quartier de la Bastille. Téléphone location : 42-46-84-47.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES. (42-33-58-37). « Elles en étaient ». 20 h 30, sam. Chanson-cabaret sur la Révolution française.

Danse

CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE. Compagnie Alain Germain. 13 h et 15 h 30, sam., dim. « Les Savants et la Révolution ». Mise en scène et chorégraphie Alain Germain. Textes Yves Laisant. Musique Isabelle Aboulker. Avec Nathalie Barbey, Philippe Bialat, Patrice Bouret, Patrick Florentin, Florence Guignolet. Espace Diderot.

Jazz, pop, rock

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Felo-Paso, 22 h 30, sam., dim. Paco Sery, Francis Lassus (batt.), Etienne Mbappe (basse), Sylvain Luc (guit.).

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Fino Gomez Sextet, 22 h 45, sam., dim.

LE CAMBRIDGE (43-80-34-12). Ludovic de Pressac Trio, 22 h, sam. Piano.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). René Franc Hot Jazz Sextet, 21 h 30, sam., dim.

AU DUC DES LOMBARDS (42-36-51-13). Rose King. 23 h, sam., dim., Soul, rock.

CINQUIÈME AVENUE (45-00-00-13). Paris Texas, 1 h, dim. France.

CITY ROCK (43-59-52-09). Gang. 22 h 30, sam., dim.

JAZZ-CLUB LIONEL-HAMPTON (47-58-12-30). Maxim Saury, Mila Lumbroso, 22 h, sam., dim., Clar., voix, Alain Bouchet (trp), Patrick Bacqueville (trb), Pierre Kellner (piano), Jean-Pierre Mulot (basse), Christophe Marguet (batt.).

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Les Boogie Boys Frio, 22 h, sam. Jean-Pierre Bertrand (piano), Enzo Mucci (basse), Gérard Marmez (batt.).

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Philippe de Preissac Jazz Group, 21 h, sam., Clar.

LE MÉCÈNE (42-77-40-25). 22 h 30, Guit., chant. Nevada, 22 h 30, sam. Caroline Sania (chant), Dominique Robert (basse), Francis Poiloulot (clav., synth.). Marie et François Debecker, 22 h 30, dim. Piano, chant.

MÉRIDIEN-MONTPARNASSE (43-20-15-51). Sharon Evans, 22 h 30, sam.

LE MONTANA (45-48-93-08). Quartet Stardust, 22 h 30 sam., dim., Au bar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Serge Rahoerson, 22 h, sam. Piano, sax., Nivo Rahoerson (voix). Avec Pierre Calligaris et son orchestre. Dominique Bertrand, 22 h, dim., Sax. Avec Pierre Calligaris et son orchestre.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Guy Konquet, 21 h, sam. Grande fête antillaise.

PULLMAN SAINT-JACQUES. Bar Tabonga. (45-89-89-80). Christian Brenner, 18 h, sam. Piano solo.

SLOW-CLUB (42-33-84-30). Joël Lacroix Jazz Five, 21 h 30, sam.

THE HOLLYWOOD SAVOY (42-36-16-73). 22 h, sam.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37). Opus 4, 22 h 30, sam. Musiques d'Argentine.

LE VILLAGE (43-26-80-19). Carole Bach-y-Rita Trio, 22 h, sam. Bonnie Lowdermilk, 22 h, dim.

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS
Salle Pleyel
Lundi 21 août
20 h 30
Orchestre des Jeunes de la C.E.E.
Dir. : B. HAITINK
BRUCKNER
Renseignements : 48-04-98-01.

LE PLAISIR DE SORTIR, MODE D'EMPLOI
Le Monde
ARTS-SPECTACLES
CHAQUE MERCREDI (NUMÉRO DATÉ JEUDI)

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19 AOUT 1989 A 0 HEURE TU

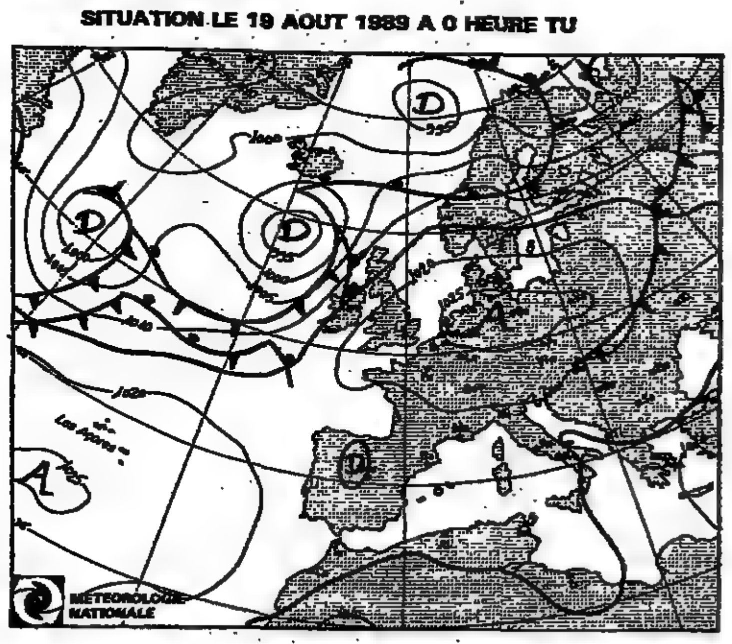

PRÉVISIONS POUR LE 21 AOUT 1989 A 12 HEURES TU

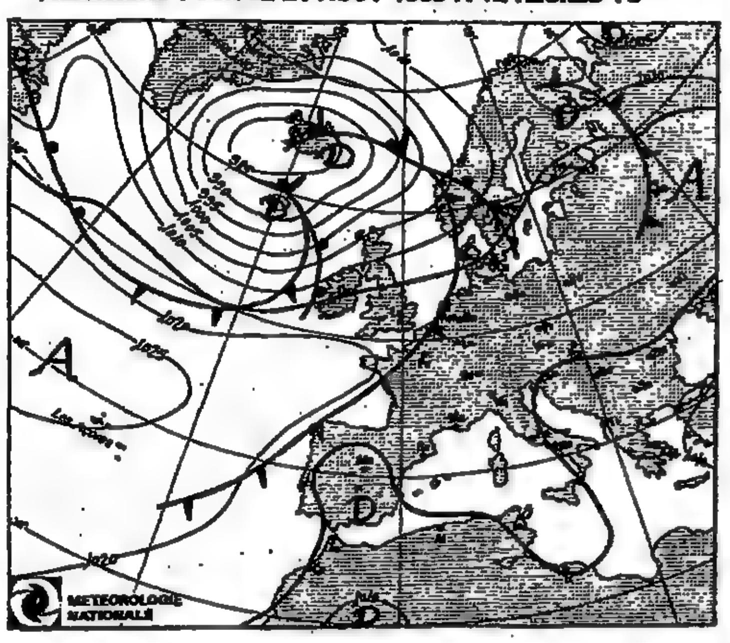

Evolution probable du temps en France entre le samedi 19 août à 0 heure et le dimanche 20 août à 24 heures.

Une faible dépression de 1 015 hpa est située sur la France. Un front froid associé ramène sur l'Ouest du pays un temps lourd et orageux. Celui-ci se décale vers l'Est en cours de journée.

Dimanche : belle journée ensoleillée avec une tendance orageuse sur l'Est du pays.

Nuages bas, bancs de brouillard et brumes donneront un temps plutôt gris en début de matinée sur les régions de l'Ouest, du Sud-Ouest, du Centre et du Nord. Sur les régions de l'Est et du Centre-Est le temps sera lourd et l'on peut avoir des orages qui peuvent éclater localement. Sur le pourtour méditerranéen, le soleil brillera dès le début de matinée.

En cours de journée, après la dissipation des brumes et nuages bas, le beau temps s'établira sur toutes les régions si l'on excepte la Franche-Comté et la région Rhône-Alpes où le temps restera lourd et orageux.

Dans l'après-midi, quelques bancs de nuages viendront tempérer ce temps bien ensoleillé, mais rien de bien méchant. Une tendance orageuse se dessinera en fin de journée très localement sur les Ardennes, les Alpes et le pourtour méditerranéen. Sur les côtes de la Bretagne, des nuages arriveront et voileront ce soleil si généreux.

Après les températures relativement douces de la nuit ; de 11 à 16 degrés du Nord-Ouest au Nord-Est et 14 à 20 degrés du Sud-Ouest au Sud-Est, dans l'après-midi, le thermomètre indiquera de 24 à 28 degrés sur la moitié Nord et de 8 à 32 degrés sur la moitié Sud.

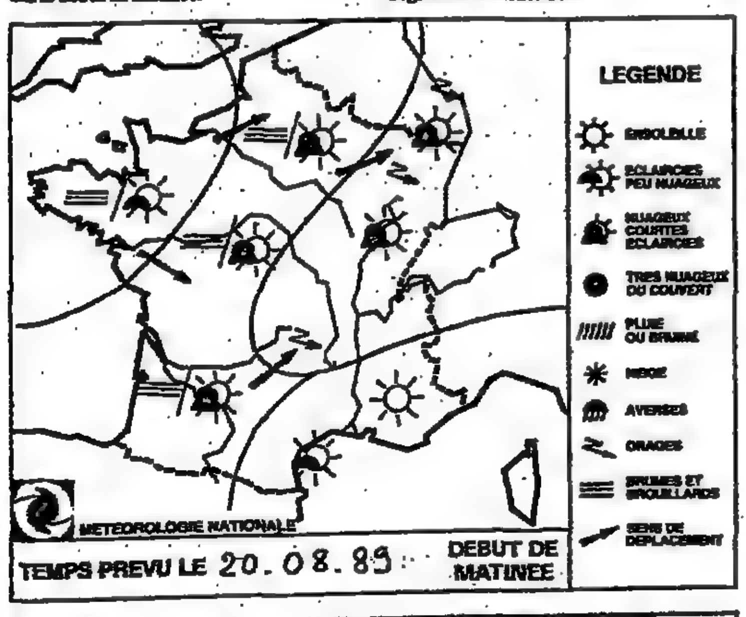

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 19-8-1989
Valeurs extrêmes relevées entre le 18-8-1989 à 6 heures TU et le 19-8-1989 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	30	18	D
BIARRITZ	30	21	O
BORDEAUX	28	18	N
BOURGES	26	13	D
BREST	23	12	D
CAEN	23	10	N
CHERBOURG	19	13	D
CLERMONT-FERR.	27	11	D
DIJON	25	14	D
GRENOBLE St-M-H	30	14	D
LILLE	24	11	N
LIMOGES	25	17	D
LYON	28	13	D
MARSEILLE-MAR.	32	19	D
NANCY	25	12	D
NANTES	27	16	D
NICE	28	23	D
PARIS-MONTS.	26	16	D
PAU	28	17	N
PERPIGNAN	31	19	D
RENNES	26	13	D
ST-ÉTIENNE	26	11	D
STRASBOURG	27	14	D
TOURS	26	13	D
TOULOUSE	30	17	N
POINTE-À-PITRE	32	25	A
ÉTRANGER			
ALGER	33	23	D
AMSTERDAM	22	12	D
ATHÈNES	34	24	D
BANGKOK	34	26	C
BARCELONE	30	19	D
BELGRADE	33	17	D
BERLIN	25	13	D
BRUXELLES	24	11	N
LE CAIRE	35	23	D
COPENHAGUE	22	11	D
DAKAR	30	27	N
DELHI	34	27	C
DJERBA	32	22	D
GENÈVE	28	14	D
HONGKONG	31	29	N
ISTANBUL	29	21	D
JÉRUSALEM	30	20	D
LISBONNE	28	18	D
LONDRES	23	11	N
LOS ANGELES	23	16	D
LUXEMBOURG	23	14	D
MADRID	35	20	D
MARRAKECH	36	20	D
MEXICO	22	13	A
MILAN	30	20	O
MONTRÉAL	25	10	N
MOSCOU	29	17	D
NAIROBI	21	12	C
NEW-YORK	28	19	C
OSLO	20	12	C
PALMA-DE-MAL.	34	20	D
PÉKIN	29	23	P
RIO-DE-JANEIRO	36	19	D
ROME	31	21	D
SINGAPOUR	32	27	C
STOCKHOLM	20	12	N
SYDNEY	17	12	A
TOKYO	31	25	C
TUNIS	34	21	D
VARSOVIE	21	11	B
VENISE	31	20	D
VIENNE	27	18	O

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5069

HORIZONTALEMENT

I. Devant eux, il faut serrer les poings. – II. N'était pas doué pour les affaires. Participe. Ont des yeux d'aigles. – III. Meurt parfois en été. Qu'on ne saurait voir de plus près. Rend aigre. – IV. Donne lieu à certains passages. Sources de confusion. – V. Quelqu'un qui se fit attendre. Est fort. Pas froid. – VI. Abréviation. Effectuer un retrait. De quoi satisfaire un besoin. – VII. Avait beaucoup à offrir. Des graines. Article. Passer à l'attaque. – VIII. Est entourée d'eau. Dans un certain sens, c'est un ornement. Simplifie le travail. – IX. Faire en sorte qu'il n'y ait pas le feu. Balafre ou entaille. – X. Rapproche des animaux. Va à la mer. Ses jours sont comptés. Se fait désirer. – XI. Article. On ne saurait y faire feu de tout bois. Pour éviter que des quilles soient renversées. – XII. Note. Moyen de s'y retrouver. Se porte ou se mange. – XIII. De quoi être rassasié. Qui comprend facilement. – XIV. Dans la gamme. Bords de mer. Terre d'accueil pour ceux qui ont tout perdu. Refusa toute approche. – XV. Empêche tout échange. C'était un homme d'église. On n'y voit parfois que du bleu.

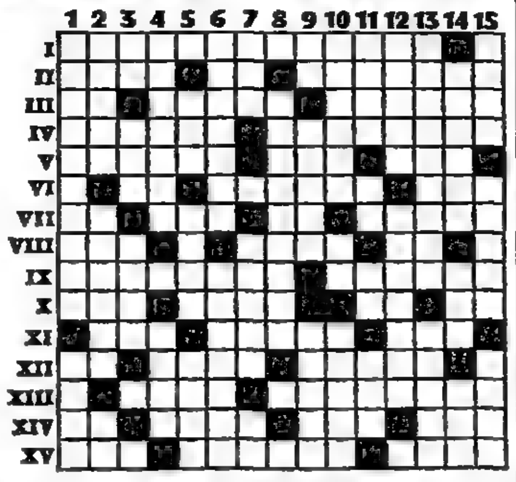

VERTICALEMENT

1. Avec lui, on en a par-dessus la tête. Veilla à ce que son moulin n'aille pas trop vite. – 2. Tel un mot qu'on a souvent à la bouche. Est à nos genoux. Donnait un avis. – 3. Interjection. A inspiré Balzac. A vu naître un grand poète de la chanson. – 4. Partie d'un pétard. A le beau rôle. – 5. Est de bois. Où se font de nombreux mauvais coups. Entourent des gens. – 6. Qui ont des couleurs. Enseigne de vaisseau. – 7. A des plumes sur lui. Aimait la poésie. Note. – 8. Travaille avec application. – 9. Qui a permis de mettre fin à un besoin. Porte la barbe. Font prendre un petit coup de rouge. – 10. Intéresse le botaniste. A de l'eau fraîche. Peut avoir de beaux quartiers. – 11. A sa chanson. A un grand pouvoir d'attraction. Article. Un qui s'est, malgré tout, bien battu. – 12. Abritait un monstre. Ce qu'il disait arrivait à de nombreuses oreilles. – 13. Restent où ils sont. Lieu de pêche pour des Lapons. – 14. Conserve sa place. Donne à entendre. Qui ne porte donc pas la culotte. – 15. Pas faciles à placer. Se laisser aller. Lieu de travail.

Solution du problème n° 5068

Horizontalement

I. Dégrisées. – II. Acrimonie. – III. Luisants. – IV. Goret. – V. Laozi. ENA. – VI. Ain. Numa. – VII. Arecs. – VIII. Amant. Thé. – IX. Non. Ils. – X. Glt. Oô. Ru. – XI. Essentiel.

Verticalement

1. Dalila. Ange. – 2. Ecu. Al. Mois. – 3. Grisonnants. – 4. Ris. – 5. Imagination. – 6. Sono. Ur. Lot. – 7. Entremets. – 8. Eisenach. Ré. – 9. Se. Ta. Séoul.

GUY BROUTY.

Télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 19 août

TF 1

20.35 Théâtre : le Saut du lit. 22.45 Série : Dans la chaleur de la nuit. 23.40 Magazine : Formule sport. 0.30 Journal. 0.50 Série : Drôles d'histoires. 1.10 Série : Mannix.

A 2

20.40 Jeux sans frontières. 22.00 Documentaire : Les grandes batailles. 23.25 Journal. 23.45 Téléfilm : Noces de juin. 0.45 Soixante secondes.

FR 3

20.35 Samdynamite. 21.50 Journal. 22.15 Magazine : Le divan. Invité : Roger Borniche. 22.30 Magazine : Musicales. 23.30 Magazine : Sports 3.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Au-delà de la passion (1re partie). 22.05 Les vertiges de l'amour. 23.05 Cinéma : Cérémonie d'amour □ 0.45 Cinéma : Envoyez les violons ■ 2.10 Cinéma : Frère d'armes □ 3.40 Cinéma : les Pyramides bleues □ 5.20 Cinéma : Le professeur a une mémoire d'éléphant □

LA 5

20.35 Téléfilm : La vengeance de la pierre sacrée. 22.05 Téléfilm : L'antichambre de l'enfer. 23.45 Magazine : Samedi foot. 23.50 Sport : Cyclisme (résumé). 0.00 Journal de minuit. 0.05 Sport : Cyclisme (suite). 0.30 L'enquêteur (rediff.). 1.25 Maigret (rediff.). 2.55 Sam et Sally (rediff.). 3.50 Journal de la nuit.

M 6

20.30 Téléfilm : Joey, le rocker. 22.10 Téléfilm : 1994, un enfant, un seul. 23.30 Magazine : Charmes. 0.00 Variétés : You can dance. 2.00 Magazine : Charmes. 2.25 Magazine : Le glaive et la balance (rediff.). 2.55 Magazine : Ondes de choc (rediff.). 3.50 Le glaive et la balance.

LA SEPT

20.30 Théâtre : la Savetière prodigieuse. 22.05 Musique : Nocturne. 22.30 Documentaire : Chroniques d'en France. 23.30 Théâtre : C'est dimanche. 0.30 Documentaire : World Philharmonic Orchestra.

Dimanche 20 août

TF 1

6.35 Série : Drôles d'histoires. 7.00 Bonjour la France, bonjour l'Europe. 7.55 Jardinez avec Nicolas. 8.10 Club Dorothée dimanche. 10.30 Magazine : Les animaux du monde. 11.00 Magazine : Auto-moto. 11.30 Magazine : Téléfoot. 12.30 Jeu : Le juste prix. 13.00 Journal. 13.10 Magazine : Reportages. 13.20 Série : Un flic dans la Mafia. 14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 15.05 Série : Commissaire Moulin. 16.30 Tiercé à Deauville et Enghien. 16.40 Série : Tonnerre mécanique. 17.25 Dessins animés : Disney parade. 18.35 Série : Vivement lundi. 19.05 Série : Harry Fox, le vieux renard. 20.00 Journal. 20.35 Cinéma : l'Horoscope □ 22.15 Magazine : Ciné dimanche. 22.30 Cinéma : Hercule et la Reine de Lydie ■ 0.05 Journal. 0.25 Série : Drôles d'histoires. 0.55 Série : Drôles d'histoires

A 2

8.30 Magazine : Câlin-matin. 9.00 Emissions religieuses. 12.05 Spectacle : Il était une fois le cirque. 13.00 Journal. 13.25 Série : *Privée de choc*. 14.10 Documentaire : La planète des animaux. 15.05 Feuilleton : Ces beaux messieurs de Bois doré. 16.40 Série : Madame le juge. 18.10 Série : Papa catcheur. 18.35 Magazine : Stade 2. 19.30 Série : Les pique-assiette. 20.00 Journal. 20.35 Téléfilm : Meurtre dans l'espace. 22.05 Opéra : Nabucco. 0.20 Journal. 0.45 Soixante secondes.

FR 3

9.30 Dessin animé : Petit ours brun (et à 10.00, 10.28). 9.32 Dessin animé : Ulysse 31. 10.02 Documentaire : Splendeurs sauvages. 10.30 Magazine : Sports 3 (rediff.). 11.30 RFO hebdo. 12.00 Magazine : Musicales (rediff.). 13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre. 13.30 Documentaire : Le bleu M'Bengue. 14.30 Magazine : Sports loisirs vacances. 17.03 Magazine : Montagne. *17.30 Amuse 3. 19.05 Série : La loi selon McClain.* 20.02 Série : Benny Hill. 20.35 Documentaire : Optique. 21.30 Documentaire : Le Roman de France. 21.55 Journal. 22.20 Dessin animé : Captain's christmas. ▶ 22.30 Cinéma : Au bonheur des dames ■ 23.50 Musiques, musique.

CANAL PLUS

7.00 Cinéma : Monsieur ■ 8.30 Cabou cadin. 8.55 Cinéma : Suicidez-moi, docteur ! ■ 10.30 Cinéma : le Quatrième Protocole ■ *En clair jusqu'à 13.30.* 12.31 Magazine : Exploits. 13.00 Série : Frog show. 13.30 Dessins animés : Décode pas Bunny. 15.00 Documentaire : Les esprits de la forêt. 15.45 Sport : Snooker. 17.30 Série : Mister Gun. ▶ 18.00 Cinéma : le Colosse de Rhodes ■ *En clair jusqu'à 20.30.* 20.10 Les superstars du catch. 20.30 Cinéma : Intervista ■ 22.20 Cinéma : Du rififi à Paname □ 23.55 Sport : Snooker. 1.40 Série : Un jour à Rome.

LA 5

6.30 Le journal permanent. *De 8.30 à 12.15 Dessins animés.* 12.15 Série : Cosmos 1999. 13.00 Journal. 13.30 Série : L'enquêteur. 14.30 Série : Maigret. 16.05 Feuilleton : Les diamants du président (6e épisode). 17.00 Sport : Cyclisme. 18.50 Journal images. 19.00 Série : Supercopter. 19.56 Les Inconnus. 20.00 Journal. 20.30 Les Inconnus. 20.35 Téléfilm : La mission des aventuriers. 22.20 Téléfilm : La force d'une arme. 23.45 Sport : Cyclisme. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Sport : Cyclisme (suite). 0.20 Magazine : Ciné Cinq. 0.25 L'enquêteur (rediff.). 1.20 Les diamants du président (rediff.). *2.15 Maigret (rediff.). 3.50 Journal de la nuit.* 3.55 Série : Peau de banane.

M 6

6.00 Dessin animé : La lucarne d'Amilcar. 6.20 Variétés : Multitop (rediff.). 7.30 Musique : Boulevard des clips. 9.00 Jeu : Clip dédicace. 11.00 Dessins animés : Graffi'6. 11.50 Hit, hit, hit, hourra ! 11.55 Infoconsommation. 12.00 Informations : M 6 express. 12.05 Série : Mon ami Ben. 12.30 Série : Les routes du paradis. 13.20 Madame est servie (rediff.). 13.45 Téléfilm : La capture de Grizzly Adams. 15.20 Téléfilm : A la recherche de l'opale. 17.00 Hit, hit, hit, hourra ! 17.10 Série : Vegas. 18.00 Informations : M 6 express. 18.05 Série : Clair de lune. 19.00 Série : Espion modèle. 20.00 Série : Madame est servie. 20.30 Téléfilm : Le train de l'angoisse. 21.55 Série : La malédiction du loup-garou. 22.25 On se dépêche d'en rire. 22.30 Cinéma : Vénus en fourrure □ 23.50 Magazine : Charmes. 0.20 Concert : Ngame et Khamba. 0.50 Boulevard des clips. 1.50 Les masters des découvertes du Printemps de Bourges 1989. 2.00 Magazine : Charmes. 2.30 Magazine : Le glaive et la balance (rediff.).

LA SEPT

19.00 Espagnol. 19.30 Documentaire : Le corps à l'ouvrage. 20.30 Téléfilm : Gluck. 22.00 Documentaire : From east to west. 22.30 Magazine musical : Megamix. 23.00 Chronique de la jeunesse européenne : Imagine. 23.30 Documentaire : Le choix de Dieu.

Communication

Le marché de l'édition sur vidéodisque

Warner France lance cinq titres dès septembre

En présentant, jeudi 17 août, des extraits du film *Highlander* en vidéodisque laser, M. Marc Bonduel, président-directeur général de Warner Home Vidéo France (WHVF), souhaite montrer l'avance technologique mais aussi l'ambition de la filiale française du plus grand groupe d'audiovisuel américain. La WHVF, qui se consacrait exclusivement à la location de vidéo, a *changé de stratégie*, en septembre 1987, en choisissant de privilégier la vente de cassettes préenregistrées alors que 70 % des utilisateurs de vidéo lui préféraient la location. Ce qui apparaissait il y a deux ans comme un pari ambitieux s'est rapidement transformé en succès commercial puisque, dès 1988, Warner a vendu en France 1 million de cassettes.

La société, qui prévoit pour 1989, un chiffre d'affaires de 170 millions de francs, contre 140 millions en 1988, part à la conquête d'un nouveau marché, celui du disque vidéo, en s'appuyant sur les qualités techniques du laser – résistance, qualité du son digital et de l'image – et en prenant modèle sur la stratégie adoptée pour la vente des cassettes. Warner, qui lancera à partir de septembre prochain cinq vidéodisques, dont *Highlander* de Russel Mulcaky et *Gremlins* de Joe Dante, souhaite ainsi fidéliser sa clientèle en lui proposant chaque mois deux ou trois titres nouveaux. Le marché du vidéodisque est encore étroit puisque le parc de lecteurs vendus en France ne dépasse pas 10 000 exemplaires. Warner expère voir ce chiffre passer à 40 000 d'ici à la fin de 1989. Si ce chiffre se confirme, la Warner Home Vidéo France aurait une nouvelle fois précédé les habitudes du consommateur et renforcerait ainsi sa position de leader dans le domaine de l'édition vidéo.

Premier bilan de Télé-Toulouse

Une bonne audience mais un déficit important

Un an après son lancement, la pionnière des télévisions locales, Télé-Toulouse (TLT), offre l'occasion au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de dresser son premier bilan. La station toulousaine a *« rapidement dépassé »* ses objectifs d'audience – 60 000 téléspectateurs la regardent régulièrement, – mais son déficit – 11 millions de francs en un an d'activité – est jugé *« important »*.

Lancée le 7 avril 1988, Télé-Toulouse a ouvert la voie des télévisions locales (devant Télé-Lyon-Métropole et Huit-Mont-Blanc d'Annecy) et démontre, selon le CAS, qu'*« il fallait du temps pour s'imposer dans un contexte de vive concurrence »*. A cet égard, Télé-Toulouse a *« dû trouver seule sa place, face à FR 3 et aux autres télévisions nationales, toutes correctement reçues à Toulouse »*, estime le CSA. Télé-Toulouse, filiale de la Générale d'images et du quotidien régional *la Dépêche du Midi*, émet tous les soirs de 18 heures à 23 heures et offre un programme de jeux, d'informations locales, de variétés, de magazines, de vidéo-clips et de films ou de téléfilms. Le CSA a d'ailleurs jugé que Télé-Toulouse respectait globalement ses obligations de diffusion, mais a attiré son attention sur la faible proportion de films français diffusés (13 % de réalisations françaises au lieu des 50 % requis) et sur *« certaines infractions dans le domaine de la communication d'entreprise »*. La future émission de vidéo-clips interactive envisagée par la chaîne locale inquiète aussi le CSA, qui y distingue une possibilité de redressement financier pour la chaîne mais également une atteinte hypothétique à *« l'image d'une télévision locale, qui avait réussi à mieux cerner sa vocation de télévision de proximité. »*

Le déficit financier de Télé-Toulouse, qui représente plus du double des prévisions, et le *« déséquilibre préoccupant »* enregistré depuis le début de cette année constituent selon le CSA les points noirs de la chaîne locale, en dépit de la remontée actuelle de ses recettes.

EN BREF

● **Mouvement de grève à Radio-France-Alsace.** – La moitié de la vingtaine de techniciens, animateurs et journalistes de la station décentralisée Radio-France-Alsace, a observé, vendredi 18 août, un mouvement de grève de vingt-quatre heures, à l'appel de la CFDT et de la CGT. Ce mouvement s'est traduit par un programme réduit. Les grévistes entendaient ainsi manifester leur désaccord avec *« la politique des programmes imposée par la direction »*. Ils critiquent la suppression de plusieurs émissions et la réduction de la spécificité régionale de la station. Certaines émissions en dialecte alsacien et en allemand seraient en effet menacées par les projets de la direction, indiquent les grévistes.

● **Springer rachète la revue américaine « Medical Tribune ».** – Le groupe de communication ouest-allemand Axel Springer Verlag a pris le contrôle de la revue américaine *Medical Tribune*, publiée aux Etats-Unis, en France, en République fédérale allemande et en Autriche ainsi qu'en Extrême-Orient et qui édite des suppléments et une cinquantaine de livres par an. Le groupe Springer entend ainsi poursuivre son développement dans la presse spécialisée alors que l'office ouest-allemand des cartels a restreint, l'an dernier, sa présence dans le secteur de la presse quotidienne – le groupe possède notamment *Die Welt*, et *Bild Zeitung* – où il est jugé en position dominante. Le prix du rachat de *Medical Tribune* n'a pas été dévoilé, mais la revue et ses satellites réalisent annuellement un chiffre d'affaires de l'ordre de 338 millions de francs.

هكذا من الأصل

Économie

AFFAIRES

Les relations entre les entreprises européennes et américaines

Le rapprochement entre Stein et Combustion Engineering dans l'équipement électrique est « différé »

A la fin de juillet, GEC Alsthom (1) annonçait que les négociations qu'il menait pour regrouper ses chaudières thermiques classiques (non nucléaires) avec celles de l'Américain Combustion Engineering n'avaient pas abouti. « *Une pause* », affirme-t-on aujourd'hui chez Stein Industrie, la filiale du tandem franco-britannique concernée au premier chef par ces discussions.

Il n'est pas question de se laisser abattre chez Stein Industrie, après la rupture des fiançailles avec le numéro un mondial dans le domaine des grosses chaudières, l'Américain Combustion Engineering. L'entreprise, qui affiche une totale sérénité, se refuse, d'ailleurs, à employer ce mot de *« rupture »* : *« Nous sommes convenus de différer la conclusion de l'accord dans un climat serein »*, explique M. Daniel Fischer, directeur général de Stein. Ces discussions, qui avaient fait l'objet d'une lettre d'intention entre les deux parties (*le Monde* du 20 janvier), devaient pourtant permettre la création d'un nouvel ensemble pesant 12 milliards de francs de chiffre d'affaires. Mais les deux parties n'ont pu se mettre d'accord sur le montant de la soulte à acquitter par Alsthom, plus petit que Combustion Engineering.

Plus fondamentalement, elles divergeaient sur l'évaluation du marché américain. *« Nous n'avons pas du tout coupé les ponts »*, affirme donc M. Fischer. Ne serait-ce que parce que Combustion Engineering détient 10 % de Stein et un tiers du capital de sa filiale à 50 %, EVT. *« Nous maintenons un contact »*, ajoute-t-il, conservant l'espoir d'aboutir après *« une longue pause de plusieurs mois »*.

Le marché accessible étant estimé à 15 000 mégawatts par an, et la capacité installée étant 70 000 mégawatts, la profession doit se restructurer dans le monde, d'abord, et en Europe, en particulier. Si le grand concurrent de GEC Alsthom, ABB (Asea Brown Boveri) lui a damé le pion dans la péninsule italienne, le jeu reste ouvert dans les autres pays : *« une restructuration européenne est nécessaire. Nous voulons être et nous serons agents de cette restructuration »*, assure M. Fischer.

En Grande-Bretagne, la double nationalité de sa maison-mère peut le dispenser d'une opération industrielle. Mais Stein regarde avec intérêt l'évolution des marchés espagnol et allemand. Sa filiale outre-Rhin, EVT, semble d'ailleurs appelé à jouer un rôle-clé : dans un métier où le label allemand reste très fort, elle constitue une ouverture vers les pays de l'Est : *« Lénine a dit que le communisme, c'était le pouvoir des Soviets plus l'électrification »*, explique M. Fischer. Longtemps tenu par des entreprises locales, le marché *semble prometteur*.

Il y a un mois, Stein a d'ailleurs signé un accord de coopération en URSS. Il n'est pas exclu qu'il aboutisse ensuite à une joint-venture. Outre l'attrait du marché lui-même, le resserrement des liens avec l'URSS permettrait cependant d'augmenter les chances du groupe dans d'autres régions comme la Chine, la Yougoslavie, l'Egypte, et l'Inde : dans ce pays, où il a déjà décroché un contrat de 550 millions en avril, Stein caresse d'ailleurs l'espoir de voir aboutir un grand projet de 1,7 milliard pour une centrale à charbon de 500 mégawatts.

« Nous reviendrons peut-être à la table des négociations (NDLR : avec Combustion Engineering) *avec un profil différent »*, explique donc M. Fischer. Peu désireux de se frotter aux trois grands électriciens américains (Combustion Engineering, Babcock Wilcox et Foster Wheeler) sur leur propre territoire, il entend jouer outre-Atlantique sur la deuxième corde de son arc : l'incinération. Deux à trois projets sont actuellement dans les cartons.

« Les Européens sont en avance sur les Etats-Unis dans ce domaine », ajoute le directeur général de Stein, qui va d'ailleurs inaugurer prochainement à St-Ouen la plus grosse unité européenne d'incinération reposant sur une nouvelle technique développée avec la Générale et la Lyonnaise des Eaux. *« Certes, l'ampleur de ces projets est sans commune mesure avec le marché des chaudières conventionnelles, mais sachant que nous sécrétons chacun un kilo de détritus par jour, le marché de l'incinération est porteur... »*

FRANÇOISE VAYSSE.

(1) GEC Alsthom est détenu à 50 % par le Britannique General Electric et la Compagnie générale d'Electricité française.

M. Bush autorise Matra à racheter trois filiales de Fairchild

Le président américain George Bush vient de donner son feu vert pour le rachat par la firme française Matra de trois filiales du groupe américain Fairchild Industries. Spécialisées dans l'électronique et l'informatique aérospatiales, les trois divisions convoitées par Matra sont Fairchild Communications and Electronics, Fairchild Control Systems Company et Fairchild Space Company.

200 millions de dollars

L'opération devrait être conduite par la filiale américaine de Matra, Matra Aerospace Inc. Elle est estimée à 200 millions de dollars (1,36 milliard de francs).

La fabrication par ces trois sociétés de matériel utilisé dans la conquête de l'espace rendait nécessaire une autorisation du président des Etats-Unis en cas de vente à une entreprise étrangère.

La législation américaine prévoit en effet que le président a le pouvoir de s'opposer à la prise de contrôle d'une société s'il obtient la preuve que *« l'investisseur étranger peut s'engager dans des activités menaçant ou remettant en cause la sécurité nationale des Etats-Unis »*.

L'enquête menée par la Commission sur les investissements étrangers aux Etats-Unis n'a pas abouti à une telle conclusion.

Bonne année 1988 pour l'industrie

Taux de croissance du chiffre d'affaires en volume **1988-1987**

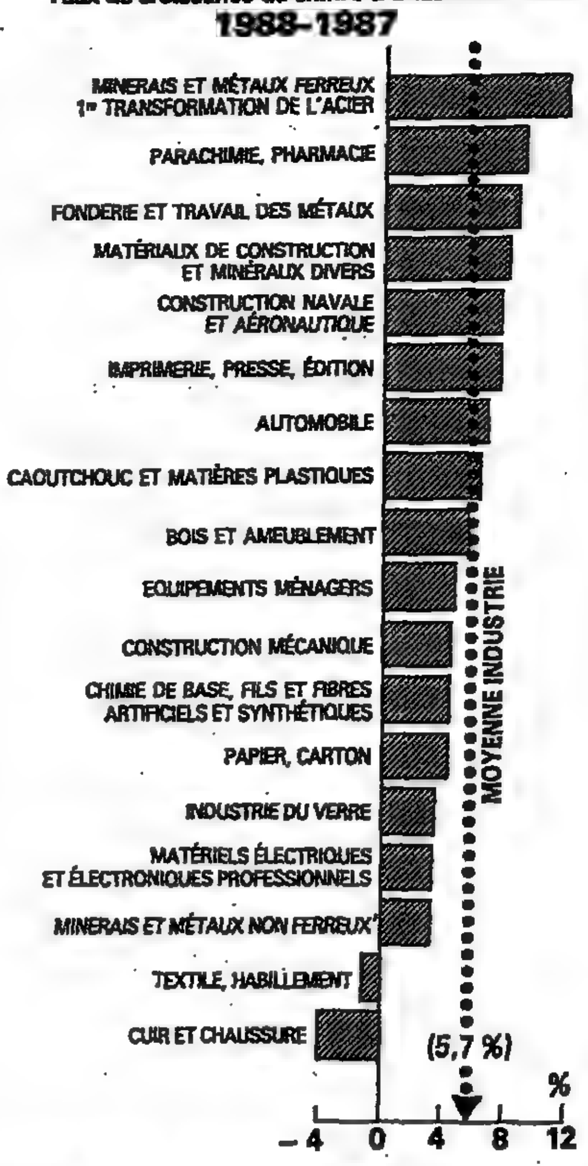

Evolution de l'activité par secteur

« Une très bonne année 1988 pour l'industrie » : c'est sous ce titre que le service des statistiques du ministère de l'industrie a publié les premiers résultats de l'enquête annuelle d'entreprises. Le ministère confirme à son tour les analyses faites précédemment par divers organismes, dont l'INSEE.

La forte croissance moyenne de + 5,7 % en volume pour les chiffres d'affaires de l'industrie manufacturière (hors BTP, énergie et agro-alimentaire) recouvre en réalité des *évolutions contrastées*. La progression est *générale*, à l'exception du textile-habillement et surtout du secteur cuir et chaussures, qui recule de 4 %. En revanche, certains autres secteurs renouent avec la croissance, comme la sidérurgie et les métaux ferreux, qui gagnent 12 % en volume, après trois années de baisse, et celui des biens d'équipement professionnel, qui avait reculé en 1987.

L'ouverture économique à l'Est

Les investisseurs américains participent à deux privatisations en Hongrie

Acquisition d'une société de Budapest par une firme américaine de commerce international, rachat *d'une entreprise publique hongroise* par ses propres salariés, à l'aide d'une grande banque new-yorkaise... L'ouverture économique de la Hongrie sur l'Occident ne laisse pas les Etats-Unis indifférents.

Getz Corp, société de commerce appartenant au conglomérat américain *Marmon Group*, a annoncé, le vendredi 18 août, le rachat à 100 % d'Intercooperation, une société d'Etat de commerce hongroise basée à Budapest et possédant des bureaux à Vienne, Munich, Nairobi, et Kuala-Lumpur. C'est la première fois qu'une firme occidentale *acquiert la totalité du capital* d'une entreprise hongroise. Le chiffre d'affaires d'Intercooperation s'est élevé en 1988 à l'équivalent de 470 millions de francs. Getz Corp, dont les activités étaient jusqu'à présent largement concentrées en Extrême-Orient, réalise des ventes *annuelles de 3 milliards de dollars* environ.

Pour sa part, la banque américaine Citicorp a contribué au premier RES (rachat d'une entreprise par ses salariés) jamais réalisé en Hongrie. Cette technique est d'ailleurs relativement nouvelle en Europe occidentale. L'opération, annoncée par l'agence de presse MTI, le vendredi 18 août, permettra la privatisation d'Apisz, entreprise d'Etat de distribution de produits papetiers. Un consortium formé par les dirigeants d'Apisz, une partie des 730 employés de la société Citibank-Budapest, filiale de Citicorp, et par deux investisseurs londoniens *devient ainsi*, pour la *somme de* 80 millions de francs environ, propriétaire de l'entreprise. Les participations respectives de chacun des investisseurs ne sont pas connues, mais Citicorp détiendrait un tiers du capital d'Apisz.

Ce RES a été rendu possible par la transformation, en avril dernier, du statut d'Apisz, devenue société à responsabilité limitée (SARL). La nouvelle législation hongroise sur les entreprises autorise les prises de participation étrangères dans les SARL.

● **La compagnie d'assurances italienne Generali signe un accord de coopération avec une entreprise tchécoslovaque.** – Assicurazioni Generali, l'un des premiers groupes d'assurances italiens, a signé un accord de coopération avec la *compagnie d'Etat tchécoslovaque* Ceska Statni Pojistova. Celui-ci permettra l'assistance de la compagnie tchécoslovaque à des entreprises et à des particuliers italiens en Tchécoslovaquie, tandis que Generali veillera sur les intérêts tchécoslovaques en Italie et dans d'autres pays. L'accord prévoit aussi le lancement de polices conjointes de coassurance. Generali a signé récem*ment un accord similaire en Hongrie*, avec la compagnie Allami Biztosito, qui s'est traduit par la création d'une société mixte AB-Generali Budapest.

La bataille boursière sur le numéro deux de l'assurance

M. Vernes prépare une riposte face à l'OPA de Suez sur Victoire

La Société des Bourses françaises (SBF) a publié, vendredi 18 août, un avis dans lequel elle déclare *« recevables »* l'offre publique d'achat (OPA) du groupe Suez sur la Compagnie industrielle et la procédure de maintien de cours sur les actions et les certificats du groupe Victoire (*le Monde* du 19 août).

La SBF avait auparavant estimé que le prix de 1 800 francs proposé par Suez pour les actions de Victoire (et celui de 800 francs pour les certificats) n'étaient pas *« cohérents »* avec le prix de 13 000 francs proposés pour les titres de la Compagnie industrielle, holding à la tête du groupe Victoire. Suez a accepté de porter de 1 800 à 2 000 francs le prix auquel il achètera toutes les actions de Victoire (et de 800 à 1000 francs les certificats), en cas de réussite de sa première opération sur le capital de la Compagnie industrielle. *« Cette réévaluation se situe dans le cadre d'une décision de la COB de février 1973 »*, indiquait-on vendredi rue d'Astorg, au siège de Suez.

Comme l'annonce la SBF, l'offre de Suez est valable pour un mois. Elle prendra donc fin à la clôture de la séance de Bourse du 18 septembre. La cotation des actions Compagnie industrielle et Victoire devrait reprendre normalement mardi. Lundi, la Commission des opérations de Bourse devrait donner son accord à la note d'information que l'auteur de l'OPA, Suez, doit publier pour expliquer son opération.

Quelle sera la réaction de M. Jean-Marc Vernes, le président de la *Compagnie industrielle* ? Celui-ci a fait savoir qu'il ne révélerait ses plans qu'à l'occasion de la réunion du conseil d'administration de la Compagnie industrielle prévue pour mardi. Quatre dirigeants de Suez – dont son président, M. Renaud de La Genière – font partie de ce conseil d'administration.

EN BREF

● **Plessey voudrait se rapprocher de Ferranti.** – Attaqué par une OPA conjointe de Siemens et de General Electric Co (GEC), qui semble en passe de réussir, le groupe britannique Plessey essaie de se sauver en cherchant un allié de dernière heure : son rival Ferranti. Plessey a dépensé 15 millions de livres pour acquérir 2 % du capital de cette société et espère aller jusqu'à un rapprochement en bonne et due forme. Ferranti a néanmoins fait savoir qu'aucune discussion n'a été ouverte, et les experts sont très sceptiques sur les chances de succès.

● **Vers un blocage de la reprise des moteurs Sulzer par Man.** – Les autorités chargées de faire respecter les règles de la libre concurrence en RFA penchent pour une *interdiction du projet de reprise par* Man des activités du groupe suisse Sulzer dans les moteurs Diesel, a indiqué vendredi 18 août un porte-parole de l'Office fédéral des cartels.

L'*hostilité* de l'Office est *motivée* par le fait que l'ensemble ainsi formé serait en position de monopole en Europe en matière de licences pour gros moteurs Diesel marins. Ce rapprochement aurait donné naissance à une société pesant 1,3 milliard de DM de chiffre d'affaires. La décision définitive de l'Office devrait être notifiée aux deux sociétés d'ici la fin du mois. – (AFP.)

● ***Le groupe informatique américain Unisys va supprimer 6 000 emplois d'ici à la fin de 1990.*** – *Cette annonce correspond* à la mise en place d'un plan de restructuration qui doit permettre à la firme de faire face à la baisse de la demande intérieure et à une concurrence internationale accrue. Les mesures prévues devraient permettre au groupe de réduire ses coûts d'au moins 400 millions de dollars par an d'ici à la fin de 1990.

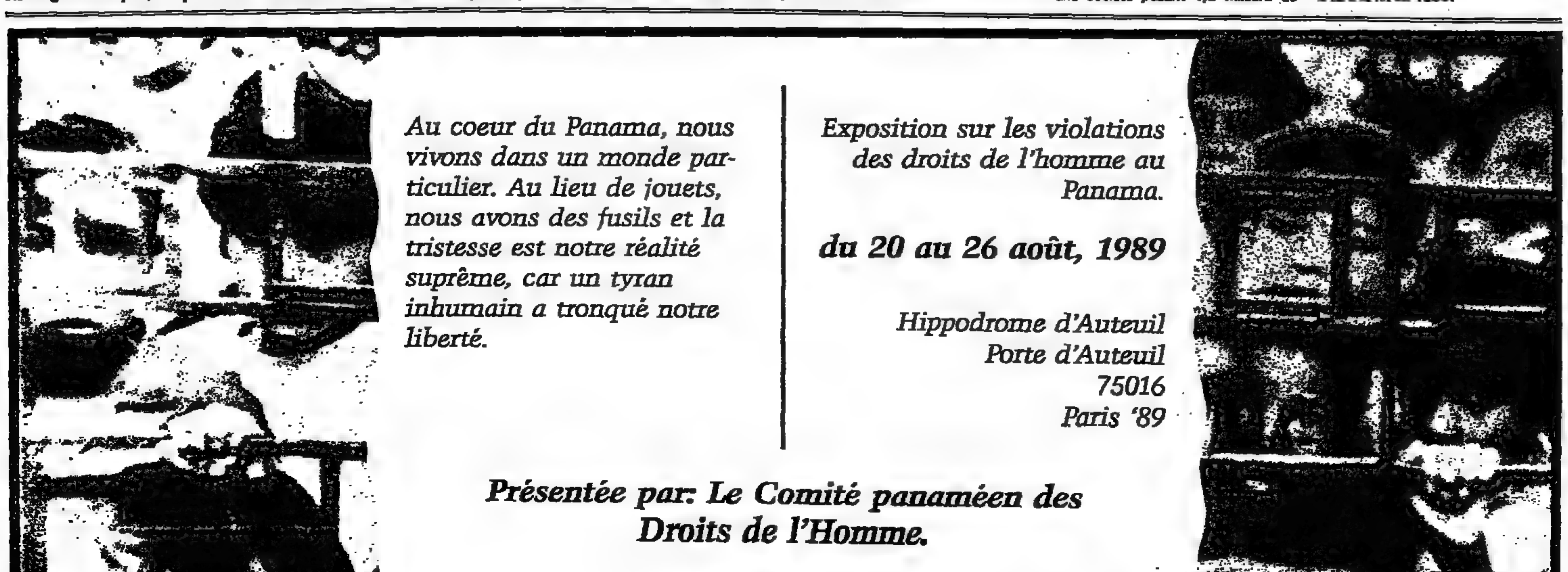

Économie

SOCIAL

Malgré l'opposition des syndicats

Le gouvernement va moderniser la législation sur l'ouverture des magasins le dimanche

Alors que la CGT a réclamé, vendredi 18 août, que soit *« mis un terme aux dérogations »* qui permettent à certains magasins d'ouvrir le dimanche, le gouvernement s'apprête à engager une consultation avec les partenaires sociaux en vue d'une *« modernisation »* de la législation.

A Creil (Oise), les grandes surfaces ouvrent le dimanche en toute légalité, mais à Compiègne, dans le même département, les magasins similaires se sont vu interdire une telle possibilité par le tribunal de grande instance. Le groupe suédois d'ameublement Ikea, qui a renoncé à ouvrir sept jours sur sept son magasin des Lisses (Essonne) après avoir été condamné à verser plus de 4 millions de francs à la CGT, dispose par ailleurs d'une autorisation en bonne et due forme pour son implantation de Vitrolles (Bouches-du-Rhône).

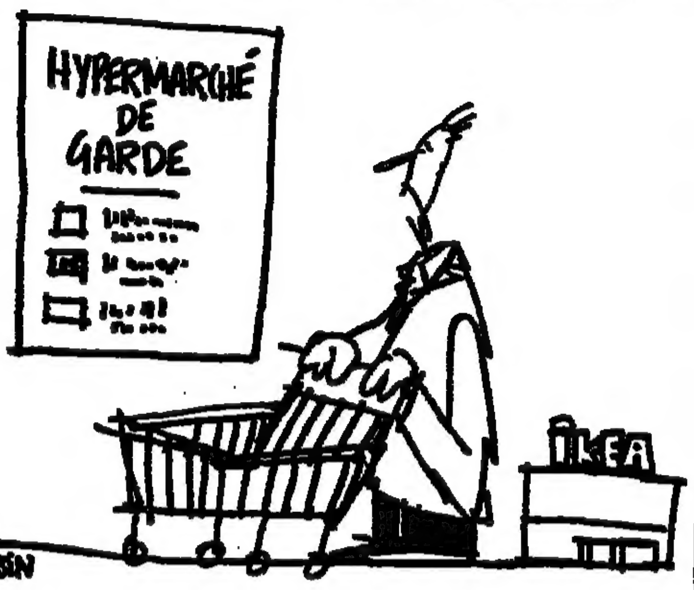

La réglementation de l'ouverture dominicale des magasins, qui date de 1906, se traduit par un vaste imbroglio, et le gouvernement est disposé à en actualiser les règles du jeu. Mais il compte s'atteler à cette tâche avec la plus grande prudence. Il est, en effet, soumis aux pressions contradictoires des partenaires sociaux, avec lesquels il entamera des consultations dans les prochaines semaines sur la base des propositions que lui remettra, en principe avant la fin du mois, M. Yves Chaigneau, président de la section travail du Conseil économique et social.

« Le problème de l'ouverture du dimanche, c'est avant tout un problème de droit des salariés », souligne-t-on au ministère du travail. A la base de l'édifice, le code du travail précise, en effet, que *« le repos hebdomadaire doit être donné le dimanche »*. Ce principe, auquel les syndicats sont très attachés, tolère pourtant un certain nombre d'exceptions. Ainsi, les commerçants n'ayant pas de salariés ne sont pas concernés, de même que les commerces alimentaires, les pharmacies et certains services publics (transports et énergie, notamment). De surcroît, le maire peut accorder des dérogations dans la limite de trois dimanches par an, et certaines activités industrielles bénéficient d'un régime particulier. Enfin, des décisions préfectorales permettent à certains commerces d'ouvrir le dimanche s'il apparaît que leur fermeture serait préjudiciable à leur propre activité ou au public lui-même. Or, la jurisprudence n'étant pas d'une limpidité parfaite et les pouvoirs publics ne poursuivant pas systématiquement les contrevenants, est apparue une situation d'*« insécurité juridique »*, admet un expert du ministère du commerce et de l'artisanat.

Si les associations de consommateurs sont fort peu loquaces sur ce thème, le patronat du commerce n'est guère plus à l'aise, tiraillé entre des intérêts divergents. Il n'y a guère que les grandes surfaces de l'ameublement, qui ont créé leur propre syndicat, pour réclamer sans ambiguïté le droit à l'ouverture dominicale.

Du côté syndical, le front est, pour une fois, uni. La CGT, dont l'action contre Ikea lui a d'ores et déjà *« rapporté »* 520 000 F, dénonce *« un recul de société »*. Lors d'une conférence de presse, vendredi 18 août, M. François Duteil, secrétaire confédéral, a *« mis en garde »* le gouvernement contre toute vélléité de déréglementation et a réclamé la suppression des dérogations. A Force ouvrière comme à la CFTC, on est opposé à une intervention législative, alors que la CFDT n'est guère plus ouverte. *« Comprenez-nous,* plaide Mme Marguerite Bertrand, secrétaire de la fédération cédétiste du commerce, *les patrons confondent flexibilité et précarisation. Dans l'industrie, la loi prévoit des avantages sociaux pour le travail du dimanche. Pas dans le commerce. »*

Soucieux de calmer le jeu, le gouvernement assure que, s'il entend *« moderniser »* la législation, il est *« hostile à toute banalisation du travail le dimanche »*. Chez M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, comme chez M. François Doubin, ministre délégué chargé du commerce et de l'artisanat, on envisage prudemment de revoir les conditions dans lesquelles les dérogations préfectorales (dont certaines, toujours en vigueur, datent de 1936 !) pourront être obtenues, en prenant notamment en considération les spécificités des zones touristiques. En revanche, il n'est pas question de proposer une formule comparable à celle de la législation suédoise, qui autorise le travail dominical dès lors qu'un accord d'entreprise a été conclu. *« Il ne faut quand même pas oublier que l'intérêt économique d'une ouverture le dimanche n'existe que si elle ne concerne qu'un nombre restreint de magasins »*, assure-t-on au ministère du commerce et de l'artisanat.

Pourtant, Ikea – qui s'apprête à supprimer cinquante postes à Lisses, où une chute de 15 % du chiffre d'affaires est prévue – ne baisse pas les bras. Selon M. Lars Westman, directeur d'Ikea pour la France, il n'est pas du tout exclu que la sixième implantation du groupe suédois en France, prévue à Bordeaux en mai 1990, soit ouverte le dimanche.

JEAN-MICHEL NORMAND.

● **Perturbations sur les vols de la compagnie belge Sabena.** – Les vols de la compagnie aérienne belge Sabena devraient subir des retards ou des annulations la semaine prochaine en raison d'une grève des mille deux cents hôtesses, stewards et chefs de cabine. Les arrêts de travail auront lieu de lundi à jeudi inclus.

Par ailleurs, l'activité de British Airways, perturbée vendredi 18 août en raison d'une grève du personnel navigant, était normale samedi.

AGRICULTURE

La récolte des céréales sera peu affectée par la sécheresse

Les agriculteurs ne subissent pas tous de la même manière les effet de la sécheresse. Vendredi, 18 août, dans l'Ariège, ils étaient 600 à profiter du passage dans la région de M. Christophe Donon, le « M. Sécheresse » du gouvernement, pour réclamer une aide d'urgence aux 300.000 agriculteurs victimes de la sécheresse. Les manifestants ont descellé la grille de la préfecture de Foix et versé du purin dans les rues.

Les céréaliers, en revanche, ne sont pas trop mécontents. Ils viennent d'annoncer que la récolte de cette année n'enregistrera qu'une faible baisse. D'après un porte-parole de l'Association générale des producteurs de blé (AGFB), celle-ci devrait s'élever à 52 millions de tonnes contre 53 millions en 1988. La baisse provient surtout de l'orge et du maïs, dont les récoltes devraient être inférieures d'un million de tonnes à celles de l'an dernier.

Cependant, la récolte de blé tendre devrait atteindre 30,60 millions de tonnes contre 28,40 millions de tonnes en 1987. Le rendement à l'hectare a augmenté d'un quintal.

SIEMENS

Information destinée aux actionnaires de Siemens

Croissance sur un large front

***Durant les neuf premiers mois de l'exercice* (du 1er octobre 1988 au 30 juin 1989), les commandes enregistrées et le chiffre d'affaires de Siemens ont connu des taux de croissance à deux chiffres. Grâce à un environnement *conjoncturel favorable, la croissance concerne* pratiquement tous les secteurs d'activité et régions. En hausse de 12 %, le résultat net s'établit à 3,7 milliards de francs.**

Commandes enregistrées

Le Groupe Siemens, c'est-à-dire Siemens AG et *les filiales consolidées en R. F. A. et à l'étranger*, a obtenu durant la période considérée un montant de commandes nouvelles de 162,0 milliards de francs, soit 18 % de plus que l'an dernier. Après une relative faiblesse l'exercice précédent, les commandes enregistrées en R. F. A. ont progressé de 19 % pour atteindre 70,2 milliards de francs. Les ordres pris sur le marché international, soit 91,8 milliards de francs, ont fait un bond de 17 % et représentent 57 % de l'ensemble des commandes. Il est frappant de voir que l'augmentation porte sur l'ensemble des secteurs du Groupe.

Outre les divisions KWU ainsi que Télécommuni*cations et Systèmes de sécurité*, Energie électrique et Automatisation a également obtenu de grands contrats, notamment la commande d'équipements pour 75 locomotives, passée par la société des chemins de fer espagnols Renfe.

En milliards de francs	du 1.10.87 au 30.6.88	du 1.10.88 au 30.6.89	Variation
Commandes enregistrées	**137,5**	**162,0**	**+18%**
Marché allemand	59,1	70,2	+19%
Marché étranger	78,4	91,8	+17%

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires mondial de Siemens, en hausse de 11 %, s'élève à 149,4 milliards de francs. D'un montant de 78,2 milliards de francs, les facturations internationales affichent une croissance de 16 %. Faible dans un premier temps, la progression du C. A. en République fédérale d'Allemagne (71,2 milliards de francs) s'est accélérée pour atteindre 6 %; le mouvement se poursuivra dans les mois à venir grâce à un niveau satisfaisant des commandes enregistrées. Toutefois, le chiffre d'affaires de l'ensemble de l'exercice 1988/89 sera à peine supérieur à celui de 1987/88, étant donné qu'une seule grande centrale électrique sera facturée durant l'exercice considéré, au lieu de deux l'an dernier.

En milliards de francs	du 1.10.87 au 30.6.88	du 1.10.88 au 30.6.89	Variation
Chiffre d'affaires	**134,8**	**149,4**	**+11%**
Marché allemand	67,4	71,2	+ 6%
Marché étranger	67,4	78,2	+16%

Personnel

Fin juin 1989, Siemens employait à l'échelle mondiale 364 000 salariés, soit 3 % ou 11 000 de plus qu'à la fin de l'exercice 1987/88. L'accroissement de 7 000, qui porte les effectifs hors de la République fédérale d'Allemagne à 137 000, résulte en grande partie de l'intégration des sociétés nouvellement acquises (dont Siemens-Bendix Automotive Electronics, Detroit). En R. F. A. les embauches dans les différents secteurs sont liées à des motifs conjoncturels; si l'on inclut la con*solidation de Bergmann Kabelwerke AG, le person*nel, en progression de 4 000, compte 227 000 salariés. En hausse de 8 %, les frais de personnel se chiffrent à 63,8 milliards de francs.

	30.9.88	30.6.89	Variation
Personnel en milliers	**353**	**364**	**+ 3%**
Allemagne	223	227	+ 2%
Etranger	130	137	+ 5%

En milliards de francs	du 1.10.87 au 30.6.88	du 1.10.88 au 30.6.89	Variation
Frais de personnel	**59,2**	**63,8**	**+ 8%**

Investissements Bénéfice net

Le volume des investissements, 11,2 milliards de francs, est supérieur de 22 % à celui de l'an dernier à la même époque. Cette forte augmentation est en partie due à la discontinuité des investissements *au cours de l'exercice précédent.*
Le bénéfice net est passé de 3,3 à 3,7 milliards de francs, soit une augmentation de 12 %.

En milliards de francs	du 1.10.87 au 30.6.88	du 1.10.88 au 30.6.89	Variation
Investissements	**9,2**	**11,2**	**+22%**
Bénéfice net	**3,3**	**3,7**	**+12%**

Les valeurs sont converties selon le cours moyen coté à la Bourse de Francfort le 30.6.1989: 100 FF = 29,455 DM.

Divisions:
Industrie
Entraînements, appareillage, installations
Activités automobiles
Automatisation
Informatique
Transport et distribution de l'énergie
Semiconducteurs
Production d'énergie
Médical
Réseaux publics de télécommunications
Périphériques et terminaux
Systèmes privés de télécommunications
Composants passifs et tubes
Systèmes de sécurité
Transports

Secteurs d'activité autonomes:
Composants électro-mécaniques
Systèmes audio et vidéo

Divisions ayant une personnalité morale:
OSRAM
HELL

Siemens se dote d'une nouvelle organisation

A dater du nouvel exercice, c'est-à-dire du 1er octobre 1989, Siemens sera dotée d'une nouvelle «structure»: les sept anciennes Divisions seront désormais au nombre de 15. S'y ajouteront deux secteurs d'activité autonomes et, comme par le passé, Osram et Hell. Les nouvelles unités se distinguent par un profil nettement défini au niveau de leurs clients comme de leurs matériels. Par la réduction des niveaux hiérarchiques et des circuits de décision, Siemens améliore les conditions lui permettant de relever les défis du marché mondial à l'horizon 90.

Siemens AG

En France:
Siemens Société Anonyme

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Économie

ÉTRANGER

Ralentissement de l'inflation en juillet aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne

Le mois de juillet aura été propice à la modération de l'inflation dans la plupart des pays industrialisés. L'indice des prix à la consommation a progressé – comme en juin – de 0,2 % aux Etats-Unis le mois dernier, a indiqué vendredi 18 août le département du commerce ; en Grande-Bretagne, l'Office central des statistiques a annoncé le même jour que la hausse des prix de détail a été limitée à 0,1 % en juillet.

Contrairement à la situation des premiers mois de l'année, le coût de l'énergie a largement contribué à la modération de l'indice américain des prix à la consommation, puisqu'il a diminué de 0,7 % en juillet. Si l'on exclut ce coût, ainsi que celui de l'alimentation (en baisse de 0,3 % en juillet), la hausse de l'indice des prix à la consommation s'élève en juillet à 0,4 %. C'est pourquoi la plupart des analystes ont réagi prudemment après la publication de cet indice. D'ailleurs, sur les sept premiers mois de l'année, la hausse des prix de détail atteint 5,5 % en rythme annuel en juillet ; elle s'était élevée à 4,4 % en 1987 et 1988.

La Grande-Bretagne a, pour sa part, enregistré la première baisse de l'inflation en glissement sur un an depuis dix-neuf mois, avec 8,2 % en juillet contre 8,3 % en juin. La faible progression de l'indice de juillet est largement imputable à la baisse du coût de l'habillement et des produits alimentaires saisonniers. Le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, a promis que l'inflation plafonnerait à 8 % avant de retomber à 5,5 % environ en glissement annuel à la fin de l'année.

La retraite d'un patron néerlandais « atypique »

Affaires de foi

AMSTERDAM
de notre correspondant

Piet Derksen, l'homme d'affaires néerlandais qui vient de vendre au brasseur britannique Scottish and Newcastle sa chaîne de parcs de vacances Center Parcs (*le Monde* du 6 juillet), est assurément un patron « atypique » de notre époque.

L'âge honorable – soixante-seize ans – auquel il s'est résolu à passer la main le rapproche plus des grands chefs d'entreprises familiales d'hier que des « golden boys » et autres « raiders » d'aujourd'hui. Le vocabulaire qu'il emploie est également aux antipodes du jargon désincarné de mise de nos jours et dégage un parfum suranné. Sa société, il l'a chérie comme un enfant : elle n'a pas été vulgairement cédée à Scottish and Newcastle, non, Center Parcs va être *« adopté par de nouveaux parents »* qui sont un *« don du ciel »*.

Catholiquement fervent, l'homme d'affaires est tombé gravement malade à la fin des années 70. Il s'est trouvé au seuil de la mort, mais s'est *« rétabli miraculeusement »* au dire d'un de ses collaborateurs : *« En signe de remerciement à Dieu, Piet Derksen est parti en pèlerinage à Lourdes. C'est à cette occasion qu'il a eu l'idée de faire quelque chose. »*

De fait, de retour aux Pays-Bas, Piet Derksen et son épouse Trude, associée à toute aventure professionnelle et spirituelle, se défont de leur luxueuse demeure belge et vendent aux enchères leur collection d'œuvres d'art pour créer une première fondation à l'appellation éloquente : Témoignage de l'amour de Dieu. Celle-ci organise des actions humanitaires avec Mère Teresa, érige la branche néerlandaise de la communauté d'Emmaüs et met sur pied un mini-groupe de communication pour répandre la bonne parole.

Le financement de ces activités est assuré par une seconde fondation, Eau vivante, créée en 1984 et à laquelle les époux Derksen ont transféré la propriété des actions de Center Parcs encore en leur possession (environ 60 % du capital) après la mise sur le marché boursier d'Amsterdam d'une partie des titres. C'est donc à cette fondation que vont échoir les quelque 2 milliards de francs rapportés par la vente des treize parcs de vacances.

Un pactole que va continuer de gérer Piet Derksen, qui est président d'Eau vivante, et dont la retraite promet, à ce titre, d'être particulièrement active. La fondation a en effet pour but d'*« aider les plus pauvres des pauvres »* et de *« transmettre l'Evangile jusque dans les contrées les plus extrêmes de la planète »*. A cette fin, Piet Derksen déborde de projets en Amérique latine, mais aussi en Europe. Il a l'intention de monter avec des partenaires américains une station de radio et de télévision qui, émettant depuis l'Italie, propagerait la voix catholique *« au-delà de l'Oural »*...

Selon l'entrepreneur néerlandais qui appartient à la communauté charismatique de la Fraternité de Jésus et qui assiste quotidiennement à un office religieux, et l'*« URSS, qui était un pays athée, découvre la liberté de culte »*. L'idée de l'évangéliser est dans le droit fil de Lumen 2000, une autre initiative de Piet Derksen qui consiste en la création d'un réseau mondial de programmes de télévision diffusés à terme par des satellites couvrant aussi bien *« l'Afrique que la Sibérie »*.

Enfin, par le biais de l'association Evangélisation 2000 au sein de laquelle il exerce aussi des responsabilités, Piet Derksen se dit prêt à *« sponsoriser l'organisation d'une retraite spirituelle de sept mille prêtres venus du monde entier, mais principalement du bloc de l'Est »*. Cette retraite pourrait avoir lieu l'an prochain au Vatican où s'est tenue en octobre 1984 une première assemblée de ce genre. Elle avait été financée pour 1 million de dollars par Piet Derksen, qui, aujourd'hui, se retire des affaires temporelles pour mieux se vouer à « sa mission de baptisé : *colporter l'Evangile* ».

CHRISTIAN CHARTIER.

La Commission européenne intermédiaire entre Rome et La Haye dans le conflit sur les produits laitiers

A la suite d'une alerte à la dioxine aux Pays-Bas, à la mi-juillet, le gouvernement italien avait décidé, le 11 août dernier, de bloquer les importations de lait et de produits laitiers ainsi que de viande en provenance de La Haye, pour un montant et des quantités non précisés. Il avait demandé, en outre, que ces produits soient accompagnés de certificats prouvant qu'ils ne provenaient pas de la région contaminée.

Cette décision a provoqué une protestation des Pays-Bas qui rappellent que les analyses réalisées dans les seize usines agro-alimentaires de la région se sont révélées négatives. Cette réaction, et la décision des Pays-Bas de saisir la cour de justice ont conduit l'exécutif de la CEE à entamer, jeudi 17 août, la procédure prévue par l'article 170 du traité de Rome : Bruxelles doit rendre un avis motivé avant qu'un pays de la Communauté n'assigne un autre Etat-membre devant la cour de justice. Dans ce cas, la commission doit remettre son avis dans les trois mois sinon le pays qui se considère lésé peut saisir la cour de justice. En 1988, les importations italiennes de viande et de produits laitiers, en provenance des Pays-Bas, s'élevaient à près d'un milliard d'ECU (plus de 7 milliards de francs), selon les chiffres fournis par la commission.

INSOLITE

La toux des veaux

Après les hormones, le sirop contre la toux : tout est bon pour engraisser les veaux. En Rhénanie-Westphalie (RFA), la justice vient d'ordonner la mise sous séquestre de 3 800 veaux : des traces de Salbutamol, un médicament utilisé en médecine humaine, avaient été détectées dans leurs urines. Les enquêteurs se demandent comment les trois éleveurs suspectés ont pu se procurer ce produit en quantité suffisante. Il s'agit d'un produit pratique et discret à utiliser puisqu'il suffit simplement de le verser dans la boisson des animaux, alors que les hormones doivent être administrées par piqûres. Il y a tout juste un an, dans la même région de RFA, des milliers de bêtes avaient été abattues à la suite d'une découverte de veaux dopés aux hormones.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 16 au 18 août

La peur des taux ?

Le record du plus long mouvement de reprise, établi à l'automne 1985, n'est pas près d'être battu. Après six semaines de hausse ininterrompue (contre onze à l'époque évoquée), la Bourse de Paris a, ces derniers jours, arrêté les frais. Et, pour la première fois depuis le 30 juin dernier, la baisse a fait sa réapparition sous les colonnes.

Très peu marquée, presque symbolique, elle n'affecta guère la tenue du marché durant les deux premières séances de cette très courte semaine d'après l'Assomption, se limitant à 0,04 % mercredi, puis à 0,09 % jeudi. A la veille du week-end, l'indicateur instantané s'alourdit quand même un peu plus (– 0,68 %). Bref, entre le 11 et le 18 août, les valeurs françaises se sont dépréciées de 0,9 % environ.

Surprenant ? Pas vraiment. En plein creux de l'été, beaucoup tablaient déjà sur une pause. Tout, du reste, y concourait, à commencer par la situation du 15 août au calendrier, favorable à la transformation d'un pont, déjà de belle taille, en un véritable viaduc qui devait presque entièrement vider le palais Brongniart de sa substance, au point d'y pouvoir presque entendre une mouche voler. L'actualité économique et financière n'était pas non plus très fournie, au point d'imprimer des mouvements de cours importants. La preuve a en a été administrée les 16 et 17 août. De leur côté, les courants d'affaires ont été généralement très peu étoffés, si l'on excepte les transactions un peu denses enregistrées dans les compartiments des banques et assurances en liaison avec l'OPA lancée par Suez sur le groupe Victoire. Enfin après une aussi longue période de hausse, qui l'avait conduit à ses plus hauts niveaux historiques (atteint mercredi seulement avec une séance de retard par l'indice CAC), il était normal que le marché prenne le temps de souffler un peu.

En fait, plus qu'à une baisse, la réaction de la Bourse de Paris ressemble à un geste de protection. Elle lui a été presque entièrement dictée par Wall Street. L'actualité n'a pas été aussi creuse que l'avaient prédit les augures. La publication de nombreuses statistiques économiques était attendue outre-Atlantique. Successivement sont tombés pour le mois de juillet, l'indice de la production industrielle (+ 0,2 %), les mises en chantier de logements (+ 0,8 %) et le taux d'utilisation des capacités (83,6 %). Toutes étaient conformes aux pronostics.

De leur lecture, les spécialistes en déduisirent néanmoins que le niveau de l'activité restait exceptionnellement élevé de l'autre côté de l'océan. Mais ils guignaient surtout les résultats du commerce extérieur pour juin publiables jeudi 17 août à 14 h 30 (heure de Paris). Pour une surprise, ce fut une surprise. Alors que les prévisions portaient sur une réduction de 10 % du déficit, c'est de 18,9 % en fait que la facture commerciale des Etats-Unis s'est allégée pour revenir à 8,17 milliards de dollars, montant le plus faible enregistré depuis décembre 1984.
Sur le coup de cette bonne nouvelle, le marché parisien s'était du reste engagé, jeudi après-midi, dans un mouvement de reprise dont la brièveté devait néanmoins l'emporter sur la promptitude. Par prudence, de nombreux opérateurs préférèrent en effet attendre le verdict de New-York. Mieux valait. A la surprise générale, après un mouvement d'hésitation, Wall Street plongea le soir même. Pour une bonne raison : l'amélioration des échanges commerciaux des Etats-Unis avec l'étranger fut interprétée là-bas comme le témoignage d'une trop grande vivacité économique, qui éloignait du même coup toute perspective à court terme d'une baisse des taux d'intérêt.

Les financiers américains seraient-ils devenus frileux ? Paris y songea un instant. Le marché français fut toutefois d'autant plus tenté de suivre l'exemple donné par New-York que l'indice des prix de détail en France pour juillet (+ 0,3 %) signalait un regain d'inflation (+ 0,1 % en juin), certes attendu avec les hausses des prix de l'automobile et des loyers notamment, mais inquiétant tout de même et qui s'oppose pour l'instant à tout assouplissement de la politique de crédit.

La peur d'une remontée des taux commencerait-elle à rafraîchir l'atmosphère sur les grandes places internationales ? N'exagérons rien. New-York n'a fait encore que trébucher. Virtuellement au plus haut de toujours, le marché américain se méfie des excès, surtout à quelques jours de la très importante échéance mensuelle des contrats à terme sur options et sur indices. Aux sommets atteints, le marché parisien se trouve dans une position comparable de vulnérabilité au facteur technique.

L'arrivée des « baby-boomers »

Sa prudence n'a dans ces conditions vraiment rien pour surprendre. La reprise d'été est-elle pour autant terminée ? Les spécialistes ne le croient pas. A l'altitude où se trouve maintenant New-York, c'est-à-dire à moins de 2 % de ses plus hauts niveaux historiques, ils sont nombreux à prévoir – dans l'optique du grand marché de 1993 – un transfert de capitaux des Etats-Unis vers l'Europe. La France devrait, paraît-il, être une des principales bénéficiaires de ce retour de flammes.

Passée la prochaine liquidation mensuelle, qui aura lieu le 23 août prochain et s'annonce, sauf imprévu, encore gagnante pour la troisième fois consécutive, la Bourse de Paris paraît avoir des chances non négligeables de reprendre son ascension. Les capitaux français en quête de placement ne manquent pas. Ils viendront surtout, affirme-t-on dans les milieux financiers, de la clientèle née du « baby boom » de l'après-guerre, qui, après s'être endettée et avoir généré l'inflation des années 70, épargne maintenant très fort. Cette clientèle réclame des produits de plus en plus sophistiqués (SICAV monétaire, SICAV à réméré...).

Sur un autre plan, l'agent de change Didier Philippe se dit raisonnablement optimiste. Selon lui, *« les marchés jouent consciemment ou non à se faire peur »*. *« La grande volatilité de Wall Street,* ajoute-t-il, *n'encourage guère les investissements boursiers à moyen ou long terme. »* Mais pour lui, *« la recrudescence des grandes manœuvres dans l'assurance française devrait attirer assez durablement l'attention sur un certain nombre de sociétés du secteur ainsi que sur les quelques holdings qui en détiennent le contrôle »*. Ce facteur, mais aussi l'absence apparente de toute tension inflationniste, *« renforce notre optimisme à moyen terme »*. Une opinion que de nombreux professionnels partagent rue Vivienne.

Des événements de cette semaine, on retiendra la suspension de cotation de TRT. Philips, la maison-mère de cette société, négocie avec Thomson la revente de l'activité *« défense »* de sa filiale.

D'autre part, vendredi dans l'après-midi, le conseil des Bourses de valeur a donné son feu vert à Suez pour lancer son OPA sur la Compagnie industrielle, sous réserve toutefois de réévaluer son offre sur les actions Victoire. Suez a obtempéré et se propose de payer 2 000 F (au lieu de 1 800 F) chaque action de ce groupe (1 000 F au lieu de 800 F pour le certificat). Compte tenu des 13 000 F offert par action Compagnie industrielle, le prix du groupe Victoire ressort ainsi à 32 milliards de francs. Mais Suez n'en paiera qu'une vingtaine compte tenu des intérêts déjà détenus. La cotation des actions Compagnie industrielle et Victoire reprendra le 22 août.

A n'en pas douter, si l'attaqué décide de se défendre bec et ongles, cette super-OPA à la française a de sérieuses chances de relancer, au meilleur moment, l'intérêt des investisseurs étrangers pour le marché parisien.

ANDRÉ DESSOT.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	14 août	15 août	16 août	17 août	18 août
RM	–	–	2 201 353	2 370 743	–
Comptant					
R. et obl. ..	–	–	6 668 257	7 186 489	–
Actions ...	–	–	179 737	773 136	–
Total	–	–	9 049 347	10 330 368	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 30 décembre 1988)					
Françaises.	–	–	119,7	119,7	–
Étrangères.	–	–	120,2	120,5	–
SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 30 décembre 1988)					
Tendance .	–	–	123,3	122,3	121,3
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	–	–	509,8	509,6	508,2
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40.	–	–	1 828,12	1 825,86	1 814,64
OMF (base 100, 31 décembre 1981)					
Indice OMF 50.	–	–	513,64	513,99	508,79

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 18 août 1989
Nombre de contrats : 68 565.

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 89	Déc. 89	Mars 90	Juin 90
Premier	–	–	–	–
+ haut	109,66	109,48	109,16	NC
+ bas	109,02	108,78	108,54	NC
Dernier	109,16	108,96	108,54	NC
Compensation	109,16	108,94	108,60	108

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Navig. Mixte. .	363 915	409 117 702
Midi (Cie du)	277 982	402 115 015
Suez Financ. ..	973 336	368 642 922
Bon marché ...	274 336	225 110 947
Moët Hen.	46 332	203 121 429
Drouot Assur. .	327 941	171 004 439
Bancaire (Cie)	224 584	156 734 706

(*) Du vendredi 11 au jeudi 17 août inclus.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
SGE	+ 32,4	Centrest	– 8,1
ALSPI	+ 16,5	Colas	– 6,4
Locafrance	+ 12,5	Un. Créd. Bât. .	– 5,5
Bon Marché ...	+ 8,1	SCOA	– 5,1
Métaleurop ...	+ 6,4	CGIP	– 5
Redoute (La) .	+ 6,1	Mais. Phénix ..	– 5

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 11-8-89	Cours 18-8-89
Or fin (kilo en barre) ...	78 300	78 450
– (kilo en lingot) ...	78 800	78 300
Pièce française (20 fr.) .	474	449
● Pièce française (10 fr.)	388	365
Pièce suisse (20 fr.) ...	468	465
Pièce latine (20 fr.)	438	445
● Pièce tunisienne (20 fr.)	436	435
Souverain	580	572
● Souverain Elizabeth II ..	566	563
● Demi-souverain	434	436
Pièce de 20 dollars	2 765	2 780
– 10 dollars	1 372	1 410
● – 5 dollars	825	876
– 50 pesos	2 855	2 920
● – 20 marks	547	553
– 10 florins	467	466
● – 5 roubles ...	311	311

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Calme

Malgré quelques soubresauts et dérapages, la semaine de l'Assomption a été calme à New-York. L'indice des industrielles s'est établi vendredi à 2 687,97, soit à 3,98 points au-dessus de son niveau du 11 août et la moyenne journalière des transactions n'a pas dépassé 150 millions de titres.

D'importantes statistiques économiques ont été publiées, auxquelles le marché a peu réagi, ou en sens contraire à celui espéré. Ainsi, la forte réduction du déficit commercial pour juin (8,17 milliards de dollars contre 10,08 milliards pour mai), tombe à son plus bas niveau depuis près de cinq ans, a déclenché un repli modéré des cours au lieu de la hausse attendue. Les milieux financiers américains ont attribué cet accès de mauvaise humeur à la crainte de voir repousser *sine die* toute mesure d'assouplissement du crédit.

	Cours 11 août	Cours 18 août
Alcoa	71 5/8	74 1/2
ATT	39 1/4	39 1/2
Boeing	52 1/4	53 5/8
Chase Man. Bank ..	38 1/2	38 7/8
Du Pont de Nemours	116	117 3/4
Eastman Kodak ...	50	50 1/4
Exxon	43 3/4	43 7/8
Ford	50	51 1/2
General Electric ...	57 3/8	58
General Motors ...	44 1/2	45 3/8
Goodyear	55	54 1/2
IBM	115 5/8	115 1/8
ITT	62	62 1/4
Mobil Oil	51 7/8	53 3/4
Pfizer	64 3/4	67 1/2
Schlumberger	42 1/8	42 7/8
Texaco	52 3/4	53
UAL Corp. (ex-Allegis) .	256 1/4	270
Union Carbide	28 1/2	28 1/8
USX	35 1/4	34 1/8
Westinghouse	67 7/8	68 1/4
Xerox Corp	67	67

LONDRES

Septième hausse

Pour la septième semaine consécutive, la Bourse de Londres a monté encore. Le démarrage avait pourtant été difficile, d'assez importantes prises de bénéfices s'étant produites en relation avec le mouvement de hausse précédent. En atténuant les craintes inflationnistes, les indicateurs économiques publiés ces derniers jours ont permis au marché de se ressaisir et d'absorber l'excédent des ventes. L'action Wellcome (pharmacie) a tenu la vedette vendredi (+ 32 %) après que le secrétaire américain à la santé eut confirmé l'efficacité de son médicament, l'AZT, employé pour retarder les effets du sida.

Indice « FT » du 18 août : 100 valeurs, 2 375,1 (contre 2 354,2) ; 30-valeurs 1 979 (contre 1 969,6) ; fonds d'Etat, 87,60 (contre 87,32) et mines d'or 204 (contre 207).

	Cours 11 août	Cours 18 août
Bowater	528	523
BP	300	294 1/2
Charter	565	571
Courtaulds ..	367	377
De Beers (*) .	14,37	14 1/2
Free Gold (*)	8,62	8,62
Glaxo	15,13	15,27
GUS	15,75	10,84
ICI	13,45	12,69
Reuters	959	964
Shell	436	437
Unilever	635	649
Vickers	243	239
War Loan ...	38,87	38 7/8

(*) En dollars.

FRANCFORT

Moins 2 %

Après ses récents succès, le marché allemand a été le siège d'assez importants vents bénéficiaires, qui se sont surtout produits durant les deux premières séances. A la suite de quoi, il a plus ou moins marqué le pas dans l'incertitude de l'évolution du dollar et des réactions de Wall Street à la réduction du déficit commercial américain. Le feu vert donné par l'Office des cartels à Veba pour entrer dans le capital de Feldmuehle Nobel, numéro un européen du papier, a propulsé le titre vers le haut (+ 4 %).

Indices du 18 août : DAX-30 : 1 575,77 (contre 1 608,60) ; Commerzbank 1 945,2 (contre 1 984,9).

	Cours 11 août	Cours 18 août
AEG	219,50	240,50
BASF	303,90	298
Bayer	322	310
Commerzbank	262	254,80
Deutschebank	672,50	654,50
Hoechst	309,70	293,60
Karstadt	605	594,50
Mannesman	253,90	256,50
Siemens	615,10	593
Volkswagen	463,50	471

TOKYO

Records

Le marché japonais a volé cette semaine de record d'altitude en record d'altitude. Puis il s'est offert une pause à la veille du week-end tout juste marquée par un peu d'effritement. La perspective d'une croissance plus forte que prévu pour 1989 a dopé la spéculation, freiné ensuite par la hausse du dollar.

Indices du 18 août : Nikkei, 35 063,14 après un plus haut à 35 090,10 (contre 34 712,96) ; Topix, 2 652,50 (contre 2 638,20) après 2 652,96.

	Cours 11 août	Cours 18 août
Akaï	750	768
Bridgestone	1 710	1 780
Canon	1 870	1 860
Fuji Bank	3 670	3 700
Honda Motors	2 030	2 130
Matsushita Electric	2 510	2 490
Mitsubishi Heavy ..	1 210	1 200
Sony Corp.	8 840	8 890
Toyota Motors	2 640	2 650

Crédits, changes, grands marchés

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

La formule américaine pour la Nouvelle-Zélande

L'euro-emprunt émis mercredi 16 août par la Nouvelle-Zélande est l'événement de la semaine sur le marché international des capitaux. Sa taille respectable, de 500 millions de dollars des Etats-Unis, suffirait à le mettre en évidence, mais c'est en fait par une raison technique qu'il se distingue. Son groupe de direction a été constitué selon les habitudes propres au marché new-yorkais, qui diffèrent considérablement des pratiques en usage sur l'euromarché.

L'emprunteur n'ayant pas lésiné sur les conditions, l'opération a reçu un fort bon accueil et la banque chef de file, Morgan Stanley International, s'est attiré bien des éloges pour ce qui apparaît d'ores et déjà comme une grande réussite. L'exemple n'est cependant pas suffisamment concluant pour que la formule, nouvelle, apparaisse désormais comme la solution idéale aux problèmes de rentabilité auxquels sont confrontées les eurobanques. Car c'est bien pour répondre à ce type de problèmes que les méthodes américaines de syndication ont été appliquées.

D'une durée de cinq ans, les obligations néo-zélandaises sont munies de coupons d'intérêt annuels de 9 %. Leur prix d'émission de 99,75 % du pair correspondait à leur lancement à une marge très confortable de quelque 73 points de base (ou centièmes de point de pourcentage) au-dessus du rendement des fonds d'Etat américains comparables. Les banques chargées de l'opération s'étaient engagées à respecter, dans un stade initial très bref, le prix d'émission convenu et à ne pas offrir aux investisseurs d'obligations au-dessous de ce niveau. La transaction s'est révélée fort profitable pour les banques, qui, contrairement à ce qui se passe trop souvent sur l'euromarché, n'ont pas eu à rogner sur leurs commissions pour placer les titres. Leur rétribution est en revanche nettement moindre que celle, théorique mais trop souvent illusoire, qui est fixée normalement sur l'euromarché (0,375 % au total, contre 1,875 %).

Depuis que l'Allemagne a renoncé à prélever à la source un impôt sur les revenus des placements, les capitaux ont cessé de fuir le pays. En juin, le mois le plus récent pour lequel on dispose de statistiques officielles, le courant s'est même inversé, et près de 2,7 milliards de deutschemarks ont globalement été investis en valeurs mobilières allemandes. C'est la première fois depuis près de deux ans qu'un tel courant positif est enregistré en République fédérale.

L'exemple allemand montre bien que la question de la retenue à la source doit être résolue dans le cadre le plus large possible. Celui de l'Europe communautaire pourrait bien s'avérer trop étroit, car il ne faudrait pas que l'harmonisation souhaitée au sein du Marché commun fasse fuir les capitaux vers des havres fiscaux. C'est tout le mérite de la Belgique d'avoir très tôt et avec insistance mis en évidence la nécessité de négociations à grande échelle.

Avec plus de fermeté que d'autres, M. Philippe Maystadt, ministre belge des finances, ne cesse de souligner le bénéfice d'un accord qui impliquerait l'ensemble des pays industrialisés. En particulier, les Etats-Unis, le Japon, le Canada et la Suisse devraient participer aux débats. Ceux-ci pourraient se tenir au sein de l'OCDE ou du groupe des Dix, chacune de ces deux organisations ayant permis de résoudre des problèmes similaires : aussi bien celui de la concurrence entre pays industrialisés au sujet des taux d'intérêt sur les crédits à l'exportation que celui des coefficients de solvabilité des banques.

Les préoccupations belges rejoignent d'ailleurs celles des services européens de Bruxelles, qui, dans leur premier projet de directive sur la fiscalité des revenus de l'épargne, parlaient d'« *étendre le champ de la retenue à la source au plan international* ». Cependant, si, comme on peut s'y attendre, la question du précompte mobilier revient prochainement au premier plan de l'actualité, il est probable que cela conduise à réexaminer l'exemption des euro-obligations. L'argument a déjà été mis en exergue par le ministre belge, qui, dès le début de l'année, souhaitait qu'il soit « *clairement établi que cette exemption pourra être remise en cause dans une négociation plus large* ». Or de nombreux spécialistes du marché international des capitaux tiennent pour acquis que les revenus des euro-obligations demeureront exonérés de tout impôt perçu à la source.

Echange de couronnes

Storebaelt, la société danoise responsable du projet de pont sur le détroit du Grand-Belt, sollicite actuellement le marché de l'eurocouronne suédoise. Son emprunt de 300 millions, qui bénéficie de la garantie du royaume de Danemark, retient l'attention à plus d'un titre. Il confirme l'attrait d'un compartiment de l'euromarché en plein développement. C'est également un témoignage de l'importance de la solidarité scandinave en matière financière. L'opération est en effet placée sous la conduite d'un établissement de Copenhague, Sparekassen SDS, la première banque danoise à diriger un emprunt en couronnes suédoises.

Cependant, le débiteur recherche des fonds dans sa propre monnaie. Aussi la transaction fait-elle l'objet d'un contrat d'échange procurant à Storebaelt des couronnes danoises. Un tel procédé entraîne pour l'emprunteur une économie non négligeable : le swap qui le fait passer d'une couronne à l'autre lui permet de lever des capitaux à un coût inférieur à celui du Trésor danois lui-même, sur son propre marché. (Le rendement des obligations gouvernementales danoises à cinq ans est de l'ordre de 9,50 %.)

Telles qu'elles sont offertes aux investisseurs, les obligations Storebaelt seront rémunérées au taux de 11,125 % l'an durant un peu plus de cinq ans, pour un prix d'émission de 101,875 %. En dehors des pays scandinaves, la demande de titres en couronnes suédoises se concentre sur l'Allemagne et le Benelux. En France, elle est pratiquement inexistante. C'est sans doute la raison pour laquelle aucune banque française ne figure dans le groupe de direction de l'emprunt. Les responsables de l'opération soulignent l'absence d'une quelconque relation avec le litige entraîné par la procédure d'appel d'offres pour la construction du pont sur le détroit du Grand-Belt. Rappelons que la Commission européenne vient de saisir la Cour européenne de justice de Luxembourg d'un recours contre le Danemark, précisément à propos de l'attribution du contrat et de l'éviction du groupe français Bouygues.

CHRISTOPHE VETTER.

DEVISES ET OR

Nouvel appétit pour le dollar

Le « syndrome du vendredi » n'est plus ce qu'il était. Alors que la plupart des cambistes s'attendaient que la publication d'un bon indice des prix à la consommation aux Etats-Unis fasse grimper la devise américaine, celle-ci a au contraire cédé du terrain, le vendredi 18 août, à l'annonce d'une hausse des prix de détail limitée à 0,2 % en juillet.

Certes, le cours du dollar avait été très soutenu tout au long de la semaine, et avait nettement progressé jeudi lors de la publication des statistiques du commerce extérieur américain de juin (le déficit s'est contracté à 8,17 milliards de dollars, son meilleur résultat depuis le mois de décembre 1987). De nombreux opérateurs avaient alors estimé que le potentiel de hausse à court terme du billet vert était tel que celui-ci devrait continuer à progresser jusqu'à la fin de la semaine. Mais finalement, ce sont les prises de bénéfices qui l'ont emporté après plusieurs séances de hausse, et le dollar a clôturé à New-York le 18 août à 6,5960 F et 1,9565 DM, contre 6,5445 F et 1,9380 DM une semaine plus tôt.

Malgré cette progression relativement limitée – compte tenu de la grande volatilité observée sur les marchés des changes depuis quelques mois, – la tendance du dollar est sans aucun doute haussière. En effet, les cambistes ne jurent plus que par le « *soft landing* » (ralentissement de la croissance économique sans poussée de l'inflation), et ils voient dans les indicateurs économiques publiés successivement des preuves nouvelles de la réussite de cet atterrissage en douceur. Il y a quelques mois encore, toute annonce d'une poussée de l'inflation faisait monter le dollar ; aujourd'hui, le marché n'y prête guère d'attention. On dit même que l'une des raisons de la baisse du dollar vendredi réside dans le fait que, si l'on exclut les prix de l'énergie et de l'alimentation, l'indice des prix à la consommation a progressé de 0,4 %, une hausse jugée un peu rapide.

Un retour en arrière de deux années permet de relativiser le lien parfois excessif établi par les marchés entre taux de change et performances économiques ; lors de la publication (le vendredi 14 août 1987) des statistiques commerciales américaines du mois de juin 1987, le dollar était coté à 6,3270 F à Paris, et 1,8978 DM à Francfort. Des cours très proches des niveaux actuels, alors que le déficit commercial avait été ce mois-là l'un des plus importants jamais enregistrés par les Etats-Unis, atteignant 15,7 milliards de dollars, soit près du double de celui de juin 1989 !

Défendre la livre

Si le dollar reste fondamentalement soutenu, les banques centrales ont clairement indiqué qu'elles entendaient surveiller sa hausse de très près, même si l'on est encore loin des 6,94 F et 2,04 DM atteints à la mi-juin. Depuis leur intervention concertée du 11 août, les principaux instituts d'émission se sont montrés prudents. La Banque du Japon aurait procédé à une vente modeste de dollars le jeudi 17 août, alors que d'autres, dont la Réserve fédérale et la Bundesbank, auraient, le lendemain, signalé plus discrètement leur présence, par exemple en sondant l'état du marché auprès des grandes banques.

Seule la Banque d'Angleterre s'est manifestée clairement sur les marchés, presque tout au long de la semaine. Mais ses motivations sont différentes. Après la publication de plusieurs statistiques économiques indiquant – enfin – un ralentissement de la croissance économique britannique, de nombreux investisseurs auraient choisi de se retirer de la place de Londres, craignant que les taux d'intérêt qui y sont offerts ne deviennent progressivement moins attrayants. En conséquence, la Banque centrale a dû intervenir, principalement par des ventes de deutschemarks, pour défendre la livre ; et celle-ci retrouvait en fin de semaine une plus grande stabilité, à 3,0675 DM et 10,3575 F, des cours à peine plus faibles que ceux de la semaine précédente.

Fierté des dirigeants français depuis le début de l'année, le franc a, comme à son habitude, profité de la hausse du dollar et de l'inévitable affaiblissement du deutschemark qui s'ensuit. La devise allemande tombait à 3,3775 F à la cotation officielle de Paris le 18 août, et même à 3,3740 F en fin de séance le même jour. Le cours pivot de la devise allemande contre franc – 3,35386 – sera-t-il bientôt franchi ? La hausse de 0,3 % des prix à la consommation en France en juillet – un résultat médiocre si on le compare à la baisse de 0,2 % enregistrée en Allemagne, et même aux hausses de 0,2 % pour l'Italie et de 0,1 % en Grande-Bretagne ! – n'a eu aucune répercussion négative sur la devise française.

Quant à l'or, ses cours se sont légèrement raffermis au cours de la semaine, l'once de métal fin cotant 366,25 dollars le 18 août au deuxième fixing de Londres, contre 361,90 dollars une semaine plus tôt.

FRANÇOISE LAZARE.

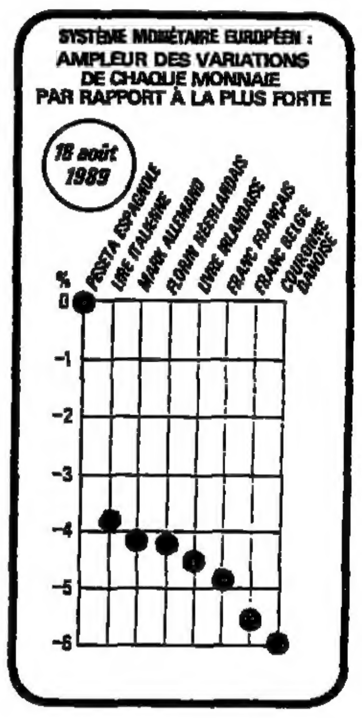

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 14 AU 18 AOUT

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,5645	–	15,1263	59,2066	51,0334	2,4390	45,2691	0,0710
	1,5960	–	15,3846	60,2772	51,9480	2,4845	46,1042	0,0723
Paris	10,3429	6,6110	–	391,41	337,38	16,1243	299,27	4,6953
	10,3740	6,5000	–	391,80	337,66	16,1491	299,68	4,6999
Zurich	2,6424	1,6890	25,5486	–	86,1954	4,1195	76,4599	1,1995
	2,6478	1,6590	25,5231	–	86,1818	4,1217	76,4868	1,1995
Francfort ...	3,0656	1,9595	29,6401	116,01	–	4,7792	88,7053	1,3916
	3,0723	1,9250	29,6154	116,03	–	4,7826	88,7586	1,3919
Bruxelles ...	64,1445	41,00	6,2018	24,2747	20,9237	–	18,5604	2,9119
	64,239	40,25	6,1923	24,2616	20,9091	–	18,5569	2,9183
Amsterdam ..	3,4559	2,2090	334,14	130,78	112,73	5,3878	–	1,5688
	3,4617	2,1690	333,69	130,74	112,67	5,3889	–	1,5683
Milan	2302,81	1408	212,97	833,62	718,35	34,3414	637,39	–
	2287,27	1383	212,77	833,63	718,44	34,3602	637,62	–
Tokyo	223,72	143,00	216,39	84,6654	72,9778	3,4878	64,7351	0,1015
	225,51	141,30	217,38	85,1718	73,4026	3,5105	65,1452	0,1021

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 18 août, 4,6230 F contre 4,6001 F le vendredi 11 août.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Inversion de tendance

La semaine avait mal commencé. Dès le dimanche 13 août, une polémique sur les taux d'intérêt s'était engagée aux Etats-Unis. Le directeur du budget, M. Richard Darman, avait en effet affirmé tout de go, lors d'une émission télévisée, que si l'économie américaine plongeait dans la récession, ce serait la Réserve fédérale, trop stricte dans la conduite de sa politique monétaire, qui serait à blâmer.

Après cette attaque pour le moins directe contre l'institut d'émission des Etats-Unis, le président Bush avait choisi de défendre son directeur du budget, en estimant que ses propos étaient « *très raisonnables* ». L'administration américaine tenterait-elle publiquement d'influencer les gouverneurs de la Réserve fédérale, qui doivent se réunir le 22 août pour discuter de la conduite de la politique monétaire et, selon l'avis dominant sur les marchés, décider de maintenir les taux d'intérêt inchangés ? Pour que la responsabilité d'une récession ne soit pas attribuée à l'équipe de M. Bush ? Les propos de M. Darman n'ont pas convaincu les marchés qu'une baisse des taux était imminente, puisque le marché obligataire américain, entraînant à sa suite l'ensemble des marchés du crédit, a été orienté à la baisse tout au long de la semaine. Et la Maison Blanche a eu beau publier un communiqué vendredi, après l'annonce d'une hausse modérée des prix à la consommation en juillet, pour affirmer que la baisse permettra d'alléger la pression sur les taux d'intérêt, les opérateurs n'ont pas modifié leurs positions.

Devant la multiplication récente des signes de bonne santé de l'économie américaine, qui fait oublier le bilan de santé pour le moins morose récemment dressé par les antennes régionales de la Réserve fédérale, les opérateurs paraissent désormais convaincus que la baisse des taux n'est pas imminente. Ainsi, le rendement de l'emprunt phare à trente ans 8 1/8 % du Trésor américain est resté tendu tout au long de la semaine et a stagné le vendredi 18 août à 8,16 %, alors qu'il était tombé à 7,83 % au début du mois. Décidément, la réussite du « soft landing », dont les marchés semblent convaincus depuis quelques jours, n'est pas propice aux obligations.

En France, le MATIF n'a pas manqué de répercuter la baisse du marché américain, et le contrat notionnel, échéance septembre, a clôturé le 18 août à 109,16 alors qu'une semaine plus tôt, avec un contrat à 110,44, le marché à terme parisien retrouvait son plus haut niveau depuis près de trois ans. A la fin du mois de juillet, tout semblait favorable à une baisse des taux aux Etats-Unis, et même en France, et de nombreux opérateurs s'étaient positionnés en conséquence. Malheureusement, les dernières séances ont été marquées par la désillusion et des ventes massives sur le marché parisien.

Les taux à court terme demeurent très tendus, et le jour le jour se situait, le 18 août, à peine sous la barre des 9 %, à 8 13/16 %, 15/16 %. La veille, la Banque de France avait retiré 14 milliards de francs du marché à l'occasion d'un appel d'offres au cours duquel 46,4 milliards de francs ont été servis.

Le marché allemand est, quant à lui, inévitablement secoué par la hausse du dollar, à laquelle les taux d'intérêt germaniques sont très sensibles. C'est pourquoi l'annonce d'une baisse des prix de gros de 0,9 % en juillet n'a pas empêché le rendement des « Bunds » de se tendre, celui des emprunts d'Etat à dix ans passant en quelques séances de 8,60 % à 8,75 % environ.

A l'interrogation des récentes semaines sur une éventuelle baisse du taux d'intervention de la Banque de France, à la rentrée, a succédé la question – certainement prématurée mais traditionnelle : « Si la RFA décide de relever ses taux directeurs, la France pourra-t-elle éviter d'en faire autant » ?

Le marché primaire français n'a pas échappé à la morosité ambiante. L'Auxiliaire du Crédit foncier de France a lancé 650 millions de francs à 8,70 % à dix ans, une tranche assimilable à l'emprunt de juillet, mais dont les titres ne sont pas assortis de bons de souscription. Le rendement actuariel est ressorti à 8,61 %. A noter, également, un emprunt de 100 millions de francs de la banque Pallas. Selon un observateur, le marché des titres publics à long terme pourrait tirer son épingle du jeu à la rentrée, car, si la tendance baissière se poursuit sur les marchés de crédit, les taux à court terme en souffriront davantage.

F. L.

GÉREZ VOTRE PORTEFEUILLE SUR MINITEL

LE MONDE DE LA BOURSE

Pour suivre en direct l'évolution de chacune de vos valeurs et le montant global de votre portefeuille

BOURSE

36.15 LEMONDE

REDÉCOUVREZ LA CITOYENNETÉ

40 ANS DE LIBERTÉ LE DROIT ET LE FAIT

NATHAN Le Monde

MATIÈRES PREMIÈRES

Panne sur le cuivre

Accidents, grèves, sabotages. La liste des problèmes de l'industrie mondiale du cuivre, tant au niveau des mines que des fonderies s'allonge. Et ces perturbations dans les approvisionnements contribuent à soutenir les cours du métal rouge qui, après une période de repli, sont remontés à leur plus haut niveau depuis avril dernier. Sur le London Metal Exchange (LME), la tonne de cuivre à trois mois a terminé la semaine à 1 777 livres, soit l'équivalent de 2 751 dollars.

Jeudi dernier, sur le COMEX de New-York, les cours du métal ont brutalement décollé à l'annonce d'une explosion dans la fonderie de Cyprus Minerals en Arizona. Si, selon les opérateurs, le marché a eu tendance à « sur-réagir » à la nouvelle, il n'en reste pas moins que cet accident entraînera une fermeture provisoire de l'usine et retardera une partie de ses livraisons au troisième trimestre. Cette nervosité, exacerbée par tout incident, est à mettre sur le compte de la contraction des stocks ces derniers mois. Dans les entrepôts agréés du COMEX, les réserves de métal représentent ainsi 16 645 tonnes, leur plus bas niveau de l'année, alors que la position ouverte du marché atteint plus de 26 000 contrats, soit environ 20 000 tonnes.

Cette semaine, l'attention des professionnels s'est également polarisée sur la situation au Pérou, où une grève générale des mineurs *(voir par ailleurs)* touche 65 % de la production de cuivre du pays. Le Pérou compte pour 6 % de la production occidentale de métal rouge. Les informations sur le taux de participation de cette grève et ses impacts sont contradictoires, mais il apparaît que les deux grosses mines exploitées par la Southern Peru Copper Corp. (Toquepala et Cuajone), qui produisent les deux tiers du minerai de cuivre péruvien, sont les plus touchées par le mouvement de protestation. La société a indiqué que ses livraisons de cathodes se poursuivaient, mais a précisé qu'une partie de sa production était paralysée.

Au Mexique, un mouvement de grève devait affecter, à partir de vendredi, l'exploitation de la mine de Cananea. Si ce mouvement devait se confirmer, le producteur américain Magma Copper, qui a signé, il y a un mois, avec Cananea un accord à long terme pour l'achat de concentrés de cuivre, pourrait à son tour connaître des difficultés d'approvisionnement.

A l'autre bout du monde, en Papaouasie-Nouvelle-Guinée, l'énorme mine de Bougainville est toujours fermée. Ce site est paralysé depuis le mois de mai, à la suite d'une campagne de sabotage contre ses installations et son personnel, menée par des propriétaires terriens qui s'estiment lésés par l'extension de la mine. Bougainville a invoqué la clause de force majeure sur 124 000 tonnes de concentrés qui auraient dû être livrés entre juin et août en Europe et en Asie. Cependant, la société, détenue à 53,6 % par l'australien CRA, a annoncé qu'elle reprendrait ses opérations en septembre et retrouverait son rythme normal de production à la fin de l'année. Ce qui laisse nombre d'analystes sceptiques.

En Colombie britannique, pays pourtant réputé pour son calme, une grève touche, depuis cinq semaines, la mine de Highland Valley (détenue à 50 % par COMINCO) et la société a été forcée, elle aussi, d'invoquer la clause de force majeure sur ses livraisons du mois d'août.

Selon les observateurs, la mine ne reprendra pas sa production avant le début du quatrième trimestre. Toutes ces sociétés exportent principalement du concentré de cuivre, ce qui oblige les fonderies occidentales à se tourner vers d'autres sources d'approvisionnement. Mais le Chili, premier exportateur mondial de minerai, connaît toujours une instabilité sociale et la Zambie doit, quant à elle, faire face à une saturation de son réseau ferroviaire.

Toutes ces difficultés d'approvisionnement ont accentué la tension sur le marché libre du cuivre raffiné, alors que l'été est traditionnellement une période de basses eaux. La rentrée pourrait se révéler chaude sur le métal rouge.

ROBERT RÉGUER.

PRODUITS	COURS DU 18-8
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 778 (+ 130) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 775 (– 25) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	11 950 (– 600) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Oct.	2 660 (+ 20) Francs/tonne
Café (Londres) Sept.	752 (+ 20) Livres/tonne
Cacao (New-York) Sept.	1 154 (– 124) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Sept.	392,2 (– 4,8) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Sept.	234,6 (+ 0,6) Cents/boisseau
Soja (Chicago) –	190,1 (+ 2,1) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

هكذا من الأصل

Le Monde

ÉTRANGER

3 Pologne : un dirigeant de Solidarité pressenti pour former le gouvernement.
4 Le vingt et unième anniversaire de l'invasion de la Tchécoslovaquie.
5 Proche-Orient : la bataille des cartes magnétiques à Gaza.

POLITIQUE

6 Point de vue : « Capitalisme et social-démo- cratie », par Jean-Michel Gaillard.
– Réunion de l'organisation mondiale des maires.

SOCIÉTÉ

7 Le voyage du pape à Saint-Jacques-de-Compostelle.
– Le congrès de l'Union européenne des végétariens.
– Sports.
8 Après la destruction d'un lieu de culte musulman en Isère.

CULTURE

9 Le feu dans la ville : Paris brûle-t-il ?

COMMUNICATION

11 Le marché de l'édition sur vidéodisque.
– Premier bilan de Télé-Toulouse.

ÉCONOMIE

12 Les relations entre les entreprises européennes et américaines.
13 Le gouvernement va moderniser la législation sur l'ouverture des magasins le dimanche.
14 Revue des valeurs.
15 Crédits, changes, grands marchés.

SERVICES

Abonnements 2
Carnet 8
Météorologie 11
Mots croisés 11
Spectacles 10
Télévision 11

TÉLÉMATIQUE

Les résultats des grandes écoles :

3615 tapez LEMONDE

Les offres d'emplois du Monde :

3615 tapez LM

Inculpé dans l'affaire des fausses factures de la SORMAE

M. Michel Pezet admet que les campagnes électorales étaient financées à partir des bureaux d'études

M. Pierre Culié, président de la chambre d'accusation de Paris chargé du dossier des fausses factures de la SORMAE, a inculpé, vendredi 18 août, M. Michel Pezet, député socialiste des Bouches-du-Rhône, de corruption, faux en écritures de commerce et usage, complicité et recel de faux en écritures de commerce et abus de biens sociaux *(nos dernières éditions datées 19 août)*.

A sa sortie du cabinet de M. Culié, le député du PS a déclaré : *« Il n'y a rien de très agréable à être inculpé, c'est le moins que l'on puisse dire. Mais je suis serein sur le fond, car rien n'a été avancé sur un enrichissement de ma part. Le financement des campagnes électorales se faisait à partir de bureaux d'étude. Tout le monde le sait. Le Parti socialiste s'en est occupé, j'avais d'autres chats à fouetter pour m'occuper de cela. » « Pour les élections à la mairie de Marseille, les comptes ont fait l'objet d'accords entre la trésorerie nationale du Parti socialiste et celle de la fédération* [des Bouches-du-Rhône] *»*, a-t-il ajouté.

Dans cette affaire, trente-deux personnes étaient déjà inculpées, parmi lesquelles des élus de droite (MM. Jules Susini, Jean-Pierre de Peretti della Rocca, Jean-Louis Geiger, Jean-Pierre Roux, Roland Nungesser, Charles Scaglia) comme de gauche (MM. José Mattei, Jean-Victor Cordonnier). L'affaire des fausses factures de la SORMAE et ses prolongements sont à l'origine de la décision gouvernementale de proposer une nouvelle loi sur le financement des partis politiques

L'inculpation de M. Michel Pezet, qui était convoqué au palais de justice de Paris depuis le mois de juillet, n'est assurément pas une surprise. Dès les premiers actes d'instruction, en février 1989, le nom du député des Bouches-du-Rhône, parmi ceux d'autres élus, avait été prononcé, provoquant de vives protestations de ce dernier. On était, il est vrai, en pleine campagne municipale, et M. Pezet ne s'était pas privé de dénoncer ce qu'il considérait comme un *« coup bas »*. Ses proches ajoutaient même que leur chef de file était la victime d'une vengeance interne au Parti socialiste.

Dès le 15 février, *le Canard enchaîné* affirmait qu'un des dirigeants de la SORMAE, M. Claude Popis, interrogé par la police judiciaire, avait reconnu avoir *« dégagé »*, sur ordre de la SAE, société mère de la SORMAE, 1 million de francs pour financer *l'Hebdomadaire*, éphémère périodique marseillais que M. Pezet tenta de lancer en 1987. La SORMAE aurait justifié ce décaissement par des factures d'études fictives présentées par M. Jacques Lhardit, promoteur immobilier proche de M. Pezet.

C'est ce mécanisme qui vaut, semble-t-il, au chef de file des socialistes marseillais son inculpation. Elle n'aurait rien à voir avec d'éventuelles nouvelles mises en cause résultant d'une perquisition opérée le 5 mai dernier à Marseille, au siège de la délégation régionale d'Urba-Gracco, société d'études du Parti socialiste. A la suite de cette perquisition, M. Gérard Monate, dirigeant d'Urba-Gracco, poussé à la démission par ses amis du Parti socialiste, avait été inculpé, le 22 juin, de corruption, faux en écritures de commerce, usage de faux, complicité et recel d'abus de biens sociaux (*le Monde* du 24 juin).

Selon les documents saisis par la police judiciaire à cette occasion, il se serait tenu, en début d'année, au siège parisien du PS, une réunion à laquelle participaient les représentants d'Urba-Gracco, ceux de la société de travaux publics SAE-Borie et M. Pezet. La SAE-Borie à qui ont été confiés les travaux du tunnel Prado-Carénage, à Marseille, aurait, en remerciement, accepté de verser une forte somme à la société Urba-Gracco, dont une bonne partie aurait servi à financer la campagne électorale des socialistes marseillais.

M. Pierre Culié, qui instruit l'affaire de la SORMAE, *n'est pas* saisi du dossier Urba-Gracco, qui reste d'ailleurs à ouvrir. C'est, en effet, à l'occasion de vérifications faites chez Urba-Gracco, mais dans le cadre de l'affaire SORMAE, que ces dernières pistes sont apparues. Tenu par les réquisitions du parquet général, M. Culié ne peut élargir le cadre de sa saisine que si de nouvelles réquisitions lui sont notifiées, ce que le parquet paraît peu disposé à faire. Il est vrai que la rentrée judiciaire, qui coïncide avec la rentrée politique, se fera au moment où, vraisemblablement, le Parlement aura à discuter d'une loi sur le financement des partis politiques et l'amnistie des délits liés à ce financement.

G.M.

Visite surprise de M. Chevènement chez les gendarmes de l'Oise

Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a effectué samedi 19 août au matin une visite surprise dans deux brigades de gendarmerie de l'Oise. Le ministre a indiqué qu'il voulait avoir *« un dialogue sur le terrain avec des gens en chair et en os »*. Une coordination de gendarmes avait annoncé jeudi soir dans l'Oise qu'elle récusait le dialogue avec le ministre pour la réunion de concertation de mercredi prochain en indiquant que, selon elle, cette réunion avait pour but de retrouver les meneurs du mouvement.

Le ministre a déclaré qu'il n'arriverait pas *« les mains vides »* et qu'il *« ferait des propositions »*. *« Cette réunion n'est pas un traquenard. Il n'y aura pas de chasse aux sorcières. Les gendarmes doivent y venir en toute liberté et ils pourront constituer des commissions »*. Le ministre a consulté, avec l'adjudant de la brigade, le cahier des horaires et il a affirmé que ce problème était *« une des questions principales »* à régler. Enfin, à propos du major mis aux arrêts à Narbonne, M. Chevènement a indiqué qu'il avait demandé un rapport.

Nouvelle « bavure » dans un réacteur nucléaire

Un grave défaut de fonctionnement est découvert dans la centrale EDF de Gravelines

Une anomalie a été détectée, jeudi 17 août, sur les soupapes de protection du réacteur n° 1 de la centrale de Gravelines (Nord). Annoncée dès le lendemain par EDF, cette irrégularité a été classée au niveau 3 de l'échelle de gravité des incidents et accidents nucléaires. C'est la première fois qu'un défaut de fonctionnement est classé à un niveau aussi élevé (l'échelle en comprend six) depuis l'incident survenu en avril 1984 sur la tranche n° 5 de la centrale de Bugey (Ain), où une défaillance des circuits électriques avait très sérieusement menacé les circuits de refroidissement du réacteur.

Cette fois, c'est le circuit primaire des installations qui est en cause. En procédant à des essais et à des contrôles de routine sur le réacteur à l'arrêt, les techniciens ont découvert que ses trois soupapes de protection, chargées de limiter les augmentations de la pression en cas d'incident, ne fonctionnaient pas normalement. La raison : la présence de vis non conformes sur leur circuit de raccordement. Pleines et non pas creuses comme le veut l'usage, ces vis, en cas d'incident, auraient ralenti l'ouverture automatique des soupapes. S'il s'était produit une montée rapide de la pression de l'eau, celle-ci n'aurait ainsi pas pu être maintenue au-dessous du seuil admissible.

Plus grave : ces vis ont vraisemblablement été placées en juin 1988, lors de l'exécution de travaux effectués sur le réacteur à l'arrêt. Depuis plus d'un an, l'anomalie est donc passée inaperçue, entraînant une dégradation d'un système de sécurité fondamental pour la sûreté du réacteur. Une négligence dont les conséquences, en cas de défaillance du circuit primaire, auraient pu être catastrophiques. Sitôt informés, les responsables du service de la production thermique d'EDF ont décidé de procéder au contrôle des soupapes de l'ensemble des centrales françaises et de mener une enquête afin *« de déterminer les causes de cette anomalie et d'en tirer dans les meilleurs délais tous les enseignements pour l'ensemble du parc nucléaire »*.

S'il considère la réaction rapide d'EDF comme *« une bonne et nécessaire initiative »*, le Service central de sûreté des installations nucléaires (SCSIN) ne se déclare pas moins préoccupé par ce nouvel incident. D'autant que le dernier en date, de même nature, bien qu'affectant une autre partie des installations, remonte seulement à quelques semaines. En inspectant l'enceinte de confinement de la tranche n° 1 de Dampierre, un technicien y avait repéré, le 1er août, la présence anormale de deux bouchons sur une tuyauterie. Lesquels bouchons, « oubliés » depuis un essai d'étanchéité effectué en décembre 1988, empêchaient le fonctionnement d'un circuit de sécurité destiné à éviter les explosions en cas d'« accident majeur » sur le réacteur (*le Monde* daté 13-14 août).

« S'ils n'ont pas entraîné de conséquences graves, ces deux incidents, détectés à quelques semaines d'intervalle, présentent des similitudes qu'il faut prendre en compte, soulignent les responsables du SCSIN. *« Survenus tous deux plusieurs mois auparavant, lors d'un arrêt pour révision après lequel des manipulations qui auraient dû être provisoires ont été laissées en l'état, ils démontrent la nécessité, pour les exploitants, d'une vigilance accrue du contrôle de qualité. »*

L'appel a, semble-t-il, été entendu : à EDF, on affirmait, vendredi 18 août, vouloir procéder très rapidement à la vérification, sur l'ensemble des sites nucléaires, de *« l'organisation de la qualité des interventions »*.

Ca. V.

Fin de la mission de M. Alain Decaux à Beyrouth

Damas ne semble pas s'inquiéter des initiatives françaises au Liban

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale.

Qu'est venu faire au Liban le ministre délégué à la francophonie, M. Alain Decaux, qui a quitté Beyrouth vendredi 18 août au soir ? *Outre s'informer et écouter une nouvelle fois toutes les parties libanaises*, M. Decaux a proposé à ses interlocuteurs *« la tenue en un lieu à déterminer d'une réunion de toutes les parties libanaises pour traiter de l'ensemble des problèmes qui leur sont communs ou qui les opposent »*, a affirmé vendredi soir, à l'issue de la visite du ministre, M. René Ala, ambassadeur de France au Liban (1).

Selon M. Ala, le ministre, qui a rencontré, outre M. Selim Hoss, chef du gouvernement à majorité musulmane, M. Hussein Husseini, président sortant du Parlement, le général Michel Aoun, chef du gouvernement militaire chrétien, le patriarche de l'Eglise maronite, Monseigneur Nasrallah Sfeir, le chef druze Walid Joumblatt et l'ambassadeur d'Union soviétique au Liban, s'est montré encouragé par le fait que *« nul n'est contre l'idée des réformes du système politique libanais et que les points d'accord à ce propos sont beaucoup plus nombreux que les points de désaccord »*.

A Beyrouth, M. Decaux ne pouvait qu'insister sur la nécessité de consolider le cessez-le-feu, celui-ci demeurant lettre morte, pour ouvrir *« la voie au dialogue politique »* qui passe, selon la France, *« par l'action du comité tripartite arabe dont nous souhaitons,* a poursuivi M. Ala, *qu'il reprenne avec vigueur, efficacité et le plus vite possible ses travaux »*. Parallèlement, toutefois, à cette action politique et devant l'urgence de la situation, *« la France,* a encore affirmé M. Ala, *se préoccupe actuellement de la mise en place avec ses partenaires européens d'un plan d'aide humanitaire »*. A ce propos, M. Ala a précisé que le renforcement de la présence navale française au large du Liban relevait de la volonté *« de regrouper un ensemble de moyens qui pourraient être nécessaires pour mener à bien des actions de type humanitaire. Il n'est pas question que ce rassemblement de moyens serve pour une intervention militaire sur le sol libanais ou ailleurs »*, a-t-il encore dit avant d'ajouter : *« Compte tenu de la situation que le Liban a connue ces derniers jours, compte tenu de la période d'incertitude dans laquelle nous nous trouvons, cessez-le-feu ou reprise des hostilités, la France a le devoir de se préoccuper du sort de ses ressortissants. » « La situation,* a toutefois affirmé M. Ala, *ne justifie en rien aujourd'hui une évacuation »*.

Naïveté difficile à croire, volonté d'aller de l'avant sans trop se soucier des protagonistes extérieurs de la crise libanaise – la Syrie et Israël en premier, – détermination de tenter d'imposer un règlement, avant ou séparément de la crise régionale : on s'imagine mal comment la proposition française pourrait voir le jour, alors même que les parties libanaises ne sont pas d'accord sur les interlocuteurs.

A l'issue de son entrevue avec M. Decaux, M. Walid Joumblatt, le plus sûr allié de Damas dans la crise actuelle, a d'ailleurs réaffirmé son refus de tout dialogue avec le général Aoun, déclarant, au contraire : *« Le meilleur service que la France pourrait rendre au Liban serait d'embarquer le général Aoun sur une de ses canonnières. »*

Violente attaque de M. Joumblatt

Vendredi matin, M. Joumblatt s'était livré à une violente attaque à la fois contre *« le régime »* du général Aoun, qu'il s'est engagé à *« exterminer »*, et contre Paris. *« Nous sommes fiers de combattre aujourd'hui une grande force composée des* [chrétiens] *maronites, de la France, de l'Irak et de toute la réaction arabe »*, a-t-il dit lors d'une tournée de condoléances aux familles de ses vingt-trois miliciens tués dans l'opération de dimanche dernier à Souk-el-Gharb. *« Ceux qui pensent pouvoir utiliser les hordes étrangères irakiennes ou françaises, arabes ou occidentales, se trompent : nous avons résisté dans le passé, nous avons fait la guerre aux Français et nous les avons refoulés. Nous étions et nous resterons le bataillon d'avant-garde de l'armée syrienne au Liban. »*

En ce qui concerne la *« réunion de toutes les parties libanaises »*, celles-ci se sont déjà retrouvées à plusieurs reprises autour d'une table de négociation, à Genève ou à Lausanne par exemple, avec les résultats que l'on connaît. Encore faudrait-il être sûr de l'appui des superpuissances, et l'on note à Beyrouth que les critiques de Washington contre Damas se sont très nettement atténuées, le porte-parole du département d'Etat ne rejetant même que sur *« les forces soutenues par la Syrie »* la responsabilité de la poursuite des bombardements contre les ports du pays chrétien et estimant qu'il n'y avait aucune indication sur une participation syrienne directe.

Le fait même que les Syriens n'aient pas réagi, à ce jour, aux actions françaises de caractère militaire ou diplomatique semble montrer que Damas ne s'en inquiète pas outre mesure, ou, tout au moins, se sent sûr de pouvoir les contrer, le moment venu, comme il l'avait fait avec l'accord du 17 mai 1983 entre le Liban et Israël, parrainé par les Etats-Unis et jamais entériné. En avril dernier, les premières démarches françaises avaient, au contraire, fait l'objet de très violentes critiques de la part de la Syrie.

Pour leur part, les intégristes pro-iraniens du Hezbollah ont mis en garde Paris contre *« une nouvelle croisade au Liban dont ils sortiront vainqueurs par l'esprit du martyre qui a forcé les Marines américains et les Français à prendre la fuite en 1983 »*.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(1) Au Quai d'Orsay, on se bornait, samedi 19 août, à rappeler que la France n'a cessé d'inviter les Libanais à la reprise du dialogue. De bonne source, on précisait samedi matin à Paris que la mission confiée à M. Decaux était double : prendre contact avec toutes les parties libanaises pour favoriser une entrée en vigueur et une consolidation du cessez-le-feu et, mais à titre exploratoire seulement, évoquer avec les mêmes interlocuteurs l'hypothèse à plus long *terme d'une réunion sur le Liban* impliquant toutes les parties, un peu sur le modèle de la conférence sur le Cambodge.

Selon « le Point »

M. Peyraud serait le principal bénéficiaire de l'affaire de la Société générale

M. Jean-Pierre Peyraud, soixante-dix-sept ans, retraité, ancien directeur de la Banque Rivaud, serait *« le principal opérateur et bénéficiaire de l'affaire de la Société générale »*, selon l'hebdomadaire *le Point*, daté 21-27 août. *« A lui seul, il aurait ramassé 35 des 42 millions de francs »* de plus-value réalisée par un groupe de quatre opérateurs, suspectés par la Commission des opérations de Bourse (COB) de délits d'initiés et dont elle fait état fin juillet dans un rapport non publié.

Mettant fin à un conflit de trois ans

Les industriels japonais signent avec la CEE un accord sur les prix des semi-conducteurs

Mettant fin à un différend vieux de trois ans, onze fabricants japonais de composants électroniques à semi-conducteurs ont signé avec les représentants de la Commission économique européenne un accord fixant pour cinq ans des prix planchers pour la vente de leurs « puces » en Europe. L'accord doit recevoir l'approbation officielle de Bruxelles, ce qui ne devrait poser aucun problème puisque les Japonais ont accepté les conditions exigées.

Les signataires comprennent les grands fabricants comme NEC, Hitachi ou Toshiba mais aussi la filiale nippone de l'américain Texas Instruments. Ils se sont engagés à ne pas vendre les composants à mémoire dynamique (DRAM) dont ils détiennent un quasi-monopole mondial, à moins de 8 ou 9 % au-dessus de leur prix de revient.

Les utilisateurs européens de ces puces (fabricants d'ordinateurs, de télévisions ou de matériels de télécommunications) pourraient se plaindre de cette décision peu conforme à la libre concurrence et qui cartelise cette production. Mais, dans la réalité, elle ne devrait pas avoir d'effet sensible sur les prix actuels qui semblent proches des niveaux calculés d'après les méthodes de l'accord.

Même si le gouvernement de Tokyo n'a pas engagé sa signature, le compromis trouvé met fin à un conflit né il y a trois ans d'un accord du même type entre le Japon et les États-Unis et que contestait la CEE.

Les Américains, qui accusaient les groupes japonais de dumping sur leurs exportations de puces, arrachent, en 1986, un accord qui fixe un prix plancher calculé à partir de différents coûts surveillés par les experts américains. Par ailleurs, les Japonais promettent d'ouvrir leur marché intérieur. Or, le prix plancher s'applique aux exportations aux Etats-Unis mais aussi sur les autres marchés dont l'Europe où les filiales des groupes américains (Texas Instruments, Motorola...) font face à la même concurrence japonaise. C'est cette multilatéralité d'un accord bilatéral (les Etats-Unis et le Japon s'arrogent en clair le droit de fixer les règles en Europe) qui est immédiatement contestée par la CEE. Une plainte est déposée au GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce) qui juge et donne raison aux Européens.

Depuis lors, un accord bilatéral Japon-CEE était recherché, mais les groupes japonais, déjà réticents à conclure avec les Américains, traînaient les pieds. Ils n'ont signé que contraints pour mettre fin à une dégradation du climat avec Bruxelles qui aurait pu leur coûter cher sur d'autres secteurs de l'électronique.

VOUS ÊTES ATTIRÉ PAR CE QUI SORT DE L'ORDINAIRE ? DEVENEZ

Graphologue MSI

Notre cabinet spécialisé dans la sélection de personnel pratique environ 2000 analyses graphologiques par an. Vous pouvez suivre une formation par correspondance très individuelle. Informations gratuites à: MSI, LM

La France demande une réunion d'urgence de la CEE à Paris

La France a proposé, vendredi 18 août, une réunion d'urgence à Paris des douze pays membres de la CEE, pour examiner la situation au Liban et la possibilité de *« mettre en place très rapidement un plan d'aide humanitaire »*, a indiqué le ministère des affaires étrangères. M. Roland Dumas, qui préside actuellement le conseil des ministres de la CEE, a envoyé un message dans ce sens à ses onze homologues.

Parallèlement, une démarche commune des Douze doit être effectuée auprès du comité tripartite (Maroc, Algérie, Arabie saoudite), chargé d'une mission de paix par la Ligue arabe, pour lui *« apporter le plein soutien »* de la CEE, souligne M. Dumas dans son message.

Selon des sources informées, la réunion, au niveau des directeurs politiques, doit se tenir lundi après-midi à Paris. Il s'agira notamment, précise-t-on de même source, d'étudier les moyens de répondre aux besoins immédiats de la population libanaise, entre autres, du point de vue sanitaire et alimentaire, et d'évaluer ce qui pourrait être fait à plus long terme, dans la perspective d'un cessez-le-feu durable.

Dans son message, M. Dumas fait valoir que *« la situation au Liban, les chances d'y instaurer un cessez-le-feu durable et de parvenir ainsi au règlement politique, doivent mobiliser tous les efforts des Douze à l'appui de ceux du comité tripartite arabe, lui-même soutenu par l'appel du Conseil de sécurité »* de l'ONU en faveur d'un cessez-le-feu.

M. Dumas a également adressé, vendredi, au ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarik Aziz, pour l'informer des efforts diplomatiques français, et au secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, pour le remercier d'avoir pris l'initiative de réunir le Conseil de sécurité sur le Liban et lui demander ses intentions sur la poursuite de son action.

Le Liban est également au centre d'une activité diplomatique arabe qui s'est concrétisée, vendredi, par la réunion d'un sommet à Bagdad auquel ont participé deux adversaires de la Syrie, le président irakien Saddam Hussein et le chef de l'OLP, Yasser Arafat, ainsi que le roi Hussein de Jordanie. Aucune information n'a été fournie sur les résultats de ce sommet, qui s'est terminé vendredi soir. L'Irak soutient politiquement et militairement le général chrétien Michel Aoun. Ce soutien (la livraison de matériel militaire) est invoqué par les Syriens comme prétexte au blocus *naval qu'ils* imposent au réduit chrétien.

Sommet à Bagdad

De son côté, le comité tripartite arabe, qui avait fait état, le 31 juillet, de l'*« impasse »* dans laquelle se trouvaient ses travaux, attend toujours la réponse des chefs d'Etat arabes au rapport qu'il leur a soumis mardi dernier sur ses différentes démarches. Ce rapport a également été communiqué aux représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (Etats-Unis, URSS, Chine, Grande-Bretagne et France), ainsi qu'à ceux du Vatican et des Nations unies.

Le numéro du « Monde » daté 19 août 1989 a été tiré à 491 656 exemplaires

A . C D E F G H